

4. 220. 1. 300

جمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique

4.720.1.300.1

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique

جامعة سعد دحلب البلدية

Université Saad Dahleb de Blida



كلية علوم المهندسين
Faculté des sciences de l'ingénieur

معهد الهندسة المعمارية

Institut d'Architecture et d'urbanisme

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de Master 2 en Architecture

Option

H.A: Architecture Et Habitat

Projet de fin d'études:

Conception d'un hôtel particulier dans la ville de
Cherchell

ZET de Oued El Bellah

EXCLU DU PRÊT

Réalisé par

- ❖ HADIBEL Mohammed Amine
- ❖ SEGHIER Hafida

Encadré par :

Mr H.GUENOUNE

Assisté par :

Mme C. AKLOUL

Promotion : Juillet 2015

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique

جامعة سعد دحلب البلدية

Université Saad Dahleb de Blida



كلية علوم المهندس

Faculté des sciences de l'ingénieur

معهد الهندسة المعمارية

Institut d'Architecture et d'urbanisme

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de Master 2 en Architecture

Option

H.A: Architecture Et Habitat

Projet de fin d'études:

**Conception d'un hôtel particulier dans la ville de
Cherchell**

ZET de Oued El Bellah

Réaliser par

- ❖ HADIBEL Mohammed Amine
- ❖ SEGHIER Hafida

Encadré par :

Mr H.GUENOUNE

Assisté par :

Mme C. AKLOUL

Promotion : Juillet 2015



Sommaire

Préambule

Remerciement

Dédicace

Chapitre I : INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
Introduction.....	1
I.1 Problématique de l'étude.....	2
I.1.1 Problématique générale.....	2
I.1.2 Problématique spécifique.....	3
I.1.3 Buts et objectifs de l'étude.....	4
I.1.4 Hypothèses de l'étude.....	5
I.2 Méthodologie.....	5
I.3 Structuration du mémoire.....	6
Chapitre II : Les repères contextuels de l'idée du projet.....	7
Introduction.....	7
II.1 Les repères territoriaux de l'idée du projet	7
II.1.1 Les limites administratives (nationale-régionale-communale).....	7
II.1.2 Les limite géographiques.....	8
II.1.3 Entités socio-économique.....	8
II.1.4 Le flux.....	8
II.1.5 Développement induit.....	8
II.1.6 Rapport aux éléments structurants (Accessibilité terrestre-maritime).....	9
II.1.7 Groupement humains.....	9
II.1.8 Conclusion.....	9
II.2 Repères régionaux de l'implantation du projet.....	12
II.2.1 Rapport à la ville.....	12
II.2.1.a Présentation de la ville.....	12

II.2.1.b Aperçu historique.....	12
II.2.1.c Les éléments de repères dans la ville.....	13
II.2.1.d Les ZET existantes dans la ville.....	13
II.2.2 Rapport à la ZET.....	14
II.2.2.a Présentation de la ZET.....	14
II.2.2.b Les limites géologiques.....	14
II.2.2.c L'étude de l'aménagement de la ZET.....	14
II.2.2.c.1 Programme de la ZET.....	14
II.2.2.c.2 Principe d'aménagement.....	15
II.2.2.c.3 Repères physiques.....	15
II.2.2.c.4 Repères fonctionnels.....	15
II.3.2.d Conclusion.....	15
II.3 Repères locaux de l'implantation du projet.....	18
II.3.1 Situation du terrain et environnement immédiat (accessibilité).....	18
II.3.2 Caractéristiques climatiques.....	18
II.3.3 Les données géotechniques.....	19
II.3.3.a Dimensionnement et superficie.....	19
II.3.3.b Topographie.....	19
II.3.3.c Géologie du site.....	19
II.3.4 Conclusion.....	22
Chapitre III : Les repères théoriques de la formulation de l'idée du projet.....	23
Introduction.....	23
III.1 Compréhension thématique.....	23
III.1.1 Thème de l'étude.....	23
III.1.1.a Architecture.....	23
III.1.1.a.1 Objet.....	23
III.1.1.a.2 Usage.....	23
III.1.1.a.3 Les différentes significations.....	23

III.1.1.b Environnement.....	24
III.1.1.b.1 Sens étymologique du mot.....	24
III.1.1.b.2 L'environnement en architecture	25
III.1.1.b.3 La conception avec l'environnement.....	25
III.1.2 Sujet de référence de l'étude.....	25
III.1.2.a Définition de l'identité historique.....	25
III.1.2.b Définition de l'identité environnementale.....	26
III.1.2.b.1 Définition de l'appropriation.....	26
III.1.2.b.2 Les variables de l'appropriation.....	26
III.1.2.c Matrice thématique.....	
III.1.2.c.1 Matrice "1" architecture/référence historique.....	27
III.1.2.c.2 Matrice "2" Appropriation/E.N.E.....	28
III.2 Définition du projet.....	30
III.2.2 Définition étymologique.....	30
III.2.1 Définition architecturale.....	31
III.2.3 Définition programmatique.....	33
III.2.4 Conclusion.....	34
III.3 Conclusion du chapitre.....	35
Chapitre IV : La matérialisation de l'idée du projet.....	
Introduction.....	36
IV.1 Programmation du projet.....	36
IV.1.1 Programmation de village de vacance.....	36
IV.1.1.a Définition des objectifs du plan d'aménagement.....	36
IV.1.1.b Définition des activités et des espaces.....	37
IV.1.2 Programmation d'hôtel particulier.....	39
IV.1.2.a Définition des Objectifs.....	39
IV.1.2.b Définition des Activités et des espaces.....	39
IV.1.2.c Étude qualitative des espaces.....	41

IV.2 Conception des masses.....	42
IV.2.1 La conception à l'échelle du plan d'aménagement.....	42
IV.2.1.a Conception des enveloppes.....	42
IV.2.1.a.1 Type d'implantation des enveloppes au niveau du plan d'aménagement.....	42
IV.2.1.a.2 Logique d'implantation des enveloppes au niveau du plan d'aménagement.....	42
IV.2.1.a.3 Forme des enveloppes au niveau du plan.....	43
IV.2.1.a.3.a Rapport forme/fonction.....	43
IV.2.1.a.3.b Géométrie de la forme des enveloppes.....	44
IV.2.1.a.4 Relation à l'environnement immédiat.....	44
IV.2.1.b Conception des parcours.....	46
IV.2.1.b.1 Type des parcours.....	46
IV.2.1.b.2 La logique de conception des parcours.....	46
IV.2.1.c Conception des espaces extérieurs.....	47
IV.2.1.c.1 Type des espaces extérieurs.....	47
IV.2.1.c.2 Logique des espaces extérieures.....	47
IV.2.2 La conception à l'échelle du plan de masse du projet.....	58
IV.2.2.a Conception des enveloppes.....	58
IV.2.2.a.1 Type d'implantation des enveloppes au niveau du plan de masse.....	58
IV.2.2.a.2 Logique d'implantation des enveloppes au niveau du plan de masse.....	58
IV.2.2.a.3 Formes des enveloppes au niveau du plan de mas.....	58
IV.2.2.a.3.a Rapport forme/fonction.....	58
IV.2.2.a.3.b Géométrie de la forme.....	58
IV.2.2.b Conception des parcours.....	59
IV.2.2.c Conception des espaces extérieurs.....	59

IV.2.3 Conception de la volumétrie.....	64
IV.2.3.a Le rapport de typologie.....	64
IV.2.3.b Le rapport de topologique.....	64
IV.3 Organisation interne des espaces du projet.....	68
IV.3.1 Dimension fonctionnelle.....	68
IV.3.1.a La fonctionnalité du projet.....	68
IV.3.1.b structuration fonctionnelle du projet.....	68
IV.3.1.c Les relations fonctionnelles.....	68
IV.3.2 Dimension géométrique.....	74
IV.3.2.a Régulateur géométrique.....	74
IV.3.2.b Proportionnalité.....	74
IV.3.3 Dimension perceptuelle.....	74
IV.3.3.a Dimension cognitive.....	74
IV.3.3.b Dimension affective.....	74
IV.3.3.c Dimension normative.....	74
IV.4 La conception de l'architecture du projet.....	77
IV.4.1 Rapport à la fonction.....	77
IV.4.1.a Identification des entités fonctionnelles.....	77
IV.4.1.b Le rapport géométrique.....	80
IV.4.1.c Style esthétique.....	81
Chapitre V : Réalisation du projet.....	
Introduction.....	82
V.1 structure du projet.....	82
V.1.1 Les critères du choix de la structure.....	82
V.1.1.a Relation architecture/structure.....	82
V.1.1.b faisabilité.....	82
V.1.2 Description de la structure.....	83
V.1.2.a Fondation.....	83

V.1.2.b structure du projet.....	83
V.1.2.c Morphologie de la structure.....	83
V.2 Gestion de la lumière.....	88
V.2.1 La lumière naturelle.....	88
V.2.1.a Orientation.....	88
V.2.1.b Équilibre.....	88
V.2.1.c Support de repérage.....	88
V.2.2 La lumière artificielle.....	91
V.2.2.a Les ambiances.....	91
Chapitre VI : Conclusion et recommandations.....	94

PREAMBULE

La présente étude a été élaboré dans le but de satisfaire les objectifs pédagogiques de l'atelier Architecture et Habitat.

Ce travail résulte de la confrontation entre repères de conception et matérialisation d'une idée conceptuelle d'un projet d'architecture, cette confrontation obéit a des hypothèses et des objectifs de notre formation et de l'option habitat par des idées principales.

Cette étude consiste a concevoir un projet intitulé conception d'un hôtel particulier, ce projet est définis comme accompagnement de l'habitat dans un environnement balnéaire avec une notion de luxe.

Cette confrontation est matérialisé a travers le développement de l'organisation des masses selon le concept de dynamisme et l'appropriation des éléments naturels de l'environnement, l'organisation interne des espaces du projet selon la tradition locale de la région qui est la notion du patio, et l'architecture du projet selon la référence architecturale historique du lieu. Ces deux dernières se résument a l'identité du lieu.

La finalité de cette étude va nous orienté sur des conclusions et recommandation pour reconsidérer notre position théorique et pratique sur la relation entre habitat et son environnement.

Remerciements

Nous tenons à remercier tout d'abord notre seigneur Allah de nous avoir donné le courage d'établir et de terminer ce modeste travail dans les meilleures conditions.

Nous adressons toute notre gratitude et reconnaissance à Mr H.GUENNOUN d'avoir accepté de nous encadrer durant ce projet, de nous avoir aidé et soutenu, pour sa patience, ses conseils, et surtout sa volonté de voir ce travail parfaitement réalisé.

Nous désirons encore exprimer notre très vive reconnaissance à Mme C.AKLOUL d'avoir accepté d'assister ce travail, qui nous a aidés et encouragés, ainsi que pour sa patience et ses conseils.

Nous remercions les membres du jury d'avoir accepté de juger ce travail.

Nos remerciements les plus sincères à notre enseignant Mr M.HIRECHE qui nous a tant appris de son expérience professionnelle, pour son infaillible présence qui nous a toujours apporté du bonheur.

Nous remercions infiniment aussi Mme F.MERABTINE pour son soutien, ses conseils et son orientation, ainsi que le BET A.HARCHAOUI qui nous ont reçus avec plaisir durant notre période de stage pratique.

Nous ne saurons jamais assez remercier nos familles, particulièrement nos chères parents, qui nous ont inconditionnellement soutenus.

Enfin, nous remercions nos amis et nos camarade de groupe ainsi que toutes personne ayant contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce travail tout en espérant que ce présent mémoire servira de référence et de support dans les prochaines années.

Dédicaces

Tout d'abord je tiens à remercier dieu le tout puissant de m'avoir donné la force et le courage et la patience afin de réaliser ce modeste travail.

J'ai l'immense plaisir de dédier ce travail à :

Ceux que j'aime le plus au monde, mes très chers parents à qui je dois tout : mon père, ma mère, vous qui avez su nous éduquer et donner un sens à notre vie, que dieu vous garde et vous protège inchallah.

A mon cher frère : ZINOÛ et ma chère sœur MARWA qui m'ont soutenus tout le long de mon parcours.

A ma chère tante LILA qui m'a beaucoup encourager.

A ma binôme HAFIDA avec lequel j'ai trouvé l'entente dont j'avais besoin, je te félicite a mon tour.

A mes très chers amis qui m'ont toujours servaient de soutien dans mes moments les plus critiques.

Et je remercie tous ceux qui m'ont aidé de loin et de près et que je n'ai pas cité leur noms, je dis merci.

Mohamed Amine HADIBEL

Dédicaces

Je dédie ce travail :

A ma famille qui est ce que j'ai le plus chers dans ce monde

Mes très chers parents: mon très chère père «MOHAMMED» et a la plus douce et a la plus affectueuses des mamans «FOUZIA» qui ont sacrifiés leurs vie, qui m'ont soutenues pendant tout mon chemin et qui m'ont couvert de leurs amour et tendresse.

A mes chers frères YACINE, AMINE ET RAYANE qui m'ont toujours soutenue

A ma grand-mère MIMA et mon grand-père SIDOU

A toutes mes tantes et particulièrement FELLA qui a été toujours présente pour moi, ainsi que mes oncles.

A une personne sur qui on peut vraiment compter « MEHDI », ainsi que sa maman « TATA LILA » qui m'a toujours accueilli avec bonheur. Un grand merci a vous

A mon binôme AMINE avec lequel j'ai trouvé l'entente dont j'avais besoin, je te félicite a mon tour.

A MES AMIS, Chaque connaissance, chaque amitié aura apporté sa pierre à l'édifice de ma Formation personnelle.

A tous ceux qui m'ont aimé et que je n'ai pas cité leur noms, je dis merci.

Hafida SEGHER

CHAPITRE I

Introduction générale

INTRODUCTION GENERALE

L'architecture est l'art d'imaginer, de concevoir éventuellement avec une pensée philosophique ou religieuse et de réaliser les édifices, elle a ainsi introduit l'art dans une partie des constructions que l'humanité a pu réaliser, penser, organiser, qu'elles soient habitables ou utilitaires, monumentales ou vernaculaires, religieuses ou militaires...etc. Aujourd'hui plus que jamais la restructuration de l'enseignement de l'architecture en Algérie est de mise avec les exigences nouvelles imposées par le climat de la globalisation et la mondialisation.

La philosophie de l'enseignement universitaire en général, et celle de l'architecture en particulier peut être exprimée et résumée comme suit :

Mettre à la disposition des étudiants les connaissances et les outils méthodologiques et conceptuels appropriés pour leur permettre d'une part d'être capables d'intervenir sur les situations et les réalités d'aujourd'hui, et d'autre part de pouvoir produire et de générer de la valeur ajoutée technique et scientifique à même de faire évoluer le traitement des situations et d'innover.

L'enseignement en 5eme année est régi par un system d'options. Ces options interprètent les différentes préoccupations théoriques et approches pour la conception d'un projet d'architecture.

Notre institut d'architecture de Blida s'organise cette année en 4 options :

- Architecture et patrimoine
- Architecture et urbanisme
- Architecture, ville et territoire
- Architecture et Habitat

Notre choix s'est porté sur Architecture et Habitat pour des raisons académiques et professionnelles. Cette option se veut être une synthèse sur le rapport enseignement et pratique de l'architecture, elle s'inscrit dans l'approche systémique où les éléments constituant le projet sont décomposés pour des besoins d'analyse puis recomposés pour la matérialisation par des repères élaborés.

L'habitat est le support de l'existence et de l'organisation de la vie humaine, c'est un élément constitutif de la vie sociale, une exigence primaire pour tous les êtres humains. Les besoins relatifs à l'habitat ne se limitent pas à l'espace strictement individuel ou intérieur du logement à savoir ; le repos, la récréation, le travail et la vie familiale, mais s'entendent aussi à la structure spatiale et fonctionnelle plus vaste qui comprend l'environnement en rapport direct avec les logements ; les activités publiques commerciale, d'échanges sociaux, d'équipements de consommation, de biens, de services.

Notamment les éléments qui relient les bâtiments ; des espaces libres, aux utilisateurs diverses (les rues, les chemins, les parkings, les espaces verts, les lieux de rencontre, terrains de jeux...etc.)

Tel est le contexte dans lequel s'inscrit notre projet de recherche, un équipement lié à l'habitation que nous avons intitulé hôtel particulier qui représente le luxe, le confort, entre dans les références hôtelières.

L'élaboration d'une problématique constitue la première étape dans une recherche scientifique, étant donné qu'elle reflète l'art de formuler les bonnes questions qui sont qualifiées de pertinentes, amènent au débat, et permet de développer sa réflexion, son sens critique, ainsi de pouvoir répondre plus facilement à des problèmes divers, oriente la réflexion et ouvre des voies de recherche.

La problématique de notre étude est définie à travers deux éléments: problématique générale et scientifique

LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

La préoccupation de l'habitat constitue plus que jamais un repère majeur, en terme de création architecturale et urbanistique, le résultat est plus que décevant sous prétexte de l'urgence et d'économie de moyens.

La production massive de l'habitat avec l'objectif d'atteindre des résultats d'ordre quantitatif non qualitatif, donne "peu" de considération aux composantes de l'habitat, à la qualité de vie, et à l'environnement qui l'entoure. Cette question soulève une dégradation accélérée notamment de l'environnement existant, développement incohérent et anarchique, un manque d'équipements collectifs de luxe, d'espaces verts et de lieux de divertissement, manque de coexistence entre l'homme et son environnement...etc.

Les anciens prenaient en considération de différents paramètres, c'est pour cela qu'il n'y avait aucun problème. La révolution industrielle, la découverte des nouveaux matériaux et l'arrivée de mouvements modernes ainsi que l'universalisation de l'architecture a donné à l'homme beaucoup de moyens et de techniques qui lui permettent de travailler en ignorant les contraintes environnementales dans tout ces aspects...

Cet aspect a été omis, on travaille sans tenir compte ni de faire attention à l'environnement qui nous entoure ni en prenant en considération les repères de la conception et de composition avec l'environnement notamment le problème de la négligence et de l'absence de prise en charge de la

situation géographique et de l'importance de l'histoire du lieu...

De ce fait on comprend qu'aujourd'hui, l'habitat n'est pas seulement la problématique du logement lui-même.

C'est tellement important du point de vue du caractère aigu du problème que l'architecture devrait être pensée dans un cadre plus vaste que sa dimension ponctuelle, donc dans un contexte soucieux de reprendre à ses différents paramètres et de revenir aux notions de base pour donner une évolution à la ville et un sens aux lieux en prenant en considération l'environnement (historique, naturel, urbain, socioculturel, réglementaire, juridique et technique....)

PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

La problématique générale exploré dans mon étude est entre l'habitat et son identité, dans plusieurs cas l'habitat est conçu indépendamment des repères formalisant l'identité du lieu. On assiste à une typification d'architecture de l'habitat qui ne prend pas en charge l'identité du lieu.

Chaque lieu est porteur d'une identité, prenant le cas de la Casbah porteur d'identité historique et culturelle car ce lieu est important à cause de son âge, son cachet architectural et représente un aspect important de l'histoire et la culture. Certains endroits qui ne contiennent pas nécessairement d'édifices, de structures ou d'objets historiques sont aussi déclarés lieux historiques, soit parce qu'ils ont été le lieu d'événements importants ou qu'ils sont associés à une tradition ou groupe culturel.

Dans notre cas, en Algérie, se démarque majestueusement le style néo mauresque qui a été développés pendant une période de la colonisation française, les œuvres construites dans ce style embellissent la majorité des villes algériennes, notamment la ville de Cherchell qui fut l'une des plus importantes cités du littoral occidental de l'Afrique du Nord antique, mais malheureusement ce style a été négligé en raison du manque de sa prise en charge dans le pays et on voit sa disparition peut-être notamment à Cherchell la ville de la culture reflétant le style andalous entraînant de perdre ce cachet architecturale.

Le lieu environnemental, est une autre identité d'un lieu défini, consiste à des éléments naturels où l'homme comme un des composantes et participants subordonnés aux droits de la nature :-l'eau, vent, soleil, le couvert végétal, et des éléments anthropogènes, formés par l'homme : Villes, Infrastructure, Édifices. Aussi on assiste à une perte de l'identité du milieu naturel qui reste négligé et inexploitable.

Si on prend l'exemple du milieu naturel balnéaire, varié de potentialités dont la valorisation des potentialités de l'environnement naturel au bord de la mer peut donner naissance à une industrie touristique appréciable. On constate qu'il a souvent été, et il l'est particulièrement de nos jours, un espace très recherché par l'homme, dont il subit les actions contradictoires ; ces ressources sont menacées par une démographie intolérable et une urbanisation anarchique au développement de l'activité économique et industrielle qu'a connue (Construction de logements, aménagement de certaines régions, créations de pôles industriels, pollution...etc.) dont elle nous offre une image architecturale défigurée de la façade maritime et cela cause des dégradations sérieuses à l'environnement : pollution, érosion, détérioration de la qualité de vie de manière générale.

L'Algérie s'est trouvée, de façon curieuse mais indéniable, en grande partie coupée de son milieu balnéaire, privée de la mer, ses ressources et de ses atouts dont elle leur tourne « carrément » le dos. Si on prend le cas de Béjaia, la nature nous livre un tableau lamentable défigurant le littoral, ses plages sont transformées en une grande décharge publique à ciel ouvert dont ce phénomène se produit à chaque année. Aguerioune, qui traverse les communes de Souk El Tenine et de Melbou, déborde et finit par charrier dans son sillage toutes ordures de la décharge publique implantée à proximité. A Tipaza, l'attractivité résidentielle et économique de son milieu balnéaire a conduit une augmentation rapide de la population, une concentration qui se traduit par une urbanisation pressante et anarchique, à l'exemple du Douar El Beldj.

Certains sites sont menacés de disparition en raison de la prolifération des constructions illicites. Cette urbanisation mal maîtrisée s'est traduite par des dégradations paysagères omniprésentes et parfois spectaculaires qui a fait perdre l'identité du lieu et ses richesses naturelle ou architecturale.

BUT ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Explorer la relation entre le concept et le palier de conception à travers le dynamisme dans l'organisation des masses, et l'appropriation de l'environnement.
 - Exprimer l'organisation interne des espaces du projet à travers la modularité
 - Consolider la référence historique architecturale au milieu de la conception de la façade architecturale
-

LES HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE

Notre étude s'articule autour de trois hypothèses essentielles :

- La première hypothèse concerne l'organisation des masses qui doit être tributaire des éléments naturels de l'environnement en cernant de plus près l'appropriation de l'eau, la végétation, et profité des potentialités paysagères, ainsi exprimer le concept de dynamisme a travers l'adoption des formes organiques, des parcours fluides.

- La deuxième hypothèse va de soi que, l'organisation interne des espaces du projet correspond à un mode de vie moderne et confortable , une hiérarchie des espaces défini a travers le concepts de la modularité faisant référence a une tradition locale de la région. Une distribution centralisée où le patio agit néanmoins dans une certaine mesure comme un pôle d'organisation géométrique du projet, le reste du projet s'organise autour de ce dernier constituant des parties plus intimes. Cette notion est tirée de la maison à patio traditionnelle.

- Il est donc évident que notre troisième hypothèse est pour sauvegarder et conserver l'architecture de la région étudié a travers la référence historique architecturale qui est comme empreinte à ne pas effacer de l'histoire car chaque époque et chaque civilisation a laisser ses traces et ses empreintes. Toutefois, nous pensons parallèlement qu'il est possible qu'une mixité architecturale entre tradition et modernité rapporte une spécificité.

LA METHODOLOGIE DU TRAVAIL

La méthodologie de cette étude est basée sur deux éléments essentiels

- La réponse aux objectifs pédagogique de l'atelier
- L'exploration des variables de compréhension de l'étude

Le but est de faire une synthèse globale sur l'enseignement et la pratique du projet d'architecture.

Cette synthèse globale sur l'enseignement de la création architecturale se fera par les objectifs suivant:

- Initier l'étudiant à la théorie de conception architecturale.
- Spécifier et développer les variables pour chaque niveau de conception.
- Rechercher les solutions architecturales en rapport avec les repères de conception thématiques et contextuels.

La méthodologie d'exploration des variables de l'étude, elle est faite selon l'approche systémique

L'approche systémique est la décomposition d'un ensemble en système et en sous système, ensuite la recomposition de ce système.

Cette recomposition est basé sur une recherche théorique et une comparaison par rapport a des ouvrages déjà réalisé a travers le monde

LA STRUCTURATION SU MÉMOIRE

Le mémoire est structuré selon six chapitres qui se résument comme suit :

- Le premier chapitre comprend l'introduction générale, et la problématique de l'étude
 - Le deuxième chapitre, s'agit de l'analyse des repères contextuelle de l'idée du projet
 - Le troisième chapitre, contient l'analyse des repères thématiques
 - Le quatrième chapitre ; la matérialisation de l'idée du projet
 - Le cinquième chapitre ; consiste la réalisation de l'idée du projet
 - Le dernier chapitre ; conclusion et recommandations
-

CHAPITRE II

Les repères contextuels de l'idée du projet

INTRODUCTION

Le présent chapitre a pour objet l'exploration des repères contextuels de la formulation de l'idée du projet.

Cette exploration vise à définir les variables géographiques, structurelles et spécifiques du lieu d'implantation du projet.

Ces variables sont classées selon les échelles de lecture de la géographie urbaine, à savoir, le territoire, la région, l'urbain, et l'aire d'intervention.

Cette lecture est basée sur une approche systémique qui décompose puis recompose le système choisi pour la lecture et l'analyse.

La conclusion de ce chapitre va nous permettre de situer notre projet dans ce qui caractérise le lieu ou les variables permanentes du site.

II.1. LES REPÈRES TERRITORIAUX DE L'IMPLANTATION DE L'IDÉE DU PROJET

Le territoire est depuis une entité géographique dont les caractéristiques morphologiques et paysagiste partage des lieux communs, la limite d'un territoire correspond aux changements de ces caractéristiques.

Notre étude vise à situer notre territoire dans ses limites administratives, limites géographiques, potentialités, et l'entité socio-économique

II.1.1 Les limites administratives du territoire d'implantation du projet

Les limites administratives du territoire d'implantation du projet sont examinées à travers l'échelle nationale, régionale et communale

A. L'échelle nationale

Notre aire d'étude se situe dans la wilaya de Tipaza. Wilaya côtière, issue du découpage de l'année 1984, située à 68 km à l'ouest de la capitale Alger, son territoire couvre une superficie de 1605 km².

B. L'échelle régionale

Cherchell est une ville côtière de la mer Méditerranée avec une bande côtière de 26Km, située dans la région Nord du centre du tell Algérien à environ 90 km à l'ouest d'Alger, à 20 km à l'ouest de Tipaza et à 90 km à l'est de Ténès appartenant à la wilaya de Tipaza située à environ 100Km à l'Ouest d'Alger.

La commune de Cherchell est comprise entre : le Cap de Chenoua et celui de Ténès, et s'étale sur une surface de 230Km². (Fig. p.10)

c) L'échelle communale

Ses longues limites territoriales la rapprochent de six communes Tipasa, Nador, Sidi Amar, Menaceur, Sidi Ghilès et Sidi Semiane

Elle est limitée au nord : par la mer méditerranée, au sud par les communes Menacer et sidi amer a l'est par la commune de Tipaza, a l'ouest: par la commune de sidi Ghilès. (Fig. p.10)

II.1.2 Les limites géographiques du territoire d'implantation du projet

Cherchell est limité par: (Fig. p.04)

La mer méditerranée au Nord.

Oued Mazafran à l'Est.

Le mont Chenoua au Nord-Ouest.

Oued Nador à l'Ouest.

La plaine de Mitidja au Sud.

II.1.3 Entité socio-économique existante dans le territoire d'implantation du projet

La commune de Cherchell est à vocation agricole, touristique et de pêche grâce à son grand port de pêche appelé à se transformer en port commercial, le plus grand de la région centre

Il existe un fort rattachement entre Tipaza wilaya de Cherchell et Alger. Elle constitue une articulation entre les différentes structures socio-économiques existantes.

Le projet se situe entre une entité socio-économique balnéaire de tourisme et de détente, et une entité à vocation culturelle et administrative dont il va consolider ces structures. (Fig. p.10)

II.1.4 Le flux

La situation stratégique du projet, profite des différents sites touristiques comme: (Fig. p.10)

Été: Ténès, Tipaza, Zeralda. Douaouda

Hiver: Chréa, Hammam Righa.

II.1.5 Le développement induit

Le projet va induire un développement international, national, régional, ainsi que locale pour subvenir les besoins des différents flux venant soit de territoire national ou international afin de donner une potentialité de

- La création de l'emploi et Favorisation de l'activité économique tertiaire.
- Promotion de la vie culturelle et Alimentation du marché de l'immobilier d'entreprise.
- Renforcement et amélioration de l'attraction touristique de l'agglomération
- Améliorer l'image de la ville

II.1.6 Rapport aux éléments structurants

Le territoire du projet est structuré par des axes de communications qui assurent sont l'accessibilité: (*Fig. p.11*)

Directe par:

La route nationale N°11 qui relie Cherchell-Tipasa-Alger et les différentes villes situées sur cet axe.

Le CW 109 qui relie Cherchell a Chenoua et se raccorde à la RN 11.

La rocade Sud d'Alger qui se joint a la RN11 pour relier Cherchell Tipaza Alger

Indirecte par :

La troisième rocade autoroutière qui longe la plaine de Mitidja pour rejoindre la voix express Douaouda – Cherchell

L'autoroute Est-Ouest relié a la troisième rocade autoroutière qui rejoint après la RN11.

II.1.7 Groupement humains

la ville de Cherchell a une démographie galopante qui est passée de 30 000 habitants en 1975, pour doubler et atteindre 60 000 habitants en 2013.

Le projet est limitrophe à une forte concentration de population des villes métropolitaines. La ville de Cherchell a une démographie remarquable par rapport les communes limitrophes. (*Fig. p.11*)

CONCLUSION

Le territoire d'implantation du projet se distingue dans son échelle nationale par sa situation dans la partie Nord du tell central Algérien et que Cherchell s'articule autours de quatre entités administratives, Tipaza, Blida, et Ain-Defla.

Dans son échelle communale montre que la ville de Cherchell appartient a la wilaya de Tipaza Géographiquement le territoire se caractérise par son caractère balnéaire dont il va gagner les opportunités paysagères de la situation territoriale du projet.

Notre projet va consolider la structure touristique de plus la ville de Cherchell et la wilaya de Tipaza, Il présentera une influence très forte sur le territoire de Tipaza et peut s'étendre jusqu'aux régions des wilayas limitrophes ainsi qu'international.

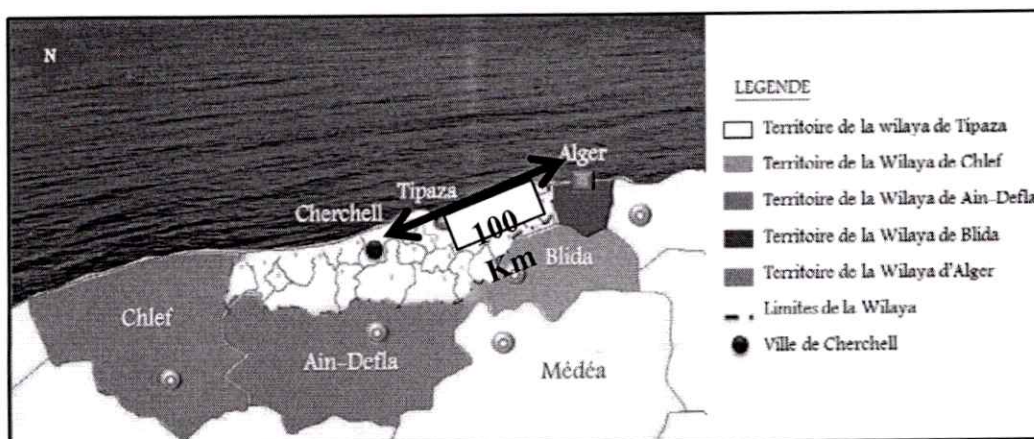


Figure: I.1 Les limites administratives du territoire d'implantation du projet à l'échelle régionale

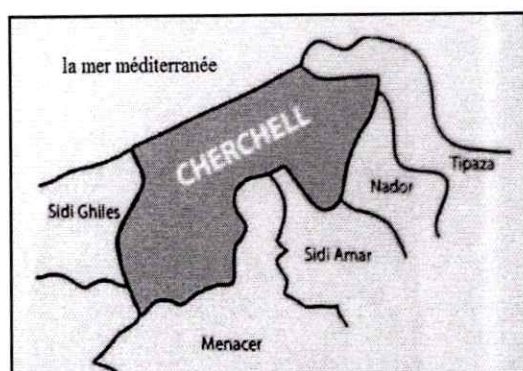


Figure: I.2 Les limites administratives du territoire d'implantation du projet à l'échelle Communale

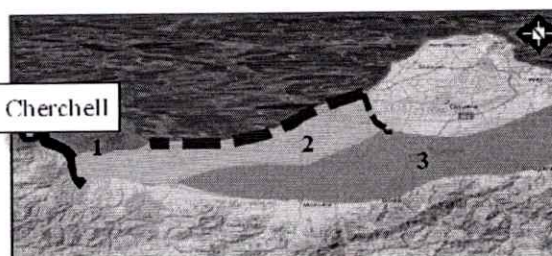


Figure: I.3 Les limites géographiques du territoire d'implantation du projet.



Figure: I.4 entité socio-économique du territoire d'implantation du projet

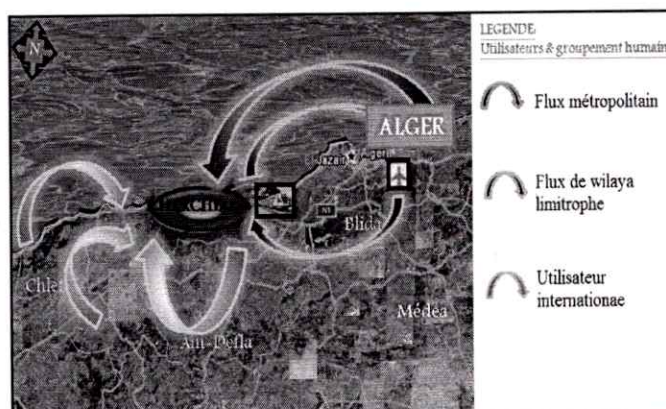


Figure: I.5 le flux

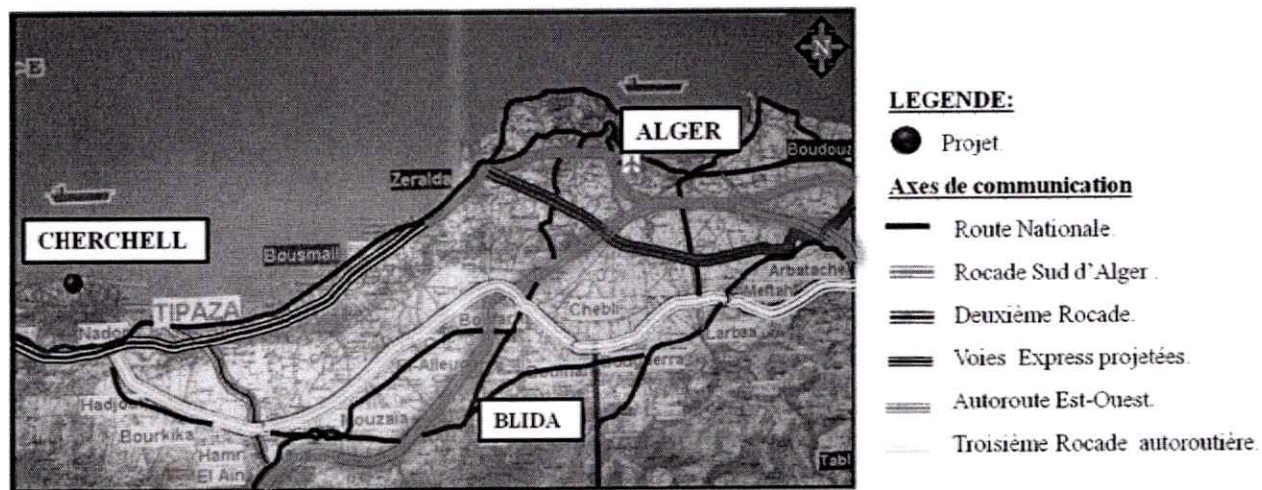


Figure: I.6 rapport aux éléments structurant le territoire d'implantation du projet

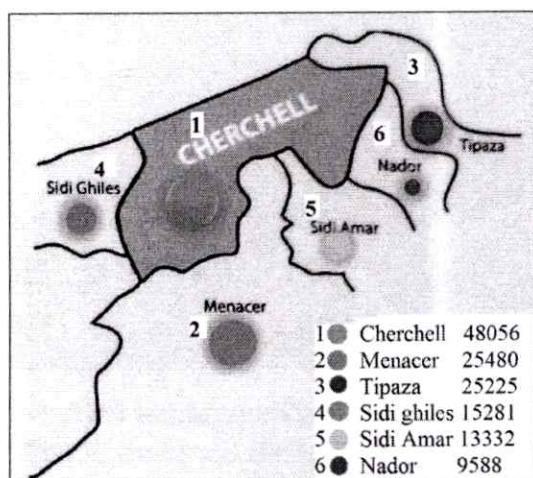


Figure: I.7 Groupement humain

II.2 REPÈRES RÉGIONAUX DE L'IMPLANTATION DU PROJET

INTRODUCTION

La région est définie comme une portion du territoire plus ou moins étendue et délimitée, dont les variables sont déterminées soit par une unité administrative ou économique, soit par la similitude du relief, du climat et de la végétation, soit par une communauté culturelle. La limite d'une région correspond à ses variables.

Notre étude vise à explorer le rapport à la ville, déterminer les repères conceptuels de la ZET, et l'analyse de l'aménagement proposé.

II.2.1 Rapport à la ville

A. Aperçu historique de la ville de Cherchell

a) La période phénicienne (4^{ème} siècle av-J-C):

Les phéniciens installèrent des comptoirs sur toute la cote septentrionale de l'Afrique car Cherchell comme site littoral présentait une disposition qui attira les navigateurs phéniciens par: sa position avancée de l'îlot, sa liaison avec la mer, son site holographique; montagne et collines verdoyantes, son port naturel favorisant les échanges commerciaux, et son site hydrographique: la mer et les cours d'eau.

b) Période romaine (1er - 6ème siècle):

Césarée, comme toute grande ville de l'empire romain fut dotée de plusieurs édifices d'une grande valeur on a :La création du port romain, le tracé en damier de la ville, la structure : cardo-documanus-forum, la création des portes urbaines et monuments, la création des cirques.

c) Période médiévale (15ème siècle):

La destruction de l'ancienne ville par un séisme. La ville de Cherchell tomba sous le contrôle des turcs d'Alger, une forteresse fut alors élevée en 1518, au nord de l'actuelle place d'arme. Des familles maures chassées vint s'installer d'Andalousie qui vont développer le domaine industriel et de l'agriculture redonnons au port son souffle ancien.

d) Période Andalous - Turque (15ème -18ème siècle):

Réutilisation de l'ancienne structure romaine et les mêmes matériaux, préservation de la trame régulière et planifiée plus l'insertion d'une autre organique et spontanée qui suit une hiérarchie des espaces dictée par l'hiérarchie des voies, la rue donne un tissu de rive et la ruelle donne un tissu d'implantation et l'impasse génère un tissu intérieur.

e) Période coloniale

Principal objectif était de renforcer le système défensif de la ville par la régularisation du plan de la ville médiévale. On constate aussi un réalignement des voies sans un module préétabli dans le souci de préserver l'existant.

f) Période post coloniale

Ce qui ne fut pas le cas dans la périodes post colonial ou l'extension de la ville c'est faite au-delà de son enceinte et a été forcée par une démographie croissante et une demande en logements de plus en plus importante ce qui a engendré un besoin pressant de construire

B. Les éléments de repères dans la ville de Cherchell

La ville de Cherchell abrite la plus grande académie militaire interarmes d'Afrique, en plus des deux musées dédiés aux vestiges romains laissés dans la ville (amphithéâtre, statues romaines, mosaïques, monuments architecturaux, etc.).

La ville constitue un pôle touristique de plus en plus important dans le pays, avec son port de pêche, ses plages et ses infrastructures en cours de réalisation ; elle est aussi caractérisée par un conservatoire dédié à la tradition de la musique arabo-andalou. (Fig. p.16)

C. Les ZET existantes dans la ville de Cherchell***La zone d'expansion touristique***

Elle est définie selon le Décret n° 66-75 du 04 avril 1966 comme suit :

« Peut être déclarée comme Z.E.T, toute région ou étendue du territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles ou humaines ou récréatives propices au Tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme » [1]

Dans la ville de Cherchell, il existe deux ZET: la ZET de Oued El Bellah et la ZET d'El Hamdania. Notre projet sera projeté sur la ZET de Oued El Bellah qui est a la tête des ZET prioritaire de la wilaya de Tipaza. (Fig. p.16)

e) Période coloniale

Principal objectif était de renforcer le système défensif de la ville par la régularisation du plan de la ville médiévale. On constate aussi un réaligement des voies sans un module préétabli dans le souci de préserver l'existant.

f) Période poste coloniale

Ce qui ne fut pas le cas dans la périodes post colonial ou l'extension de la ville c'est faite au-delà de son enceinte et a été forcée par une démographie croissante et une demande en logements de plus en plus importante ce qui a engendré un besoin pressant de construire

B. Les éléments de repères dans la ville de Cherchell

La ville de Cherchell abrite la plus grande académie militaire interarmes d'Afrique, en plus des deux musées dédiés aux vestiges romains laissés dans la ville (amphithéâtre, statues romaines, mosaïques, monuments architecturaux, etc.).

La ville constitue un pôle touristique de plus en plus important dans le pays, avec son port de pêche, ses plages et ses infrastructures en cours de réalisation ; elle est aussi caractérisée par un conservatoire dédié à la tradition de la musique arabo-andalou. (Fig. p.16)

C. Les ZET existantes dans la ville de Cherchell***La zone d'expansion touristique***

Elle est définie selon le Décret n° 66-75 du 04 avril 1966 comme suit :

« Peut être déclarée comme Z.E.T, toute région ou étendue du territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles ou humaines ou récréatives propices au Tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme » [1]

Dans la ville de Cherchell, il existe deux ZET: la ZET de Oued El Bellah et la ZET d'El Hamdania. Notre projet sera projeté sur la ZET de Oued El Bellah qui est a la tête des ZET prioritaire de la wilaya de Tipaza. (Fig. p.16)

[1] selon SDAT 2025

II.2.2 Rapport a la ZET

Notre projet se situe dans la ZET de Oued el Bellah qui se caractérise par sa position centrale, appartient au pole touristique d'excellence Nord Centre définit par le SDAT 2025.

A. Présentation de la ZET de oued el Bellah

« Oued El Bellah est situé a l'entrée Est de la ville de Cherchell, dont elle est distante de 2.5 km. Elle couvre une superficie de 102 Ha, et s'étend sur 1.5 km sur la bande littorale, comprise entre « le cap blanc » et « la pointe El Riad »

B. Limites géographiques de la ZET de Oued el Bellah

Elle est limité: (Fig. p.16)

- Au Nord, par la mer méditerranée
- Au Sud, par la route nationale RN11 et les ruines de l'aqueduc romain.
- A l'Est, par « Djebel Chem Beida » qui accueil le domaine forestier de Oued El Bellah
- A l'Ouest, par des terres agricoles

C. L'étude d'aménagement de la ZET

C.1 présentation du bureau d'étude

L'étude a été faite par le bureau d'étude espagnol ARQ-MAQ, qui est spécialisé dans les études de développement touristique, lors d'un meeting entre les experts du BET et les cadres de la wilaya d'Alger. Les espagnol ont proposé un aménagement pour la zone d'extension touristique de Oued el Bellah ouest appuyé par une projection de photos les espagnol ont réussi a mettre en valeur les potentialité touristique de la ZET . A noter que ARQ-MAQ a déjà pris 11 projets sur les 22 que gère l'Agence nationale du développement touristique (ANDT). [2]

C.2 Programme

La structure d'accueil se compose de deux types d'équipements: équipement destinés a l'hébergement saisonniers (hôtels, appart 'hôtel, et villas), autre équipements destinés a l'usage des baigneurs journaliers (équipement balnéaire, aire de jeu, centre commercial) (Fig. p.17)

Zone hôtelière

- Appart 'hôtel **** -appartement-
- Appart 'hôtel **** -villas-
- Hôtel **** -suites-

Zone de loisirs

- Club sportif Centre balnéaire, Aqua parc thérapeutique

Zone commerciale

- Locaux commerciaux, restaurants et accueil
- Port de plaisance
- Centre artisanal traditionnel
- Espaces communs Espace verts, voirie, parkings publics et ponts.

C.3 Principe d'aménagement

Le principe d'aménagement consiste à répartir les activités et les équipements le long de l'Oued qui se développe vers l'intérieur de la ZET.

De la topographie du site résultent cinq zones de constructions différentes qui représentent les parties du projet.

Le système de circulation a été prévu par le bureau d'étude comme réaménagement et revêtement de l'accès utilisé actuellement par les campeurs, et qui bifurque de la RN1. (*Fig. p.17*)

C.4 Repères physiques

Le dessin des périmètres de chaque parcelle est, de manière générale, prédéterminé par la nature même du site sur lequel il s'inscrit.

L'accès à la ZET se fait à travers deux ponts nécessaires pour traverser l'Oued Bellah. Chaque pont débouche dans une voie différente, l'une, la voie principale, descend directement à l'édifice principal de l'appart - hôtel situé à coté de la plage, et l'autre, située le plus près possible de la limite aménageable Est de la Z.E.T. communiquant directement avec les villas.

Le branchement de ces voies (ponts) à la RN11 se fait à travers un rond-point. (*Fig. p.17*)

C.5 Repères fonctionnels

La réponse touristique qui l'on apporter par la proposition d'aménagement a tourner autour des thèmes suivants : Hébergements de qualité, commerciales, sportifs.

CONCLUSION DES REPÈRES RÉGIONAUX

La zone d'intervention qui est la ZET de Oued el Bellah occupe une surface assez importante. Elle présente une facilité d'accès et une grande percée visuelle vers des paysages naturels tel que la mer, la forêt et l'Oued élément naturel dont on peut en profiter

L'étude de son aménagement proposé nous a fait montrer que le programme d'aménagement a tourner autour de trois types de thèmes qui sont les suivants : Hébergements, commerciales, sportifs.

Le projet à implanter doit jouer le rôle de repère par rapport la ville de Cherchell

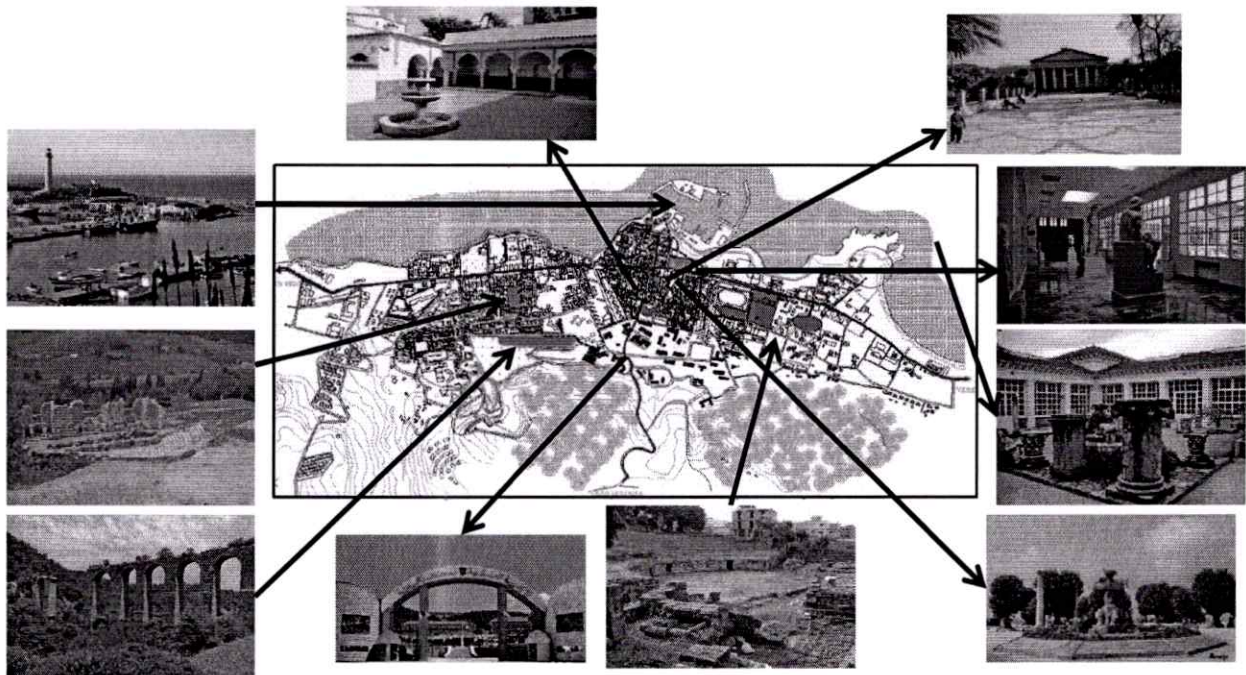


Figure: II.6 Les éléments de repères dans la ville de Cherchell



Figure: II.7 Les ZET existantes dans la ville de Cherchell

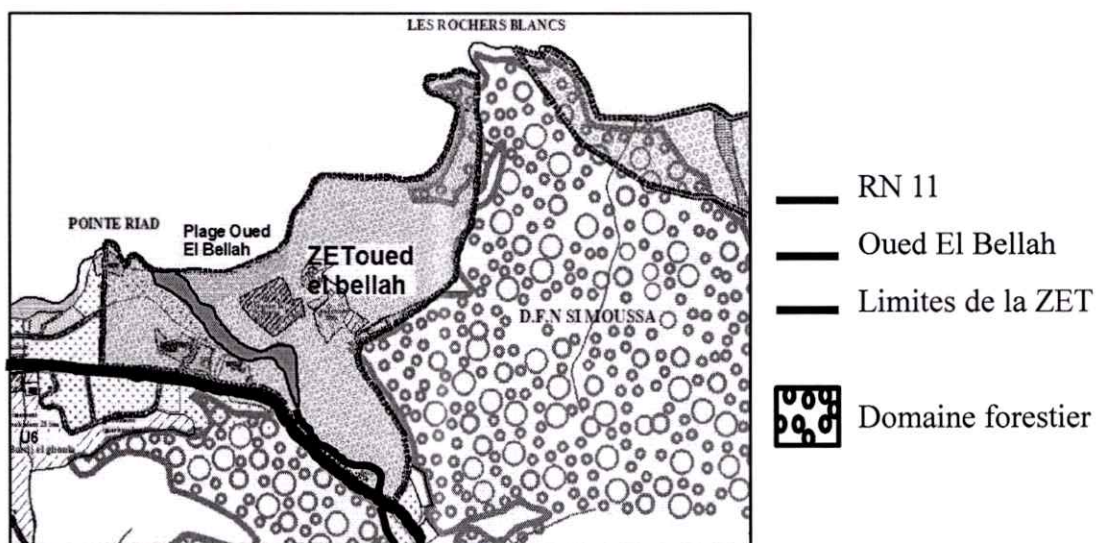


Figure: II.8 les limites géographiques de la ZET de Oued el Bellah

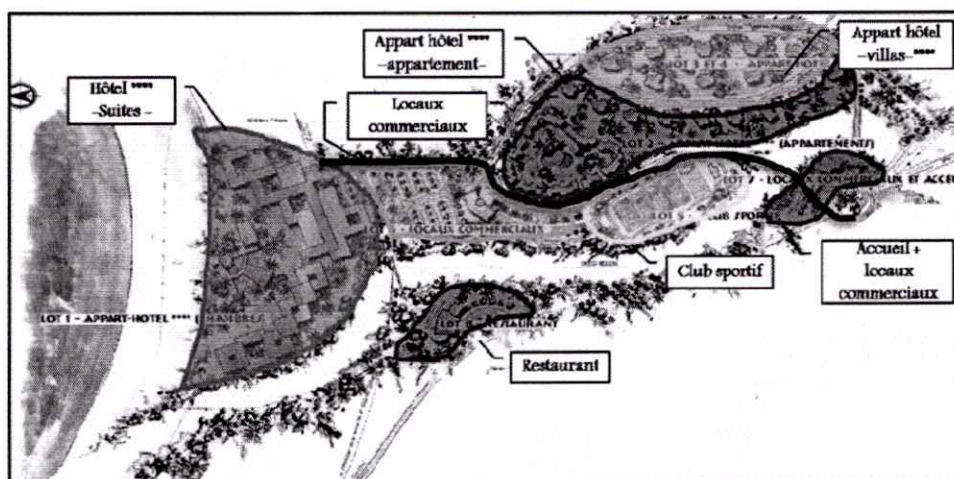


Figure: II.9 Le programme d'aménagement de la ZET proposé par le bureau d'étude ARQ MAQ

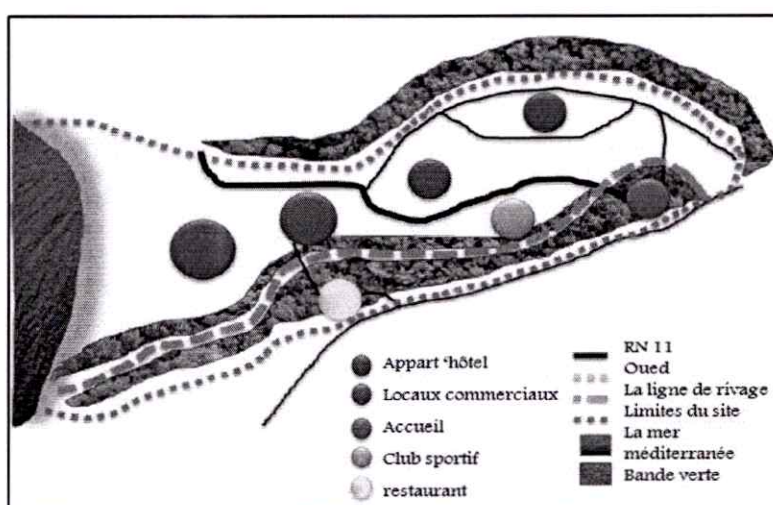


Figure: II.10 Principe d'aménagement de la ZET

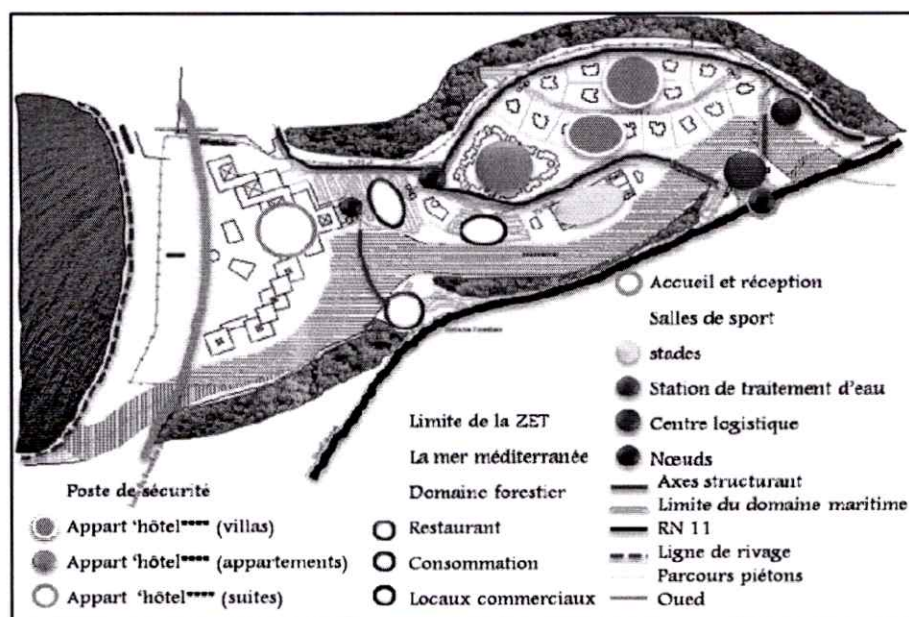


Figure: II.11 les repères physiques de la proposition de l'aménagement de la ZET

II.3. LES REPÈRES LOCAUX DE L'IMPLANTATION DU PROJET

Les repères locaux sont les particularités du lieu d'intervention, sa concerne l'étude de la position géographique du terrain et son environnement immédiat a travers la situation, les caractéristiques climatiques, ainsi que les données géotechniques et les potentialité paysagères du site.

II.3.1 Situation du terrain et environnement immédiat

De l'aménagement de la ZET de Oued el Bellah on constate que la partie centrale est favorable pour l'implantation du projet pour les raisons suivantes: sa situation, la possibilité de valoriser le contacte avec la mer, les potentialités paysagères du site. (Fig. p.20)

Cette partie est délimité comme suit: au Nord par la mer, au Sud par la route Nationale N 11, a l'Est par le domaine forestier, a l'Ouest par :la Route Nationale et l'Oued Bellah.

- **Accessibilité**

La voie tertiaire est en mauvaise état de largeur 05 m. (Fig. p.20)

La voie secondaire de 08 m de largeur qui arrive presque jusqu'à la plage. (Fig. p.20)

La voie principale RN11 de 10 m de largeur est en bon état. (Fig. p.20)

II.3.2 Caractéristiques climatiques de la situation du projet

A. Orientation

Orienté vers la mer. Le site est bien exposé, il est ensoleillé toute la journée, durant l'année. (Fig. p.20)

B. Pluviométrie

les précipitations s'étalent le long de l'année avec un maximum en novembre, décembre, janvier et un minimum en Juin, Juillet, Aout . les six mois les plus arrosées sont d'octobre a mars (reçoivent 500mm en moyenne), du fait, la décroissance de précipitation d'Est en Ouest est très nette de 635 mm.

C. Les vents

Les vents les plus fréquents pendant toute l'année sont ceux du NORD-EST et de l'OUEST, leurs comportement varie selon les saisons, les premiers sont plus fréquents durant l'été, les seconds sont durant l'hiver. (Fig. p.20)

D. La température

Climat Méditerranéen tempéré par un hiver doux et un été relativement chaud, Cette région appartient encore à la zone relativement humide. Les températures de la zone sont soumissent a l'influence de la mer (un été chaud et un hiver doux a froid).

II.3.3 Les données géotechniques de la situation du projet

A. Superficie et dimensionnement de l'aire d'intervention

Superficie totale de la ZET: 244.946,05 m² (24.49 ha)

Domaine maritime: 20.899,59 m² (2.08 ha), Oued: 40.563,92 m² (4.05 ha).

Zone destinée à l'aménagement: 183.482,54 m² (18.34 ha). (Fig. p.20)

B. La topographie de l'aire d'intervention

La topographie du site d'intervention est caractérisée par des pentes qui varient entre 3 et 20% mais en général le terrain est peu accidenté mis à part le côté forêt ainsi que la présence d'une déclivité forte donnant accès à la plage située à l'Est du site. (Fig. p.20)

C. Sismicité de l'aire d'intervention

La région de Cherchell est classée en zone III zone de forte sismicité [3], on doit donc prendre en considération le facteur sismique et le choix de la structure adéquate.

D. Hydrologie

La présence de: « Oued el Bellah » agrément le site et peut faire l'objet d'un aménagement susceptible d'intéresser les personnes en quête de repos moral et physique, à travers de cheminement piétons.

II.3.4 Potentialités paysagères de la situation du projet

Notre site d'intervention présente de différentes percées visuelles vers une variété de potentialités naturelles qui se résument comme suit : montagnes, plages, plaines, plateaux, mer, oued, forêts et des zones agricoles. Les deux forêts d'une surface de 52 Ha, sont composées principalement de PINS d'ALEP (hauteur variée entre 10m-20m), celle de l'OUEST descend jusqu'à la mer. La plage occupe une superficie de 20000m² donc une capacité d'accueil de l'ordre de 2700 baigneurs; elle est d'une largeur de 40m. La nature du sol de la plage est de sable fin à grossier avec une couleur grise. (Fig. p.20)

CONCLUSION

Notre site d'intervention occupe une surface de 18 Ha sur le littoral de Cherchell, il présente une facilité d'accès depuis la RN11, il présente une grande percée visuelle vers des paysages naturels, il sera donc une séquence le long de la RN11

Le site demande une particularité d'aménagement à travers sa forme fluide et une adoption de l'environnement naturels dans son aménagement. Il doit constituer un point de repère et de référence par rapport à la ZET et renforcer la vocation touristique de la ville de Cherchell

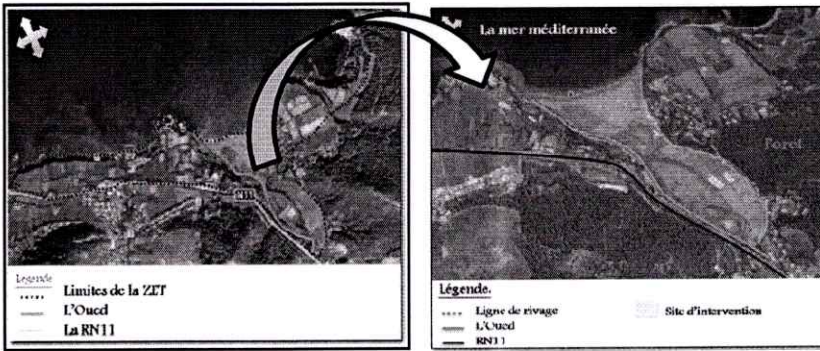
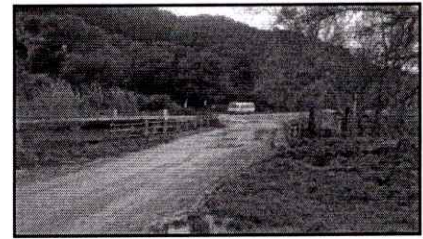


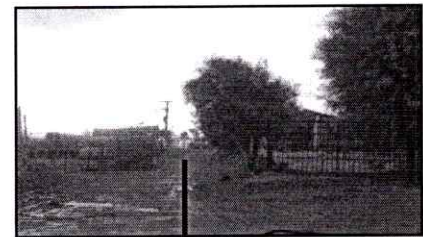
Figure: II.12 situation du terrain d'intervention



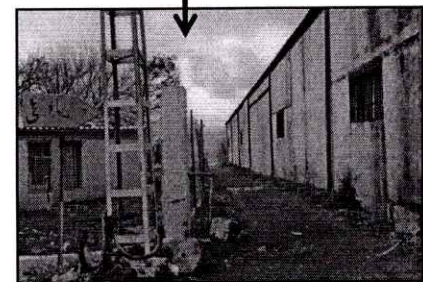
Accès a la ZET = 10m



La voie tertiaire = 5m



La voie secondaire = 8m



Accès a la plage

Figure: II.17 Accessibilité au site

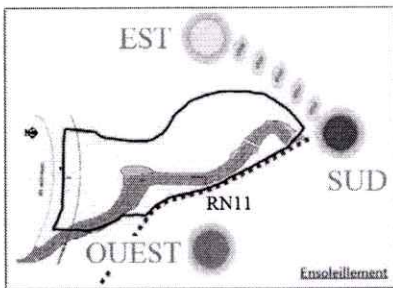


Figure: II.13 Orientation

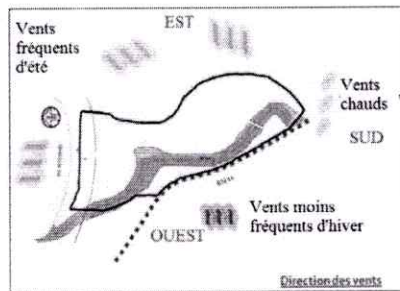


Figure: II.14 Les vents

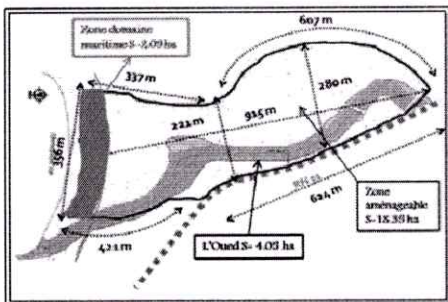


Figure: II.15 Dimensionnements

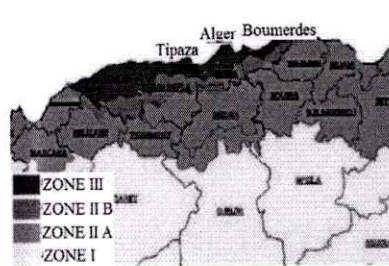
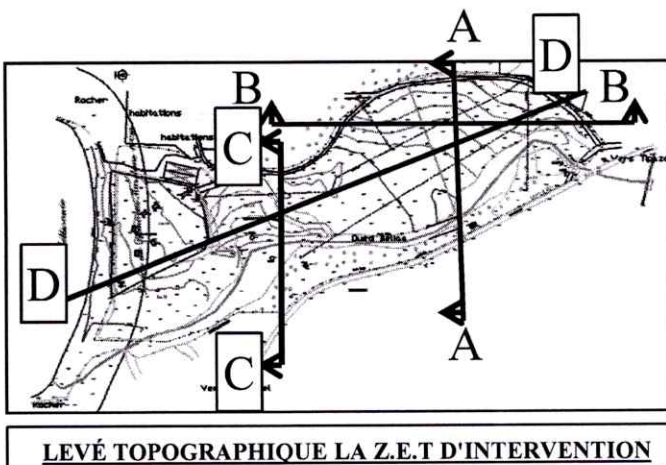


Figure: II.16 Sismicité



LEVÉ TOPOGRAPHIQUE LA Z.E.T D'INTERVENTION

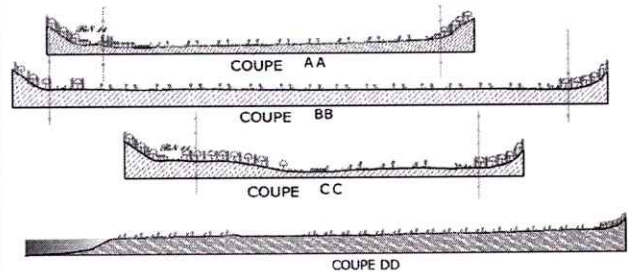
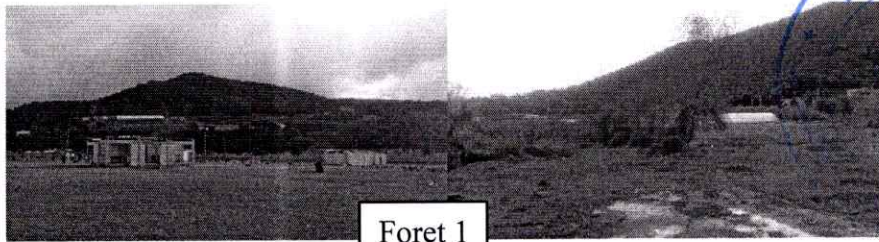
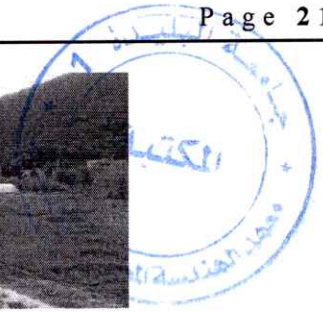


Figure: II.18 Topographie du site



Foret 1



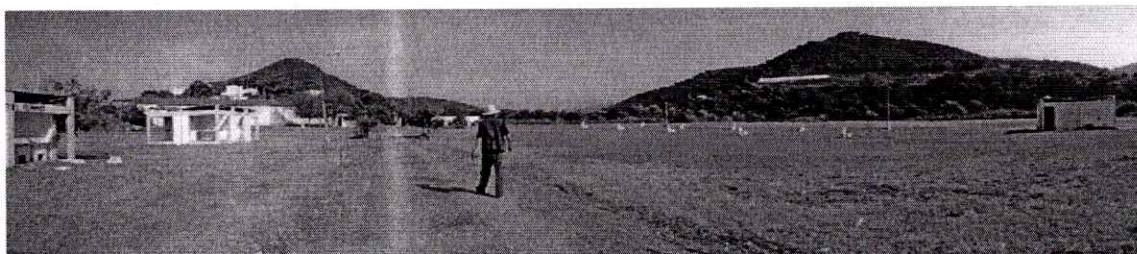
Foret 2

L'oued



La mer

Figure: II.19 Les potentialités paysagères



CONCLUSION DU CHAPITRE

L'exploration des repères contextuels de la formulation de l'idée du projet nous a permis de définir les variables géographiques, structurelles et spécifiques du site d'intervention à l'échelle territoriale, régionale, et locale, et de situer notre projet dans les caractéristiques et les variables permanentes du site.

à travers l'exploration de ce chapitre on a tiré des points essentiels qui sont comme suit:

- Le contacte directe avec la nature
- Proximité de la mer
- L'intégration du projet dans son contexte en bénéficiant des potentialités paysagères qui le rendent catalyseur dans son environnement.
- Apporter une nouvelle image d'architecture balnéaire , à l'échelle d'une future image de la ZET.
- L'influence du projet peu s'étendre à une échelle internationale

CHAPITRE III

*Les repères théorique de la
formulation de l'idée du
projet*

INTRODUCTION

L'objectif de ce chapitre est de fournir un cadre théorique de formulation de l'idée du projet. Ce cadre est basé sur une lecture thématique, une position théorique, et une approche systémique. Cette orientation théorique fait valoir le repère thématique de conception du projet à travers l'examen des variables et mécanismes rentrants dans l'équation de compréhension du thème aussi, la définition du projet à travers sa dimension étymologique, architecturale, et programmatique.

La conclusion de ce chapitre va nous permettre de construire des matrices de concepts et principes en relation avec de différents paliers de conception

III.1. COMPRÉHENSION THÉMATIQUE

La compréhension thématique est la référence théorique d'ancrage du projet, cet ancrage nous situe par rapport aux différentes disciplines et approches théoriques. Dans notre étude qui a pour thème Architecture et Environnement, le sujet choisi dans ce thème identité du lieu dans sa dimension géographique et culturelles.

III.1.1 THÈME DE L'ÉTUDE

A. Architecture

La définition du concept a été définie selon l'orientation pédagogique au sein de notre atelier qui a fait valoir trois dimensions: Objet – Usage – Signification[1]

A.1 Objet

Elle représente deux aspects contradictoires: le contenu et le contenant.

Contenu L'architecture est un contenu de fonction (fonction identitaire, support) et de signification (sémiotique, syntactique, programmatique)

Contenant L'architecture est un contenant de technicité (porté, couvrir, franchir...) et de forme (géométrie, ordre compositionnel)

A. 2. Usage

La définition des usages de l'architecture est structurée suivant deux variables:

Les besoins humains : il y a les besoins latents tel que se déplacer, dormir, échanger, manger..., et les besoins expressifs constituent les activités collectives et l'intégrité sociale

Le mode de vie : les attitudes et le système d'activités

A. 3. Les différentes significations

La définition des différentes significations de l'architecture est structurée suivant trois interprétations à savoir

[1] selon l'équipe pédagogique

A. 3. 1. Interprétation du contenu

- **Interprétation politique**: Pouvoir, protocole, l'égalité, l'individualisme et classe économique.
- **Interprétation philosophique et religieuse**: Adoption d'un style en conformité avec l'axe ou le courant philosophique ou religieux.
- **Interprétation scientifique**: Corrélation entre niveau des sciences et création architecturale.
- **Interprétation économique et sociale**: L'architecture est l'autobiographie du système économique et des institutions sociales.
- **Interprétation naturalise**: La morphologie architecturale s'explique par les conditions géographiques et géologiques des lieux.
- **Interprétation technique**: La production architecturale est soumise à des repères techniques

A. 3. 2. Interprétation psycho-physiologique

L'architecture est une transcription des formes et des relations qui suscitent des relations humaines.

A. 3. 3. Interprétation formaliste

L'architecture est une combinaison de lois et de qualités, des règles et des principes de compositions de formes telles que : la symétrie, l'unité, l'équilibre et la proportionnalité, actuellement, elle ajoute à une conception technique de la construction des objectifs esthétiques, sociaux et environnementaux liés à la fonction du bâtiment et à son intégration dans son environnement.

B. Environnement

B. 1. Sens étymologique du mot « environnement »

«Nous façonnons l'environnement, qui nous façonne à son tour» [2]

Michel Ragon est le premier, en France, à utiliser le terme « ***environnement*** ».

Le sens originel du vocable « environnement », est lui-même ambigu, les dictionnaires en signalent le caractère actif (environner, c'est mettre autour : par exemple, environner de murs un jardin) ou passif (être autour : les montagnes qui environnent la ville).

Ce terme a disparu de la langue française, on le trouve pas dans l'édition de 1930 du Grand Larousse. Il y a moins de vingt ans, le mot réapparaît avec un anglicisme qui tend à remplacer de plus en plus le terme « milieu ».

Quant au vocable « environnement », en anglais, signifie « les conditions influençant la vie, le développement ou la croissance des êtres vivants», soleil, végétation

B. 2. L'environnement en Architecture

En architecture, l'environnement se compose de l'environnement artificiel et l'environnement naturel.

L'environnement artificiel regroupe l'aménagement humain et les constructions, et est analysé à travers le paysage urbain et le site. Il désigne le contexte dans lequel le bâtiment est implanté constitué par le cadre bâti et non bâti.

l'environnement naturel constitue les êtres vivants et les non vivants, où l'homme comme un des composants est participants subordonnés aux droits de la nature : l'eau, vent

B. 3. La conception avec l'environnement

Concevoir avec l'environnement vise à satisfaire trois exigences complémentaires:

- Maîtriser: les impacts d'un bâtiment sur l'environnement.
- Créer: un environnement sain et confortable pour ses utilisateurs.
- Préserver: les ressources naturelles en optimisant leurs usages.

III.1.2 SUJET DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE « Identité du lieu »

Le sujet de référence de l'étude met en relation le référentiel thématique et le lien pour notre étude .
Le sujet est l'identité du lieu dans ses dimensions environnementale et historique.

Définition du sujet de référence

L'identité du lieu est un ensemble référentiel complexe de relations, de comportements environnementaux, de préférences et d'attitudes vis-à-vis de l'environnement. Le concept d'identité serait inconcevable hors du système interactionnel liant activement l'individu à son environnement tant physique que social. [4]

Dans notre recherche, nous allons introduire l'identité historique et environnementale du lieu.

A. Définition de l'identité historique

L'identité historique du lieu découle de la mémoire dont il est porteur et des valeurs attachées à ce lieu. [5]

Dans notre projet on va se référer à l'histoire architecturale qui porte notre territoire par la reproduction de certains traits permanents d'un patrimoine historique architecturale. La référence historique a deux dimensions:

La référence historique structurelle: elle interprète la structure du projet avec son environnement immédiat, la structure entre les différents composants du projet, et la structure du projet lui-même

La référence historique typologique: elle interprète l'architecture du projet et la typologie volumétrique du projet, caractères physique, géométrie, organisation des espaces...etc (*Voir schéma P.29*)

B. Définition de l'identité environnementale

Chaque lieu a son propre identité définie par ses valeurs physiques de l'environnement qui peuvent être naturels ou artificiels.

L'environnement naturel: C'est tous ce qui nous offre la nature du dieu; de la topographie, du paysage, l'eau, végétation, le vent, le soleil,...etc.

L'environnement artificiel: C'est la production humaine, les construction...etc.

Dans notre site d'intervention on va approprié l'environnement naturel.

B.1 Définition de « l'appropriation »

La notion d'appropriation véhicule deux idées dominantes. D'une part, celle d'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise; d'autre part, celle, qui découle de la première, d'action visant à rendre propre quelque chose.[6]

[L'idée dominante est celle d'adaptation] action d'adapter quelque chose à un usage déterminé.


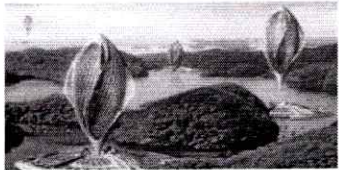
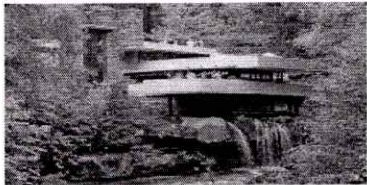
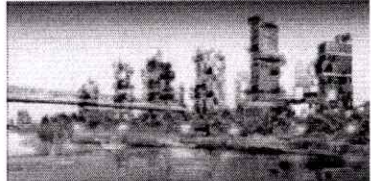
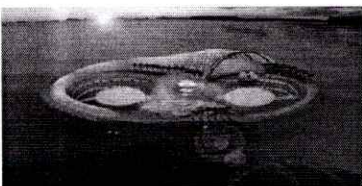

B. 2. Les mécanismes d'appropriation

- **Adaptation:** Soumission des caractéristiques physiques sensoriels
- **Reproduction:** Action de refermer et d'insérer un ou plusieurs éléments de l'environnement avec engendrement d'une complexité formelle et fonctionnelle
- **Assimilation** Action de représenter par union ou rapprochement pour une intégration.

C. Matrice thématique***C.1. Matrice « 1 » Architecture/ Référence historique***

Référence historique	Structurale		Topologique	
Architecture	Organisation des masses	Relation a l'environnement	Apparence des façades	OIEP
Objet	Organisation axiale Centralité orienté	Rapport et proportionnalité et équilibre	Symbolisme, simplicité, composition	Centralité spatiale et fonctionnelle
Usage	Rapport plein vide	Relativité, proportion.	Convenance harmonie	Rapport plein et vide Forme suit la fonction
Signification	Puissance et monumentalité	Cohérence et influence	Style Reconnaissance architecturale	Qualification spatiale

C.2 Matrice « 2 » Appropriation / Environnement naturel

L'appropriation <small>E. N. E</small>	EAU	VÉGÉTATION
Intégration / adaptation	 <p>Comment on intègre l'eau en architecture?</p> <p>Architecture entretient un rapport avec l'eau par le biais de son appropriation sous forme d'intégration</p>	 <p>Comment on intègre la végétation en architecture?</p> <p>Architecture entretient un rapport avec la végétation par le biais de son appropriation sous forme d'intégration</p>
Reproduction	 <p>Comment on reproduit l'eau en architecture?</p> <p>Architecture entretient un rapport avec l'eau par le biais de son appropriation sous forme et reproduction par consolidation.</p>	 <p>Comment on reproduit la végétation en architecture?</p> <p>Architecture entretient un rapport avec la végétation par le biais de son appropriation sous forme de reproduction.</p>
Assimilation	 <p>Comment on assimile l'architecture a l'eau?</p> <p>Architecture entretient un rapport avec l'eau par le biais de son appropriation sous forme d'adaptation et assimilation par des formes fluides .</p>	 <p>Comment on assimile la végétation a l'eau?</p> <p>Architecture entretient un rapport avec la végétation par le biais de son appropriation sous forme d'assimilation par consolidation.</p>

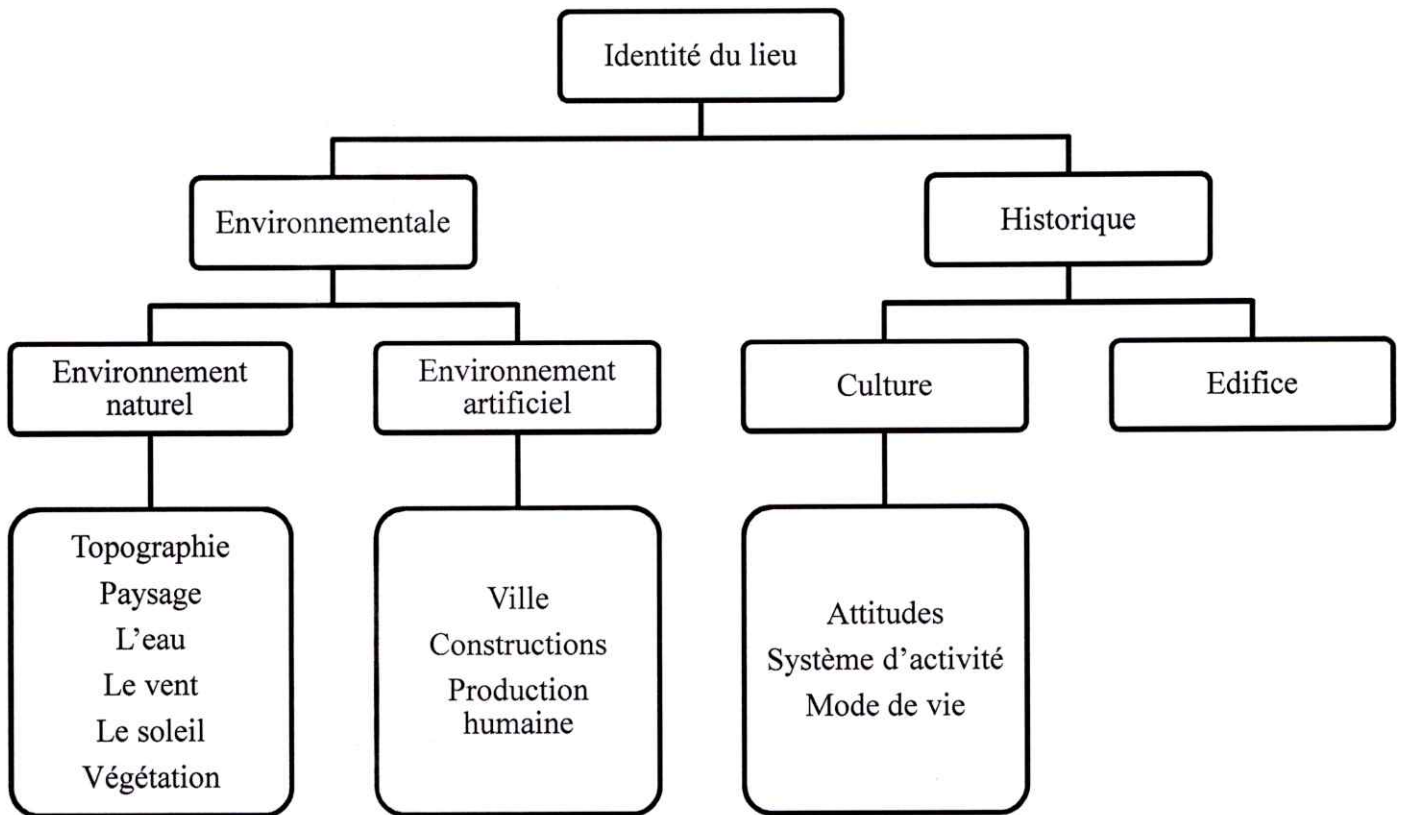


Schéma de compréhension du sujet de référence

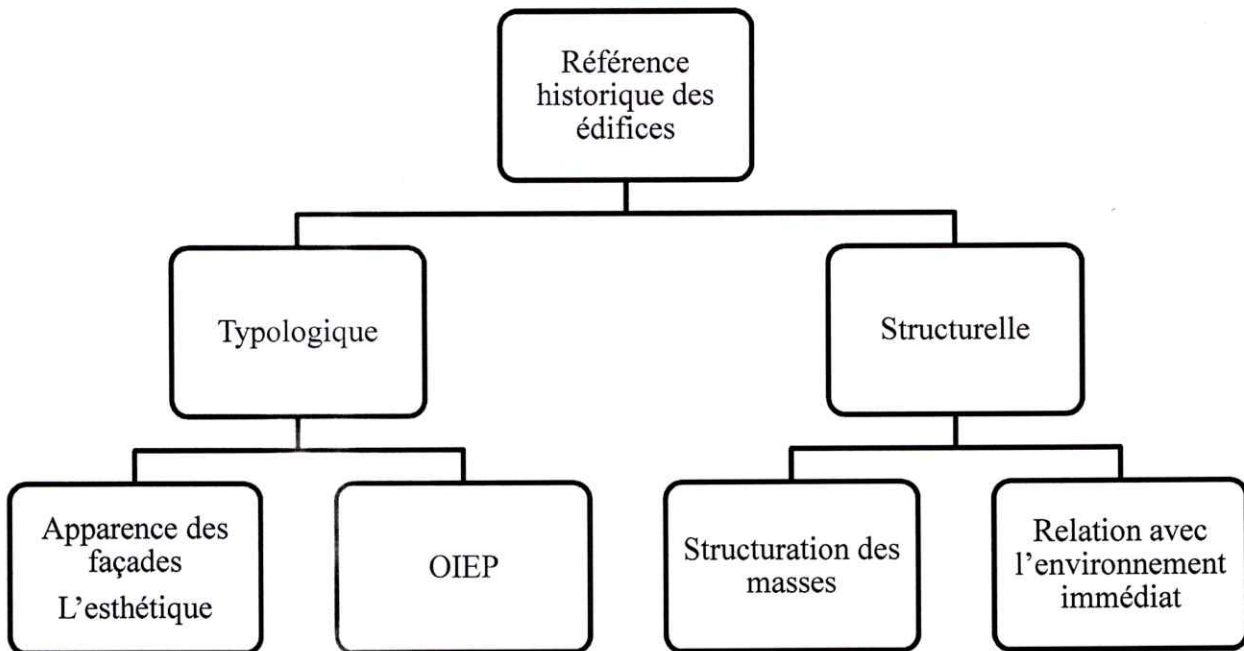


Schéma de compréhension des variables de la référence historique

III.2 LA DÉFINITION DU PROJET

Un projet d'architecture incarne une complexité d'une dimension qui définit ses limites et ses étendues.

Notre étude résume ces limites et ces étendues selon 3 dimensions:

Etymologique, architecturale, et programmatique.

III.2.1 Définition étymologique

Le projet est tout d'abord un aménagement d'un village de vacance dont:

Village: Groupement d'habitations permanentes - Ensemble organisé de structures d'accueil - Une forme de vie communautaire - Agglomération, possédant des services de première nécessité et offrant une forme de vie communautaire. [*]

Vacance: Être libre, être inoccupé, Temps de repos, se détendre, jours de loisirs [*]

Balnéaire: Relatif au tourisme de bord de mer - Désigne un lieu où l'on peut prendre des bains en mer - Caractère de ce qui est au bord de mer [*]

« village de vacance balnéaire »

Appelés aussi villages clubs, organisé en plusieurs bâtiments (bungalows, appartements, chalets, services liés à l'hôtellerie...etc) ainsi que des équipements et des activités de loisirs. C'est un hébergement touristique qui accueille essentiellement des familles, le plus souvent lors de leurs vacances... faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial, pour assurer des séjours de vacances et de loisirs selon un prix forfait.

Le projet qu'on a développé intitulé Hôtel particulier dont:

Hôtel: C'est un établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublés, en location à un tarif journalier [*]

Particulier: Caractère qui se distingue des autres individus ou autres éléments de même nature – Caractère qui appartient en propre et singulièrement à certaines personnes ou à certaines choses - Il se dit de personnes qui sont, à l'égard d'autres, dans un rapport tout spécial. [*]

« Hôtel particulier »

L'expression est relativement récente il s'agit de bien distinguer les hôtels des voyageurs et les hôtels dont le quel vit une famille donc des hôtels de particuliers


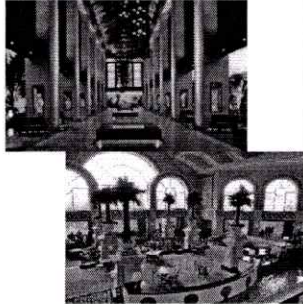

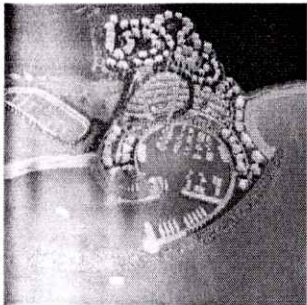
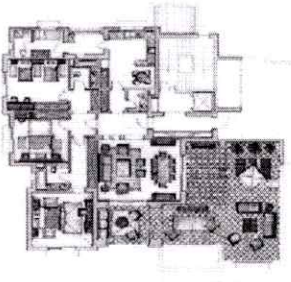
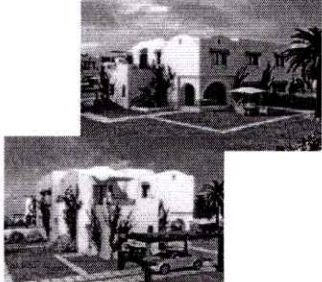
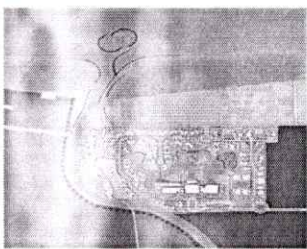
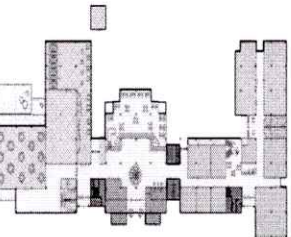
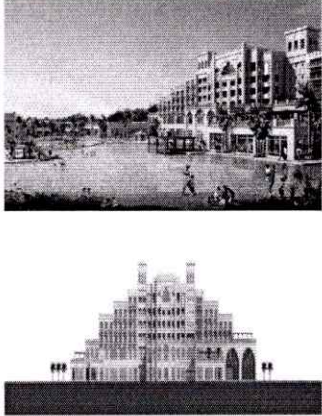
Mais pendant longtemps l'expression avait un sens beaucoup restreint s'était une vaste demeure d'un grand personnage, dont la taille et le décor sont en rapport avec le rôle social de la famille qui l'occupe, s'était un type de logement consistant en une maison luxueuse.

[*] Jean Dubois & Al, Dictionnaire étymologique, LAROUSSE, juillet 2007


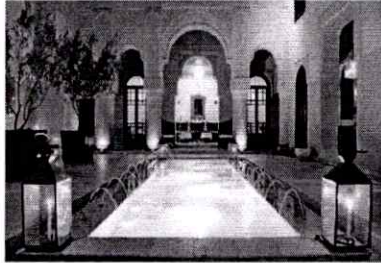
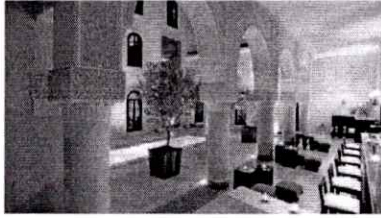

III. 2.2 Définition Architecturale

L'approche adoptée dans la définition architecturale du projet est de mettre en relation les variables d'un projet et le sujet de référence. Cette relation a pour objet de comprendre l'influence de l'impact de la dimension conceptuels du projet a travers une lecture d'exemple.

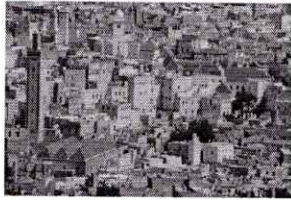
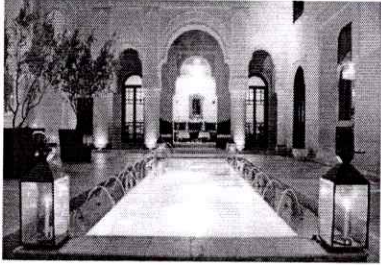
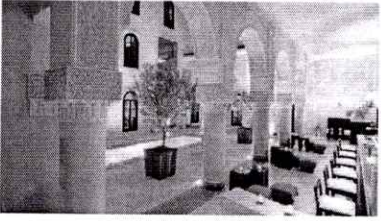
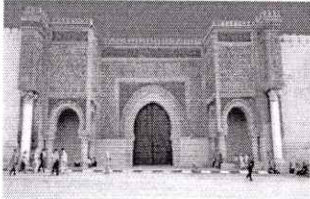
A. « village de vacance balnéaire »

Exemples	Conception des masses	OIEP	Architecture
<p><u>Club de vacances Atlantis, Paradies Island, Bahamas</u></p> <p>c'est un équipement de sport et de loisirs appelé la vague</p>	<p>Organisation fluide et homogène</p> 	<p>flexibilité et modularité dans OIEP</p> 	<p>Architecture arabo musulmane</p> 
<p><u>Le complexe touristique de la baie de Gammarth, Tunisie</u></p> <p>Architecte: Moez Gueddas c'est un équipement de sport et de loisirs</p>	<p>Organisation fluide et homogène, conçu en gradins avec vue panoramiques</p> 	<p>•La modernité dans l'organisation des espaces, plan libre</p> 	<p>Style arabo-mauresque: un parfum nostalgique de retour a la ville traditionnelle avec une infrastructure moderne</p> 
<p><u>Complexe touristique a Tipaza</u></p> <p>c'est un équipement de sport et de loisirs</p>	<p>Fournit une grande variété de loisirs et un espace et une vue magnifique.</p> 	<p>L'organisation est centrale</p> 	<p>Style arabo moresque</p> 

B. « Hôtel particulier »

Exemples	Conception des masses	Organisation des espaces interne	Architecture
<p>hôte Riad Fès – Relais & Châteaux</p> <p>situé a Fès – Marrakech-</p>	<p>Composé de quatre corps dont un corps centrale entouré par 3 autres corps de forme régulière statique</p> 	<p>Organisation centralisé autour d'une cour intérieure à ciel ouvert à plan de base rectangulaire.</p> <p>Entourée sur quatre côtés d'une galerie couverte à colonnades permettant de protéger les pièces du soleil et de la pluie</p> <p>Au centre, on trouve un point d'eau, richement décoré de verdure</p>  	<p>un style plus contemporain de l'architecture hispano-mauresque.</p> <p>Façade: Muraille aveugle de 6 à 8 mètres de haut, totalement neutre et inesthétique, sans aucune fenêtre.</p> 

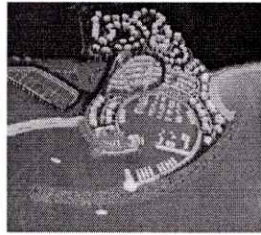

B. « Hôtel particulier »

Exemples	Conception des masses	Organisation des espaces interne	Architecture
<p>hôte Riad Fès – Relais & Châteaux</p> <p>situé a Fès – Marrakech-</p>	<p>Composé de quatre corps dont un corps centrale entouré par 3 autres corps de forme régulière statique</p> 	<p>Organisation centralisé autour d'une cour intérieure à ciel ouvert à plan de base rectangulaire.</p> <p>Entourée sur quatre côtés d'une galerie couverte à colonnades permettant de protéger les pièces du soleil et de la pluie</p> <p>Au centre, on trouve un point d'eau, richement décoré de verdure</p>  	<p>un style plus contemporain de l'architecture hispano-mauresque.</p> <p>Façade: Muraille aveugle de 6 à 8 mètres de haut, totalement neutre et inesthétique, sans aucune fenêtre.</p> 

III.2.3 Définition programmatique

La définition programmatique du projet est aussi défini sur une étude comparatives des exemples, cette étude est orienté vers l'extraction des points communs des objectifs programmatiques, des fonctions, et des activités.

A. « village de vacance balnéaire »

Exemples	objectifs	Fonctions mères	Espaces
<p><u>Le complexe touristique de la baie de Gammarth, Tunisie</u> Architecte: Moez Gueddas c'est un équipement de sport et de loisirs</p> 	<ul style="list-style-type: none"> •Hiérarchisation des formes et des fonctions avec des parcours de découverte fluides qui revalorisent l'objectif du projet •Connexion avec les espaces verts •Exploration des opportunités paysagères 	<p>Balade maritime et tertiaire</p> <p>Repos physique</p> <p>Repos morale</p> <p>Echange non structuré</p>	<p>port de plaisance</p> <p>Résidences de luxe (85000 m²)</p> <p>Espaces verts (17000 m²)</p> <p>Commerce et services (10000m²)</p>
<p><u>Complexe touristique a Tipaza</u> Le nouveau village touristique « Le Grand Bleu » de Chenoua plage – Tipaza-</p> 	<ul style="list-style-type: none"> •Création d'un espace de détente moderne •Développement des condition de confort •Offrir à la clientèle de proximité, nationale et internationale des produits « balnéaires » de qualité. 	<p>Repos physique</p> <p>Repos morale</p> <p>Echange structuré</p> <p>Echange non structuré</p> <p>Plaisance, et balade maritime</p> <p>Détente</p> <p>Loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> •01 hotel de 4* (280 lits) •120 appart'hotel (entre F3 et studio) •06 résidences de luxe •Les espaces verts •Salles de conférences •Salles polyvalente •Restaurants cafétérias •Commerces •Terrasse jardin •Théâtre en plein air •Espaces de regroupement •Quai sur pilotis •Remise en forme •02 piscines mixtes •01 piscine pour enfants •01 piscine pour femmes

B. « Hôtel particulier »

Exemples	objectifs	Fonctions mères	Espaces
hôte Riad Fès – Relais & Châteaux situé a Fès – Marrakech-	<ul style="list-style-type: none"> •la découverte de l'authenticité et le faste de la vie des nobles familles fassies qui faisaient de leur demeure. le dépositaire et le miroir de leur civilisation raffinée et de leur passé prestigieux •Faire connaître la plus grande tradition fassie dans un espace harmonieux, confortable et luxueux. 	Repos physique	•25 grandes suite d'une superficie qui varie entre 35 m ² et 70m ²
		Repos morale	<ul style="list-style-type: none"> •Terrasses privatives pour quelques chambres donnent sur vue panoramique sur média de Fès •4 grands patios •Solarium •Espaces de repos arboré •Un bassin d'agrément avec terrasses arborées
		Détente	<ul style="list-style-type: none"> •5 salons •Piscine •Salle de sport
		Consommation	<ul style="list-style-type: none"> •01 Restaurant-terrasse panoramique, arboré (palmiers) avec végétation variée. •01 restaurant •Un lounge-bar avec terrasse au bord d'un bassin •Salon de thé •fumoir
		Remise en forme	•Grand hammam

CONCLUSION

La définition architecturale des exemples précédents nous permettent de faire ressortir certains principes qui pourrait influencer notre projet parmi lesquelles nous pouvons citer :

- La monumentalité architecturale
- Le luxe dans OIEP
- La modernité architecturale dans les matériaux utilisés
- L'inspiration de l'histoire dans la conception architecturale afin de refléter l'importance de l'histoire de la ville

CONCLUSION DU CHAPITRE

La compréhension thématique nous a permis de faire valoir la notion de l'environnement naturel et ses mécanismes d'appropriation, ainsi que la notion de l'identité du lieu sur le plan géographique et historique

CHAPITRE IV

La matérialisation de l'idée du projet

INTRODUCTION

Le présent chapitre a pour objet la matérialisation de l'idée du projet à travers la vérification de l'hypothèse émise précédemment. Cette matérialisation concerne le rapport entre le concept de base et le palier de conception.

Dans cette étude on distingue 3 paliers de conception :

- Le plan de masse
- L'organisation interne des espaces du projet (OIEP)
- L'architecture du projet (façade)

L'examen des hypothèses de l'étude va mettre en équation les concepts de base.

En conclusion le chapitre va nous fournir le dossier graphique de la vérification des hypothèses.

IV.1. PROGRAMMATION DU PROJET

« Le programme est un moment en amont du projet. C'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister..., c'est un point de départ mais aussi une phase préparatoire » [7]

« La programmation est présentée à la fois comme un outil, et une manière d'aborder les problèmes, d'appréhender et de contrôler son futur environnement » [8]

• Définition de la programmation

La programmation consiste à décrire les objectifs et le rôle de l'équipement afin de satisfaire les exigences citées dans l'étude thématique du projet.

IV.1.1 PROGRAMMATION DE VILLAGE DE VACANCE

A. Définition des objectifs programmatiques à l'échelle du plan d'aménagement

Objectifs liés au site: Faire du projet un point de repère dans la ville.

Créer une dynamique par la valorisation et la découverte du caractère touristique balnéaire dans tous ses aspects.

Objectifs liés au thème: Consolider un bon dialogue entre l'environnement naturel et le projet à travers le concept d'appropriation.

Exploiter les potentialités environnementales

Objectifs liés au caractère du projet: Création d'un repère fonctionnel de la Z-E-T, et offrir un cadre de détente luxueux.

[7] SOWA Alex, Architecture d'aujourd'hui N°339, Programme et forme, mars 2002

[8] F. LOMBARD. TA:3031

B. Définition des fonctions mères a l'échelle du plan d'aménagement

Loisirs: Offrir un cadre de loisirs, de sport, de détente et diversifier le choix à l'utilisateur, et développé une nouvelle forme de loisirs.

Repos:

• **Repos physique:** La capacité des usagers à avoir un hébergement confortable de repos et remise en forme

• **Repos morale:** Explorer les potentialités environnementales

Échange: Créer une structure d'échange et de rencontre

C. Définition des activités et des espaces

Fonctions mères		Activités	Sous activités	Espaces
REPOS	Physique	Hôtellerie	Accueil Manger Consommer Reposer Dormir Se détendre Se mettre en forme Gérer S'amuser	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôtel **** luxe ▪ 4 Apart 'hôtel de luxe
		Hébergement		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 villas
	Moral	Le contact avec la nature	Se reposer moralement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espaces vert ▪ Jardins ▪ Bassins écologiques
Détente et loisirs	Activité de loisirs et de détente liée au site	Faire du sport S'amuser décontracté		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stade de tennis ▪ Stade de basket ball ▪ Circuit de footing ▪ Salles de sport (muscultation, aérobic, gym, yoga) ▪ Piscine couverte ▪ Équitation ▪ Salle de jeux ▪ Espaces de jeux pour les enfants
	Activités de loisirs et de détente lié a la mer		Nager Jouer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plongé sou marine ▪ Kayak ▪ Aqua-parc ▪ Port de plaisance

Fonctions mères		Activités	Sous activités	Espaces
Échange	Échange structuré	Activités des échanges culturels	Communiquer Documenter Informer Conférence Séminaire Lire Exposer Représenter	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle polyvalente ▪ Amphithéâtre ▪ Bibliothèque ▪ Cinéma ▪ Théâtre en plein aire
		Activités des échanges commerciaux	Opération financière Acheter Vendre Louer consommer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ snack bar ▪ Boutiques ▪ Kiosks ▪ Crémeries ▪ Salon de thé ▪ Cafétéria ▪ Restaurant gastronomique ▪ Restaurant traditionnel ▪ Restaurant marins
	Échange non structuré	Activités des échanges sociaux	Se regrouper Découvrir Rencontrer Balader Echanger	Aires de regroupement Esplanade plage

IV.1.2 Programmation de l'hôtel particulier**A. Définition des objectifs a l'échelle de l'hôtel particulier**

Développé une structure physique pour engendrer une qualité de luxe formelle, spatiale, et fonctionnelle

B. Définition des fonctions mères

Repos: Apporter un luxe formel, spatiale, et fonctionnel, a travers la qualité des espaces, l'orientation des appartements vers des vues panoramiques, et assurer l'éclairage naturel et la tranquillité




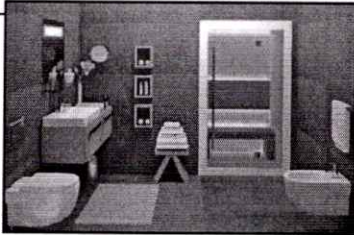

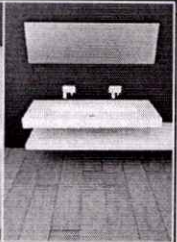
Remise en forme: Apporter un niveau élevé de confort pour la remise en forme

Échange: Révéler l'image du luxe dans l'échange a travers un service luxueux, les formes, et les dimensions


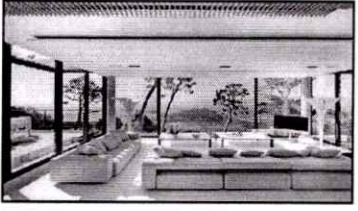

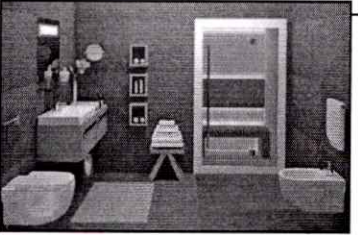

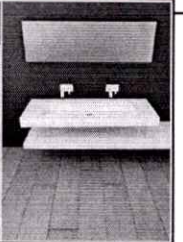
Fonctions mères	Activités	Espaces	Sous espace	Surfaces M ²
Repos	Se reposer Se détendre Se rassembler Dormir Besoin sanitaire	Appartement_simplexe	<ul style="list-style-type: none"> •Hall d'entrée •Séjour •Coin TV •Chambre •Hammam + douche + •Wc •Terrasse jardin 	20 40 20 35 20 60
		Appartement duplex	<ul style="list-style-type: none"> •Hall d'entrée •Séjour •Coin TV •Chambre parents •Chambre d'enfants •Chambre •Hammam + douche •Wc •Terrasse jardin 	20 40 20 35 30 30 20 60
Remise en forme	Faire du sport Se coiffer Mise en beauté Se soigner S'apaiser Se calmer	<ul style="list-style-type: none"> •Salle de gym •Salle de yoga •Salle de musculation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪Bureau d'orientation ▪Vestiaires ▪Douches ▪Wc 	500
		<ul style="list-style-type: none"> •Salon de beauté femme •Salon de beauté homme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪Bureau d'orientation ▪Espace d'attente ▪Poste de coiffage ▪Coin shampoing ▪Coin esthétique ▪Coin rangement de produits ▪Wc 	200

Remise en forme	Faire du sport	▪ Soins humide	▪ Accueil / orientation	200	
	Se coiffer		▪ Attente		
	Mise en beauté	▪ Vestiaires	▪ Hammam		
	Se soigner	▪ Sauna	▪ Douche a jet		
	S'apaiser	▪ Bain bouillant	▪ pédiluve		
Se calmer	▪ Soins sec	▪ Accueil / orientation	200		
		▪ Attente			
		▪ Vestiaires			
		▪ Box de massages			
Échange	Échange structuré	Activités des échanges culturels		300	
		Communiquer	▪ Bibliothèque		200
		Documenter	▪ Cinéma		
		Informar	▪ Salle d'expositions		
		Conférence	▪ Salle de conte pour les enfants		
	Lire		115		
	Exposer		100		
	Échange non structuré	Activités des échanges sociaux		250	
		Se regrouper	▪ Salon d'accueil traditionnel		250
		Découvrir	▪ Salon d'accueil contemporain		
Rencontrer		▪ Restaurant			
Échanger		▪ Petit déjeuner			
	▪ Café bar	200			
	▪ Salon de thé	200			

D. Nature qualitative des espaces du projet

Fonction	Espace	Sous espace	Qualités spatiale	Photos
Repos physique	Appartements •Luxe •Tranquillité •Orientation •Lumière	Le hall	<ul style="list-style-type: none"> •Forme accueillante et très bien éclairé naturellement •Doit être directement accessible depuis les pièces principales •La surface doit être suffisamment grande pour l'accueil et la circulation 	
		Le séjour	<ul style="list-style-type: none"> ▪Le Séjour doit être obligatoirement éclairé en lumière naturelle, ses ouvertures sur la façade sont plus importante, il nécessite un maximum d'éclairage naturel et qu'il donne sur les potentialités de la nature. 	 
		Chambre	<ul style="list-style-type: none"> ▪Elle sera équipé d'une douche et un hammam (tradition arabe) ▪Pour les appartements en duplex on aura un WC au niveau de l'espace jour. 	
		Salle de bain	<ul style="list-style-type: none"> ▪Un lave mains est obligatoire dans le WC plus des équipements habituels. ▪Prévoir deux pièces séparer pour la salle de bain et WC 	 

D. Nature qualitative des espaces du projet

Fonction	Espace	Sous espace	Qualités spatiale	Photos
Repos physique	Appartements •Luxe •Tranquillité •Orientation •Lumière	Le hall	<ul style="list-style-type: none"> •Forme accueillante et très bien éclairé naturellement •Doit être directement accessible depuis les pièces principales •La surface doit être suffisamment grande pour l'accueil et la circulation 	
		Le séjour	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Séjour doit être obligatoirement éclairé en lumière naturelle, ses ouvertures sur la façade sont plus importante, il nécessite un maximum d'éclairage naturel et qu'il donne sur les potentialités de la nature. 	 
		Chambre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elle sera équipé d'une douche et un hammam (tradition arabe) ▪ Pour les appartements en duplex on aura un WC au niveau de l'espace jour. 	
		Salle de bain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un lave mains est obligatoire dans le WC plus des équipements habituels. ▪ Prévoir deux pièces séparer pour la salle de bain et WC 	 

IV.2. CONCEPTION DES MASSES

Le plan de masse est un dessin architecturale destiné a monter une vue d'un projet et son environnement immédiat.

Notre étude d'organisation des masses se devise en deux parties: l'étude d'aménagement du village de vacance, et l'étude de conception du plan de masse de notre projet. D'où on va appliquer sur chacune l'approche suivante :

- Conception des enveloppes
- Conception des parcours
- Conception des espaces extérieurs

IV.2.1 LA CONCEPTION A L'ÉCHELLE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

A. Conception des enveloppes

A.1. Type d'implantation des enveloppes au niveau du plan d'aménagement

L'implantation des enveloppes du plan d'aménagement est un concept de mouvement dynamique sous forme d'articulation séquentielle, qui permet au projet d'avoir une poly-fonctionnalité.

Donc l'idée du projet est de faire créer un mouvement courbé, aboutissant vers une masse (l'hôtel) donnant naissance à des axes de distribution séquencés menant vers des masses de support.

Les pôles: Le plan d'aménagement est constituer par six pôles relié séquentiellement par un axe courbé orienté. Chaque pôles correspond a une fonction. (*Fig. p.48*)

A.2. Logique d'implantation des enveloppes au niveau du plan d'aménagement.

L'accès au village a était choisi sur la partie la moins accidenté du terrain.

L'axe structurant est une ligne courbée. L'idée est de multiplier les points de vue sur la mer et les édifices, ainsi pour permettre peu à peu leur découverte au détour d'un virage, en jouant avec des notions architecturales comme la perspective, ou le visible et le caché.

Étape 01

Choisir l'emplacement des deux points **P1** qui marque le moment d'entrée au projet et **P2** qui présente le point de terminaison du projet afin de déterminé l'orientation de l'axe structurant. (*Fig. p.48*)

Étape 02: l'enroulement et l'orientation

Interpréter le premier geste qui procure l'aspect dynamique du projet ,son mouvement et le début de son évolution. Nous avons fait traversé le terrain par un enroulement en forme d'une flèche courbé, Ce dernier va attirer le passant et l'étonner , casse la perspective et il sera un geste de la composition. (*Fig. p.48*)

Étape 04: Extension

Une extension des axes de distribution aux différents pôles se fait par un prolongement des axes linéaires séquentiel depuis l'axe structurant et perpendiculaire a ce dernier.

Cette extension est défini comme étant fonctionnelle le reste ce sont des volumes qui assurent les activités. (*Fig. p.48*)

Étape 05: Consolidation par des séquences

Dans cette étape, on parle de l'équilibre du mouvement dynamique. Cet équilibre se fait à travers:

- Les formes dynamique séquentielles.
- Deux formes circulaires de part et d'autre pour confirmé le mouvement
- Une forme statique orientée pour continuer dans l'esprit de l'orientation. (*Fig. p.48*)

A. 3. Forme des enveloppes au niveau du plan d'aménagement

a. Rapport forme / fonction

Enveloppe 1 (L'hôtel)

Caractère: C'est un espace composé ayant une forme géométrique dynamique fluide qui reflète le mouvement de la mer. (*tableau. p.49*)

Enveloppe 2 (Pole d'animation)

Caractère: Forme semi circulaire évidée décomposé en trois parties pour des raisons fonctionnelles destinées pour la détente et le loisirs.

L'orientation est faite en dégageant la vue sur mer et pour l'approprié. (*tableau. p.49*)

Enveloppe 3 (Villas)

Caractère: Forme dynamique avec une centralité orientée vers un point de convergence, et un angle d'ouverture de 30°C (même méthode de découpage que l'enveloppe 2 « pole d'animation ») (*tableau. p.49*)

Enveloppe 4 (Échange)

Caractère: Forme dynamique (demi cercle) fragmenté suivant l'orientation et l'augmentation du rayon, le résultat est une forme fluide orienté vers le centre (le point de convergence est statique). (*tableau. p.49*)

b. Géométrie

La géométrie des enveloppes est traité a travers 2 points essentiels: la conformité au régulateur géométrique et les proportions afin de créer une beauté et une harmonie.

b.1 Conformité au régulateur géométrique

Au niveau du plan d'aménagement on a les points, les lignes et les plans. Les points représentent l'intersection entre deux lignes, les lignes sont l'intersection entre deux plans (parcours). (Fig. p.50)

Concernant les points, on a 5 types de points:

Les deux principaux points sont: le point de début de mouvement qui détermine l'accès au village, et le point d'aboutissement qui représente la débouché du village. D'autres qui sont le point d'articulation représente chaque accès au entité, les nœuds et les points de convergences.

Pour les lignes on a deux types: la ligne d'orientation et de structuration du village, et les lignes de distribution aux entités.

Les plans: représentent les pôles ou le zoning du plan d'aménagement, on a huit plans:

Pôle des appart 'hôtels, pôle hôteliers, Plan d'animation, Plan de marina, Plan des villas, Plan du club sportif, Plan d'échange et communication, Plan d' aqua-parc.

b.2 La proportionnalité

La proportion est le rapport que toute tout le projet a avec ses parties, et celui qu'elles ont séparément comparativement au tout suivant la mesure d'une certaine parties. (tableau. p.51)

Par rapport au plan d'aménagement: Le projet n'a pas de trame régulière, mais se constitue de forme dynamique et statique modulaire.

Par rapport aux enveloppes: dans chaque enveloppe X est un module de base dont $X=30m$ qui va nous aider a créer des volumes proportionnels et bien adapté au site.

A.4 Relation a l'environnement

a. Relation physique

L'accès principal a la ZET se fera par la RN11, nous proposons pour cela un carrefour pour une meilleur perméabilité, ainsi une liaison maritime, qui accentuera la relation entre la ZET et le noyau historique de Cherchell et qui permettra une meilleur jonction avec Tipaza via son port. (Fig. p.52)

b. Relation fonctionnelle

- Hisser l'Algérie au rang de destination touristique d'excellence.
- Le projet représente une conformité de ce lieu à travers ses fonctions qui enrichissent ce site balnéaire et son environnement
- Exploité les potentialités touristique balnéaire, forestière, morphologique et fluviale du site.
- Le projet représente une séquence de continuité fonctionnelle par rapport à son environnement littoral.
- le chemin maritime : relie la ZET au noyau, et proposer une promenade panoramique de la cote Cherchelloise, et réduire le nombre de véhicules qui accèdent à la ville sans diminuer le nombre de visiteur.

c. Relation sensorielle

- Faire du projet la porte Est de la ville de Cherchell. (Fig. p.52)
- La modernité de l'architecture dans la ville de Cherchell.

B. Conception des parcours

B.1 Le type

Le parcours est un déplacement physique et non physique établie par rapport a deux repères définit. Il y a le parcours réel et virtuel.

Dans notre projet on a quatre types de parcours (Fig. p.53); parcours d'orientation structurant qui structure le village, parcours de flânerie, c'est un parcours de convivialité du projet situé au bord de l'oued, et a l'autre limite du village qui donne vers la forêt de « Chems el beida », c'est un parcours continue relie le pole des appart 'hôtels a la plage. Parcours de découverte qui entoure chaque entité, et parcours de distribution qui répartis aux entités. (Tableau. p.53)

B.2 La logique

La logique de conception des parcours du projet a été faite selon une logique géométrique dont (Tableau. p.54)

- Le parcours structurant: a une forme dynamique fluide afin de cassé la perspective
- Les parcours de distribution aux entité: ont une linéarité perpendiculaire au parcours structurant, son extension a été faite a partir du centre du parcours structurant.
- Les parcours de flânerie: ont une forme plus ou moins linéaire, l'un créer par la projection parallèle de la linéarité de l'oued, et l'autre parallèle a la limite de la forêt.
- Les parcours de découverte: ont une forme dynamique en forme de boucle qui entoure chaque entité.

B.3 Le caractère

Chaque type de parcours (parcours structurant, parcours de distribution, parcours de flânerie, et parcours de découverte) possède un caractère spécifique qui montre de lui un type différent par rapport au autres types, a savoir par,: son esthétique, ses dimensions, ou par l'aménagement projeté. (Tableau. p.54)

C. Conception des espaces extérieurs

C.1 Type des espaces extérieurs du plan d'aménagement

L'espace extérieur est tout espace physique ou non physique qui expérimente des utilisations à l'air libre.

Dans notre projet on a trois types d'espaces extérieurs (Fig. p.55):

Espace de confirmation se situe autour du pôle appart' hôtels, pôle des villas, pôle d'échange, et le long de l'oued.

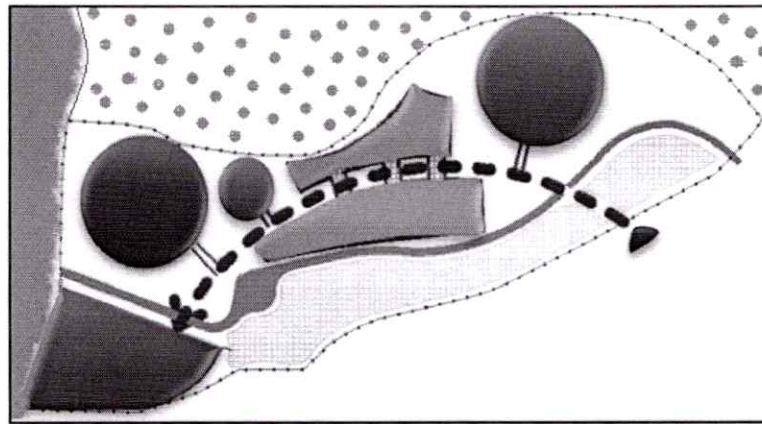
Espace de récolte et de distribution: représente l'aqua-parc. On le trouve aussi au cœur du pôle appart' hôtel, pôle des villas, et pôle hôtelier, et à l'intérieur du pôle d'animation

Espace de découverte représente le jardin écologique et la plage.

Espace de protection et d'alignement avec l'urbain: c'est un espace situé au long de la RN11

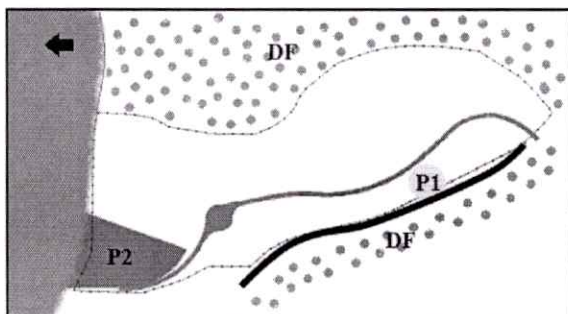
C.2 Logique et caractère des espaces extérieurs du plan d'aménagement

La logique et le caractère de chaque espace extérieur est expliqué dans le tableau (tableau p.56)

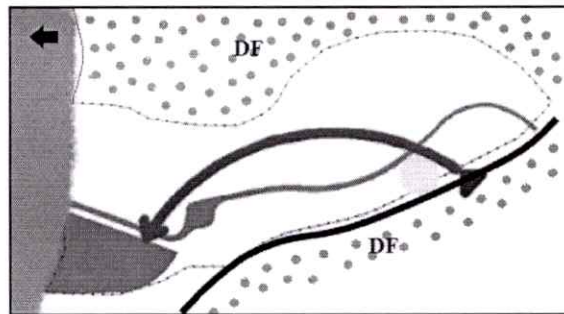


III.1. Type d'implantation des enveloppes au niveau du plan d'aménagement

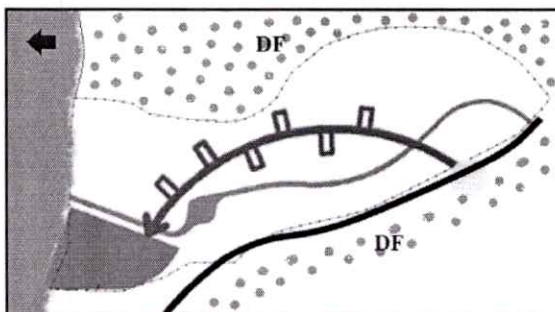
1ere étape



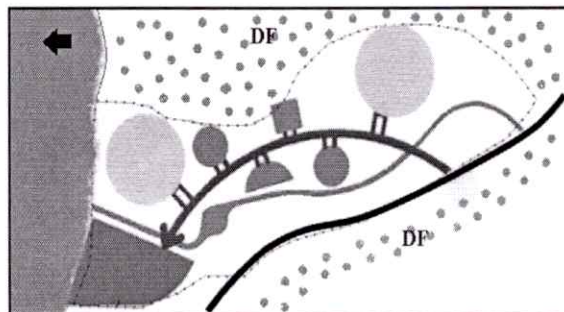
2eme étape



3eme étape



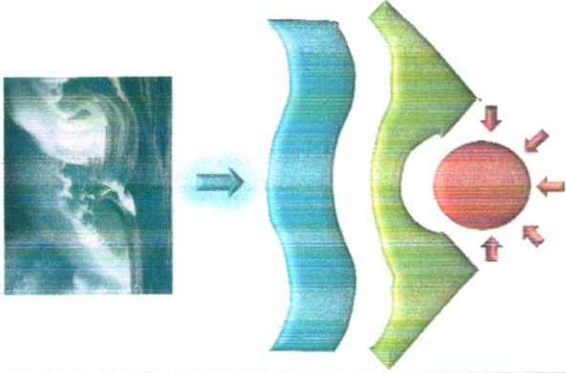
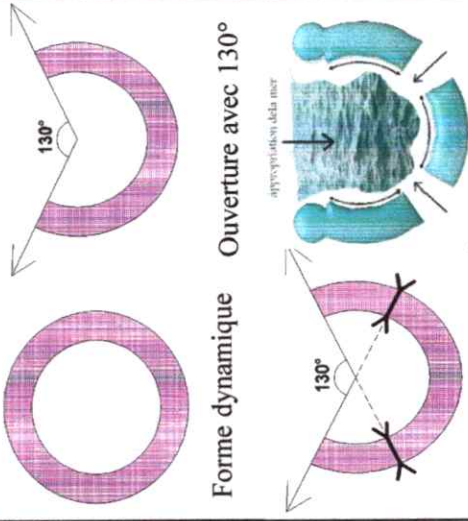
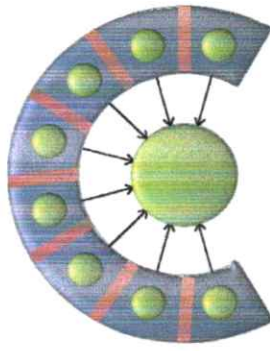
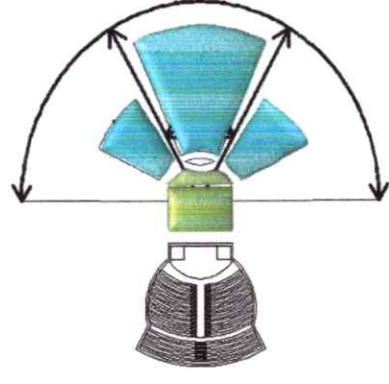
4eme étape

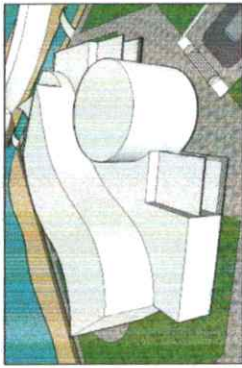
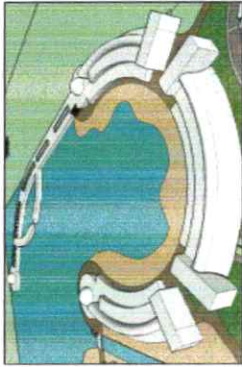

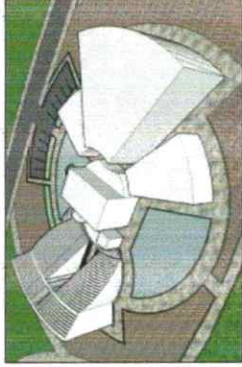


LÉGENDE

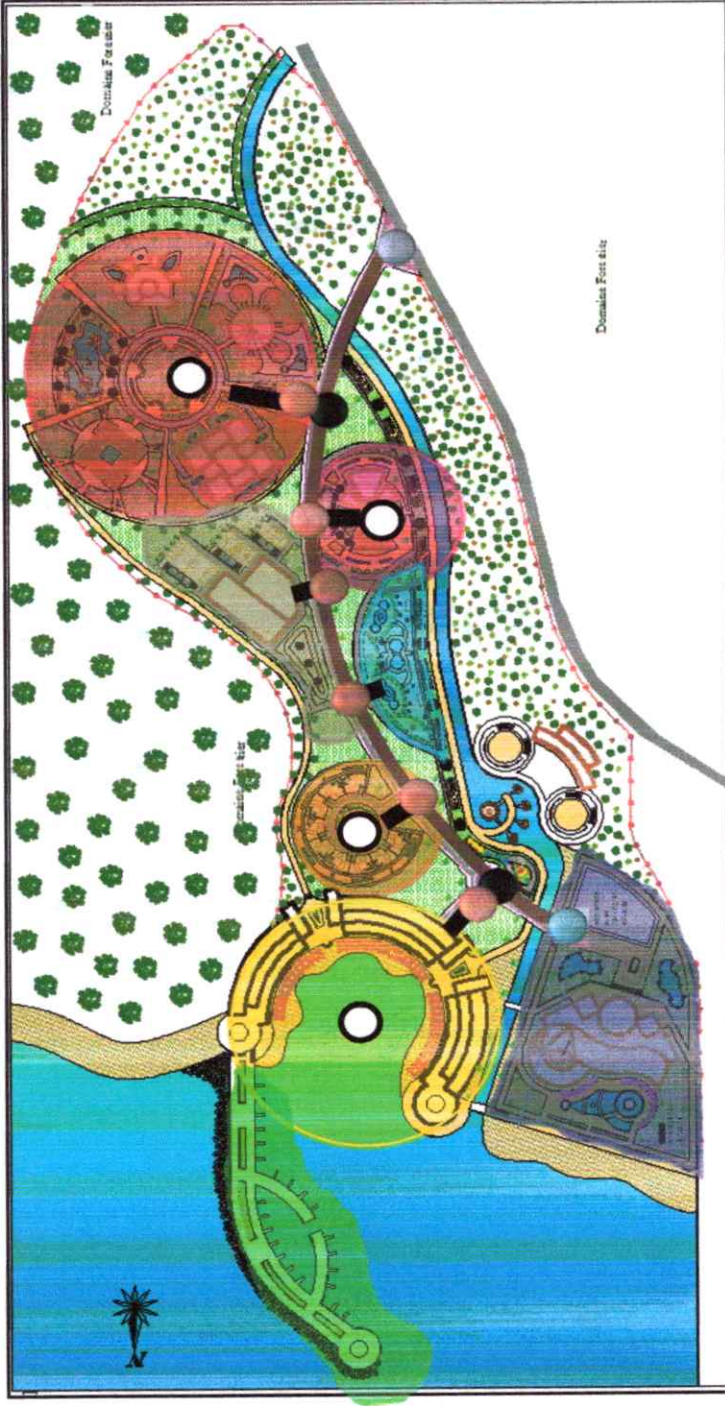
Nord	La mer	Accès	Pole hôtelier	Les pôles du projet
RN11	L'oued	Axe structurant	Séquence	

III.2. Logique d'implantation des enveloppes au niveau du plan d'aménagement

<i>Les enveloppes</i>		
Rapport forme et fonction Caractère	Enveloppe 1 (hôtel)	<p>C'est un espace composé ayant une forme géométrique dynamique, statique et aussi fluide qui reflète le mouvement de la mer</p> 
	Enveloppe 2 (animation)	<p>Forme circulaire évidée décomposé en trois parties pour des raisons fonctionnelles destinées pour la détente et le loisirs. une orientation vers la mers pour une vue dégagée et approprié l'eau</p>  <p>Forme dynamique Ouverture avec 130° <small>appropriés au delà mer</small></p> <p>Créer des percés pour accéder à la plage</p> <p>Gérance de la ligne de rivage (appropriation)</p>
	Enveloppe 3 (villas)	<p>Forme dynamique avec une centralité orientée vers un point de convergence, et un angle d'ouverture de 30°C (même méthode de découpage que l'enveloppe2)</p> 
	Enveloppe 4 échange	<p>Forme dynamique (demi cercle) fragmenté suivant l'orientation et l'augmentation du rayon Le résultat est une forme fluide orienté vers le centre (le point de convergence est statique)</p> 

		<i>Les enveloppes</i>			
		<i>Enveloppe 1 (hôtel)</i>	<i>Enveloppe 2 (animation)</i>	<i>Enveloppe 3 (villa)</i>	<i>Enveloppe 4 échange</i>
Rapport forme et fonction		<ul style="list-style-type: none"> • Une organisation interne des espaces de l'hôtel fluide qui facilite la distribution • Assurer le confort physique, olfactif, et thermique • Vues donnant sur la mer et la forêt 	<ul style="list-style-type: none"> • Une organisation centralisée • Espace dégagé • Convivialité • Fluidité • Aménagement en forme de gradins qui favorise l'orientation des vues préférentielles vers la mer 	<ul style="list-style-type: none"> • Une structuration courbée (faciliter la découverte). • Orientation • Liberté spatial • La flexibilité de l'espace pour permettre le déroulement des activités 	
volumétrie		 <p>Forme fluide orienté vers la mer</p>	 <p>Forme dynamique orienté vers la mer</p>	 <p>Forme dynamique avec centralité</p>	 <p>Convergence vers un point</p>

Rapport forme / fonction des enveloppes au niveau du plan d'aménagement



Les points :

- Point de début du mouvement
- Point d'aboutissement
- Point d'articulation
- les noeuds
- point de convergence

Les lignes :

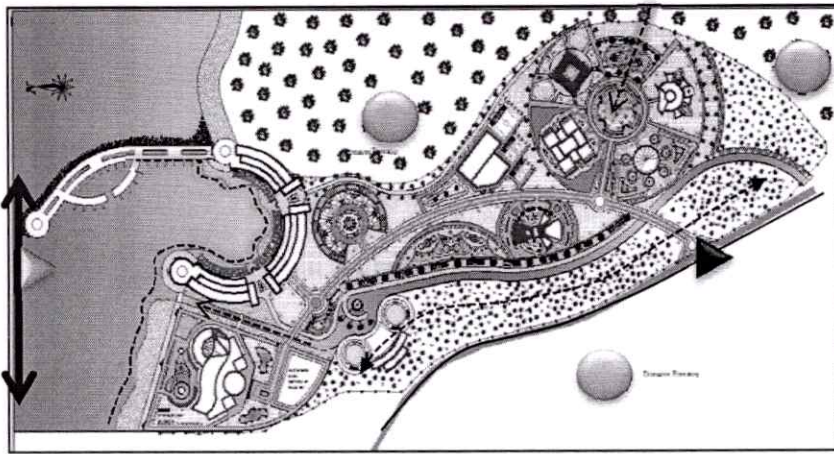
- Ligne d'orientation et de structuration du projet
- Ligne de distribution

Les plans :

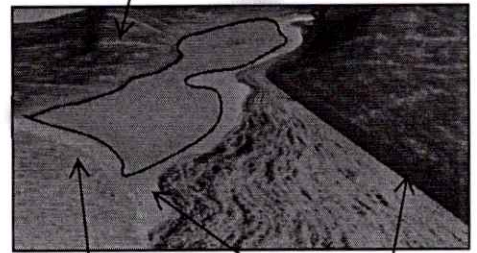
- Plan d'appart-hôtel
- Plan hôtelier
- Plan d'animation
- Plan de marina
- Plan des villas
- Plan du club sportif
- Plan d'échange et communication
- Plan d'aqua-parc

Conformité au régulateur géométrique

Géométrie	Par rapport au plan d'aménagement	Par rapport au enveloppes
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Proportionnalité</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Axe courbé son point de départ est le point d'accès orienté vers le pôle hôtelier situer sur la 2eme extrémité. • Deux pôles P2 et P3 prolongé perpendiculairement a l'axe courbé avec une orientation de 60° pour équilibré l'enveloppe globale. • Entre ces deux derniers, au milieu de l'axe se trouve le P4. • Le projet n'a pas de trame régulière, mais se constitue de forme dynamique et statique modulaire. <p>● Point d'articulation</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;">X = 30m</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 20px;">DONT : X = 30m</p>	



Domaine forestier



Ligne de rivage

L'oued

RN11

- ▶ Accès mécanique et piéton
- ▽ Accès maritime
- Route national 11
- ◻ Mer méditerranéenne
- Domaine forestier

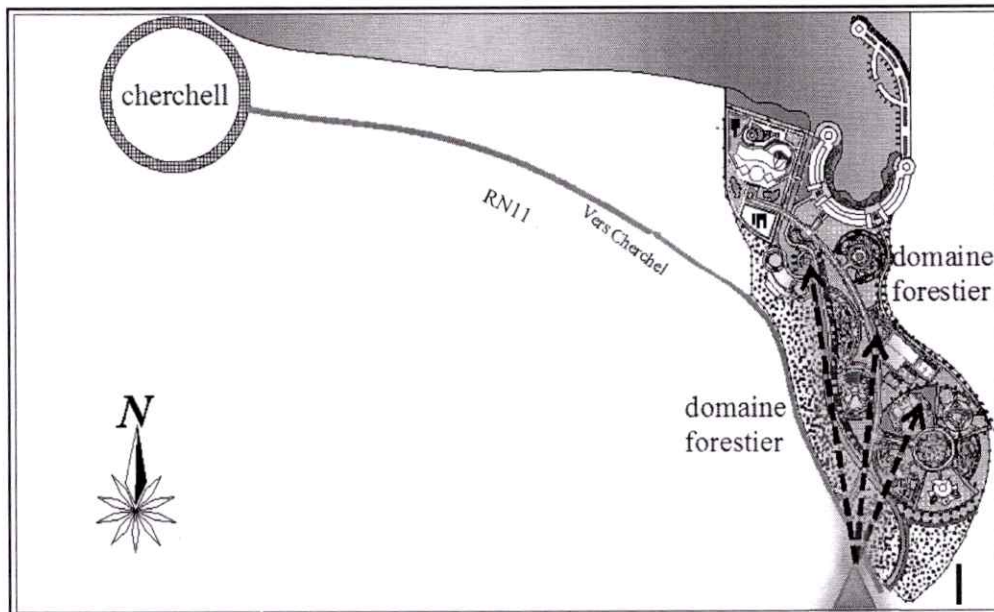
Flux :

- ↔ Flux maritime entre les deux ports (Tipaza et Cherchell)
- Flux grand public

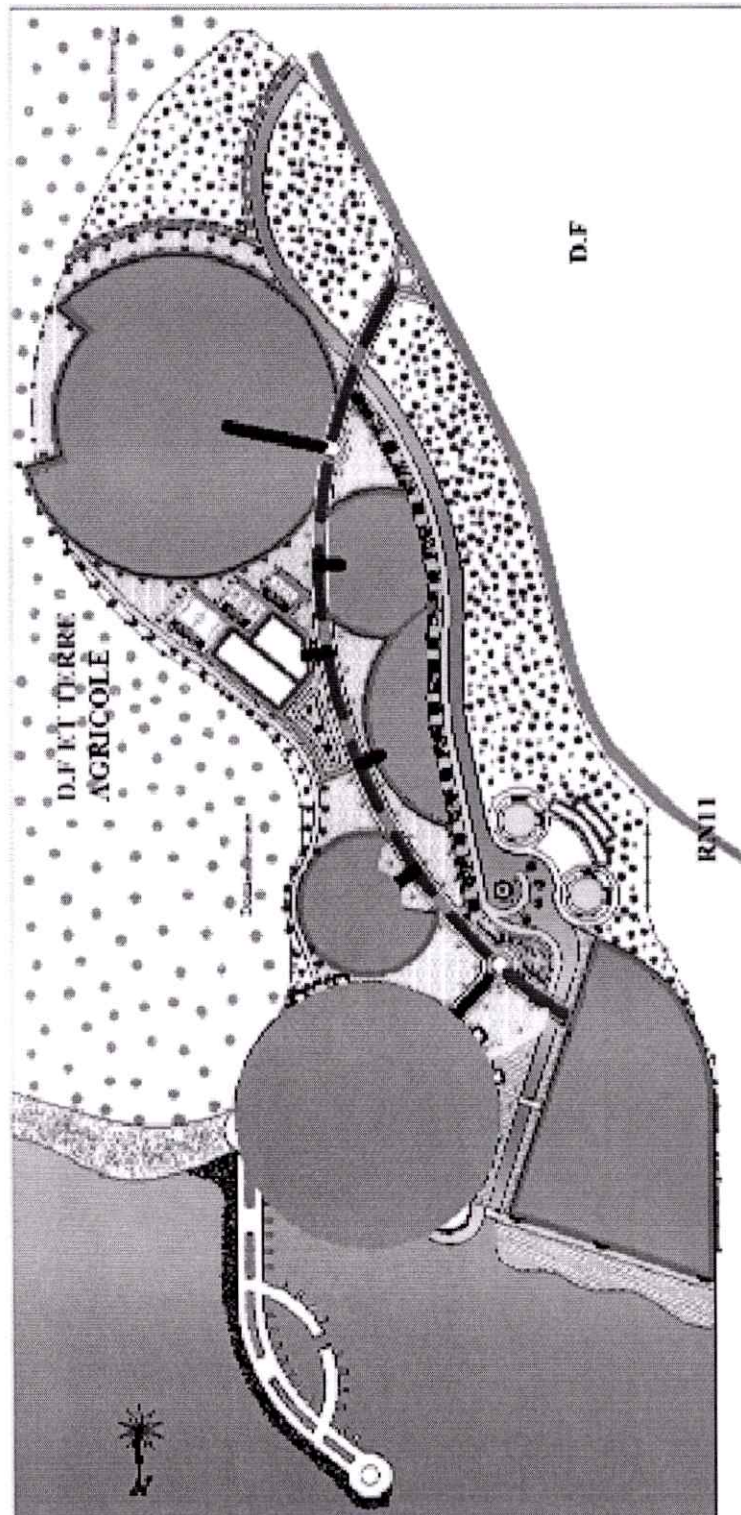
Appropriation :

- Giration de la ligne de rivage
- Déviation de l'oued
- Zone boisé
- Appropriation de l'élément végétation (foret)

III.3 Relation a l'environnement physique



III.4 Relation a l'environnement sensoriel


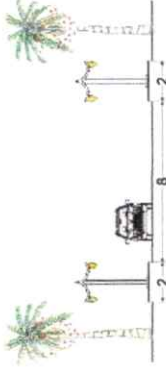



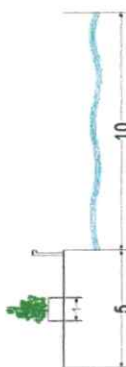

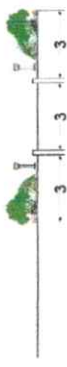


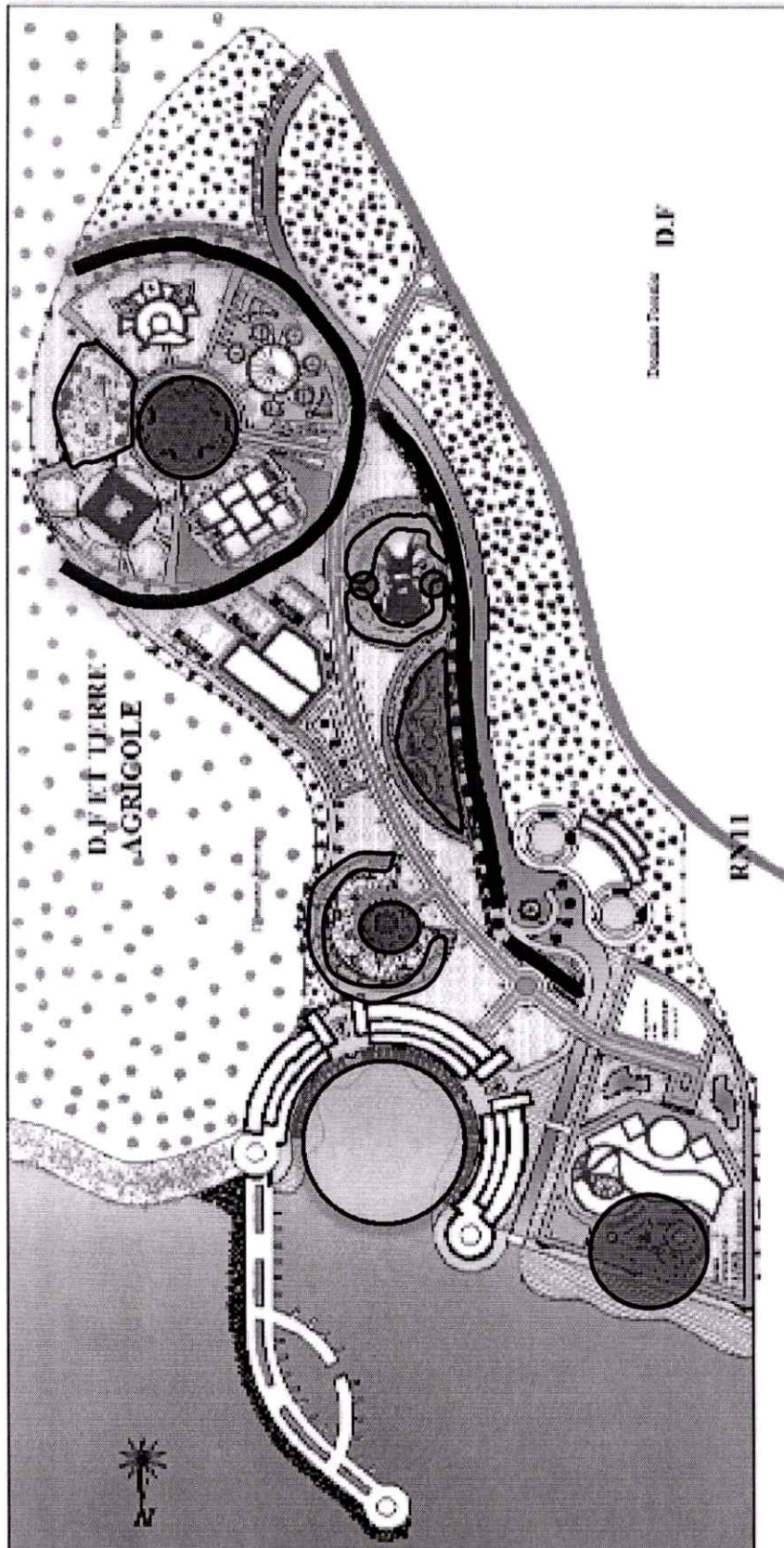
LEGENDE

- — — Parcours d'orientation structurant
- — — Parcours de distribution au entités
- — — Parcours de flânerie
- — — Parcours de découverte

III.5 Type des parcours

B. Conception des parcours

B. 1. Type	B. 2 Logique (système géométrique)	B. 3 Caractère	Photos
Parcours d'orientation structurant	<ul style="list-style-type: none"> • Un parcours courbé qui traverse tout le long du village avec l'accentuation de l'axe Nord/Sud • Forme dynamique pour cassé la perspective • Une linéarité fluide et dynamique • Axe avec articulation séquentiel • Flux mécanique et piéton 	<p>Aménagement et esthétique : Bordé par un trottoir sur les deux côtés Implantation de palmier haute permet la diminution de la vitesse et la découverte.</p> <p>Dimensionnement : Parcours du véhicules 8m et trottoir 2m</p>	 
Parcours de distribution au entité	<ul style="list-style-type: none"> • Une linéarité perpendiculaire au parcours courbé, extension depuis le centre de l'arc structurant 	<p>Aménagement et esthétique : revêtement du sol spécifique en pavé rond Bordé par des arbres a petite taille</p> <p>Dimensionnement : Parcours du véhicules 6m et trottoir 2m</p>	 
Parcours de flânerie	<ul style="list-style-type: none"> • Une linéarité fluide et dynamique Parcours continue qui relie les appart hôtel et la plage. • Cree par projection parallèle a l'oued en bas et par rapport a la foret en haut. (aligné) 	<p>Aménagement et esthétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des cloîtres en verdure pour l'esthétique et marqué une direction • Il donne vers des espace de détente et de contacte avec la nature aménagé. • Extension d'un espace de détente sur pilotis sur l'oued. • Bordé par un garde Corp. coté oued • C'est un parcours de convivialité du projet <p>Dimensionnement : Largeur de 5m avec une cloître de 1m</p>	 
Parcours de découverte	<ul style="list-style-type: none"> * Une linéarité fluide et dynamique parcours servant en boucle. * Aligner aux enveloppes du projet. 	<p>Aménagement et esthétique : Bordé de verdure et de fleur Fixation des point lumineux de 1m de hauteur pour marquer le cheminement du parcours dans la nuit.</p> <p>Dimensionnement : Largeur de 3m</p>	 







LEGENDE

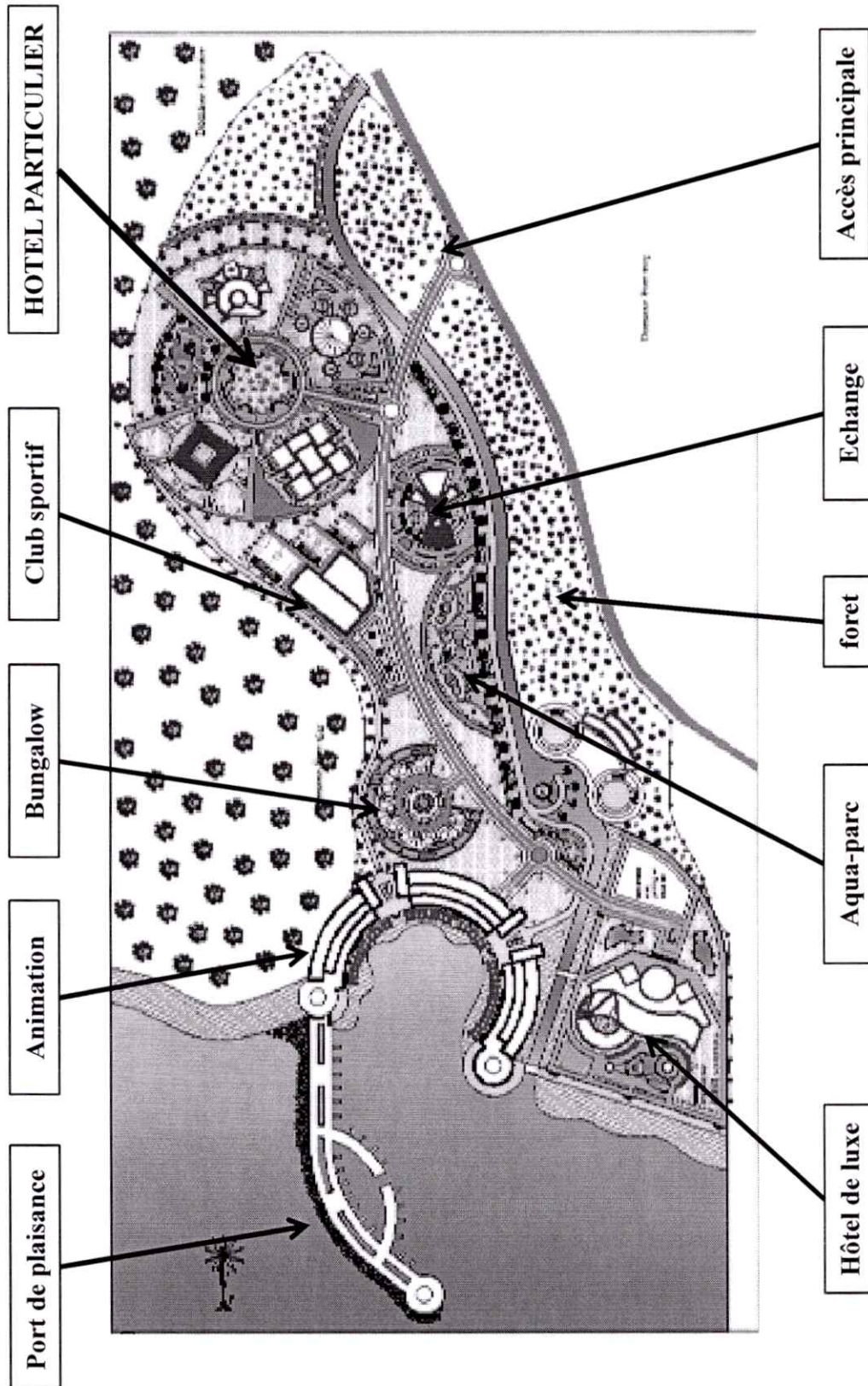
- Espace de confirmation
- Espace de récolte et de distribution
- Espace de découverte
- Plage

III.6 Type des espaces extérieurs du plan d'aménagement

C. Conception des espaces extérieurs

C. 1 Type	C. 2. Logique (système géométrique)	C. 3. Caractère	Photos
Espace de confirmation	Espace dynamique suivant la forme de l'enveloppe. La logique obéit à la liaison entre l'équipement et son environnement (le reste du village)	<ul style="list-style-type: none"> • Espace structuré qui joue le rôle d'une clôture. • Aménagement des espaces de jeux pour enfants 	
Espace de récolte et de distribution	La logique de cet espace suit un tracé dynamique central s'alignant avec la forme du bâti avec un angle d'ouverture. Représente le point de convergence de chaque entité fonctionnelle .	<ul style="list-style-type: none"> • C'est un espace qui sera aménagé par des mobiliers urbains et des espaces de consommation (bancs , plantes d'ornement , luminaire, kiosk...etc. • Fontaine danseuse au centre pour avoir la fonction de détente. • Espace ouvert vers la mer, le domaine forestier ou l'oued permet le contact avec la nature. 	
Espace de découverte		<ul style="list-style-type: none"> • C'est un espace complémentaire Situé sur la partie haute du terrain permet d'approprié l'espace naturel existant. • Création d'un bassin écologique avec aménagement de détente 	
Espace de protection et d'alignement avec l'urbain	Créer par projection parallèle de la route RN11	C'est une zone boisée qui représente une bande paysagère verte pour le village (séparation, protection)	

SYNTHÈSE



IV.2.2 LA CONCEPTION A L'ÉCHELLE DU PLAN DE MASSE DU PROJET

A. Conception des enveloppes

A.1. Type d'implantation des enveloppes au niveau du plan de masse

Le type d'implantation des enveloppes de notre plan de masse du projet est une centralité composé avec une boucle séquentielle.

A.2. Logique d'implantation des enveloppes au niveau du plan de masse

La logique d'implantation démente la croissance de la composition du plan de masse a travers cinq étapes (Tableau. p.60) :

- Etape 01 : Centralité orienté
- Etape 02 : Accessibilité et projection de la boucle
- Etape 03 : Appropriation
- Etape 04 : Fragmentation
- Etape 05 : Extension

A3. Forme des enveloppes au niveau du plan de masse

a. Rapport forme / fonction

« La forme suit la fonction » [7]. La forme et l'apparence extérieure d'un bâtiment doivent découler de sa fonction et de ses articulations intérieurs

Ce point explique la méthode suivie pour obtenir la forme finale des enveloppes. chaque enveloppe représente un continent, et définir le caractère qualitatif. (Tableau. p.61)

Enveloppe 01: Reflète l'architecture de la région (arabo-andalou)

Enveloppe 02: (Type africain – l'Afrique-)

Enveloppe 03: (Type moderne –l'Europe-)

Enveloppe 04: (Type pyramidal –l'Amérique-)

b. Géométrie

b.1 Conformité au régulateur géométrique

Pour les points, on a cinq types de points : Les deux principaux points sont le point d'accès qui détermine l'accès au projet, et le point de convergence qui représente l'espace de récolte et de distribution. D'autres qui sont le point de découverte représente un bassin écologique, les points de terminaison a la fin de chaque parcours de fragmentation, et le point d'implantation de chaque enveloppe. (Fig. p.61)

[7] l'architecte Louis Sullivan

Pour les lignes on a trois types : Ligne de structuration du projet, Ligne de distribution, ligne de fragmentation

Pour les plans on a cinq type : Les plans représentent le zoning du plan de masse :

Plan de notre projet hôtel particulier, Plan d'appart-hôtel pyramidal, Plan d'appart-hôtel Africain, Plan d'appart-hôtel moderne, Plan de contact avec la nature (Jardin écologique). (Fig. p62)

b.2 Proportionnalités

Par rapport au plan de masse : il est conçu par la fragmentation d'un cercle en cinq parties égales, à travers l'orientation du rayon par un angle constant de 72° et un module de base de $X=30m$.

Par rapport aux enveloppes: dans chaque enveloppe X est un module de base dont $X=30m$ qui va nous aider à créer des volumes proportionnels et bien adaptés à son assiette. (Fig. p.62)

B. Conception des parcours

Dans le plan de masse on a trois types de parcours : un parcours d'orientation structurant qui entoure le noyau central du plan de masse, parcours de distribution liée au parcours principale et il permet la distribution aux différentes masses du projet, et un parcours de découverte qui permet la découverte du projet situé aux limites de la forme circulaire du plan de masse. (Fig. p63)

C. Conception des espaces extérieurs

Dans notre plan de masse on a trois types d'espaces extérieurs:

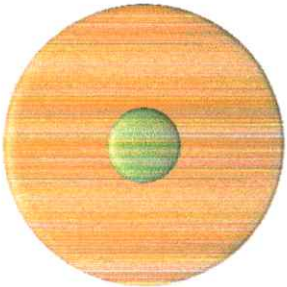
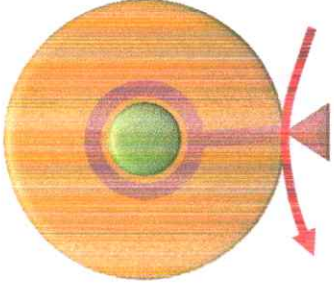
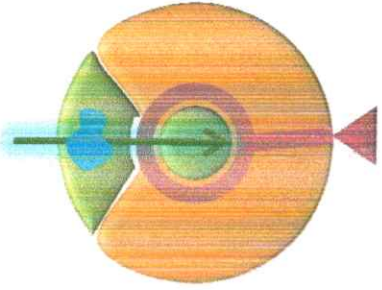
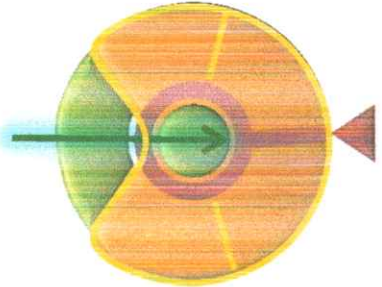
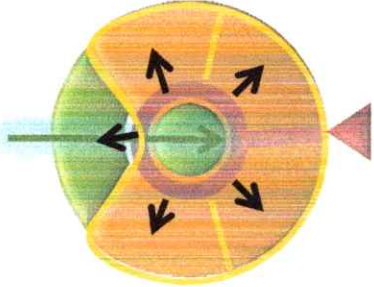
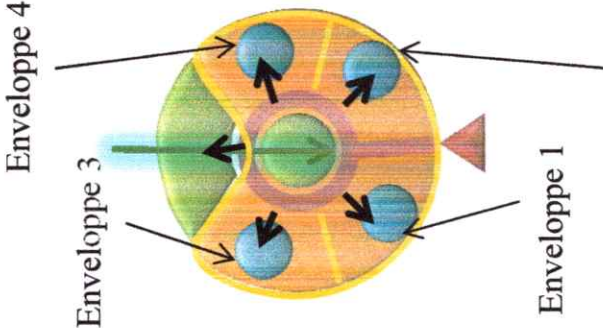
Espace de récolte et de distribution : se situe au cœur du projet sous forme d'une masse végétale

Espace d'extension fonctionnelle : C'est l'espace de contact avec le milieu naturel existant (forêt Chems el beida)

Espace d'extension fonctionnelle : Ce sont les espaces extérieurs de chaque masse volumique qui compose le plan de masse, ces espaces peuvent être l'extension extérieure d'une fonction déterminée.

Espace de confirmation : c'est l'espace dégagé qui englobe le plan de masse par l'extérieur. (Fig. p.63)

B.1. Logique d'implantation du plan de masse

					
<p>Etape 1 Centralité orienté L'assiette du projet est circulaire, le point central est une zone végétale représente un point de convergence. C'est une intégration d'un élément naturels de l'environnement au cœur du projet "végétation".</p>	<p>Etape 2 : Accessibilité et projection de la boucle Elle se fait à partir de l'axe structurant séquencé du village vers une boucle de circulation et de structuration qui confirme la centralité du projet.</p>	<p>Etape 3 : Appropriation Créer une ouverture sur le cercle pour approprié l'espace existant afin d'avoir une continuité avec le milieu naturel (potentialité paysagère)</p>	<p>Etape 4 : Fragmentation On a découpé le terrain en plusieurs compartiment qui vont recevoir les masses du projet par des axes de liaison pour aboutir a la boucle de découverte</p>	<p>Etape 5 : Extension Prolongement d'axe depuis cette boucle vers des masses qui compose le projet.</p>	

LES ENVELOPPES


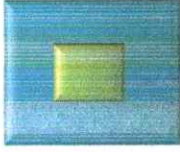
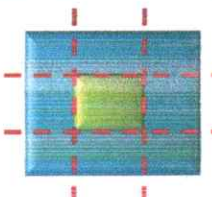
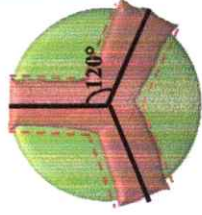
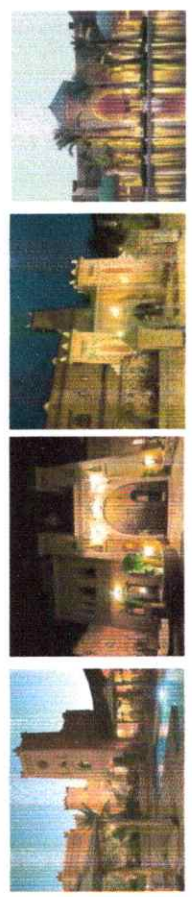


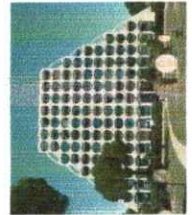
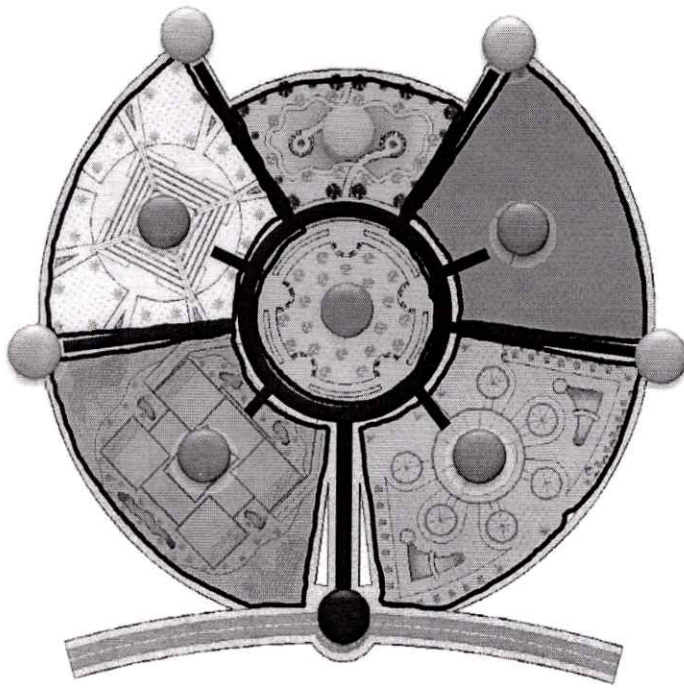
LES ENVELOPPES		Enveloppe 01 (type oriental KSAR)	Enveloppe 02 (type africain)	Enveloppe 03 (type européen moderne)	Enveloppe 04 (type onitique)
Rapport forme et fonction					
Caractère	<p>En commence par une forme géométrique carré comme forme de base empreinte du plan et du style arabe.</p> <p>Évidé l'intérieur du carré pour créer une cour central a ciel ouvert pour reflète le patio arabe.</p> <p>Décompositio n de la forme en 9 modules qui vont représenté les masse du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension des 4 modules sur les 4 extrémités pour créer des décrochements • Suivons les axes de découpage modulaire en crée des percés visuelles entre chaque module. 	<p>Enveloppe composé de forme dynamique avec un espace central circulaire qui permet de recevoir un grand flux et le distribué a travers des points de connexion</p>	<p>Enveloppe composé de forme dynamique et fluide orienté vers un point de convergence (centralité) basé sur une métaphore du soleil cette dernière représente un concept de base moderne.</p>	<p>Forme unitaire pyramidale statique Obtenue par la projection de 3 axes dans un cercle, avec un angle de 120° Projection parallèle des axes pour obtenir la forme de l'enveloppe</p>	
Caractère qualitatif	<p>Espace en commun de découverte ainsi il doit être dégager avec une forme statique qui montre l'orientation</p>	<p>Espace qui permet plus de liberté</p>			
Signification (photo d'influence)					

Tableau représente le Rapport forme / fonction des enveloppes du plan de masse



Les points :

- Point d'accée
- Point de convergence
- Point de découverte
- point d'implantation du projet
- point de terminaison

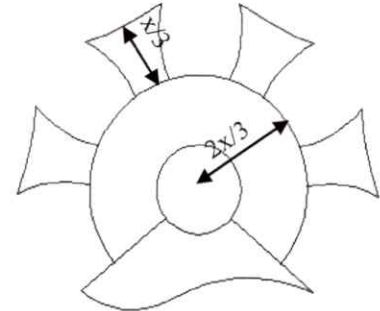
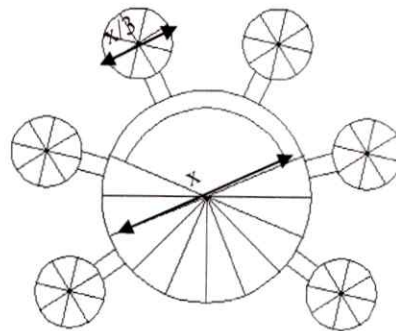
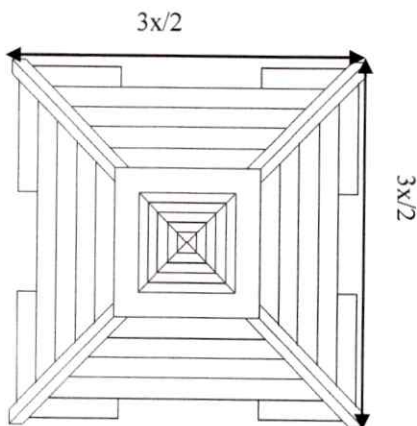
Les lignes :

- Ligne de structuration du projet
- Ligne de distribution
- ligne de fragmentation

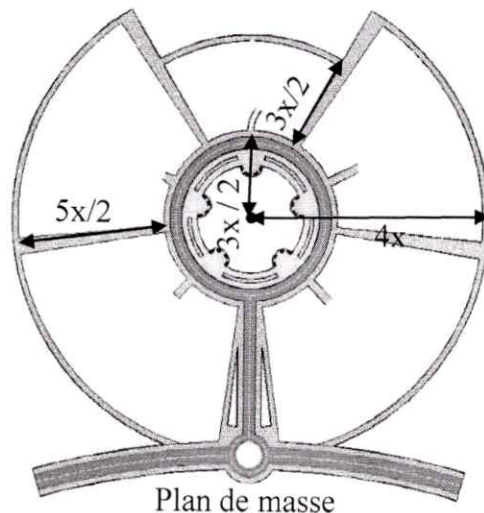
Les plans :

- Plan d'appart-hôtel Américain
- Plan d'appart-hôtel Oriental
- ▣ Plan d'appart-hôtel Africain
- ▤ Plan d'appart-hôtel moderne
- Plan de contact avec la nature

IV.1 Conformité au régulateur géométrique

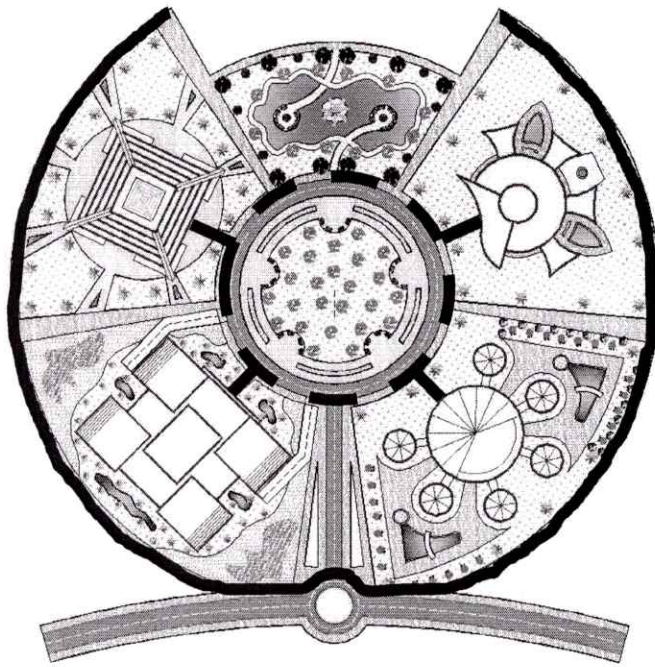


Les enveloppes



Plan de masse

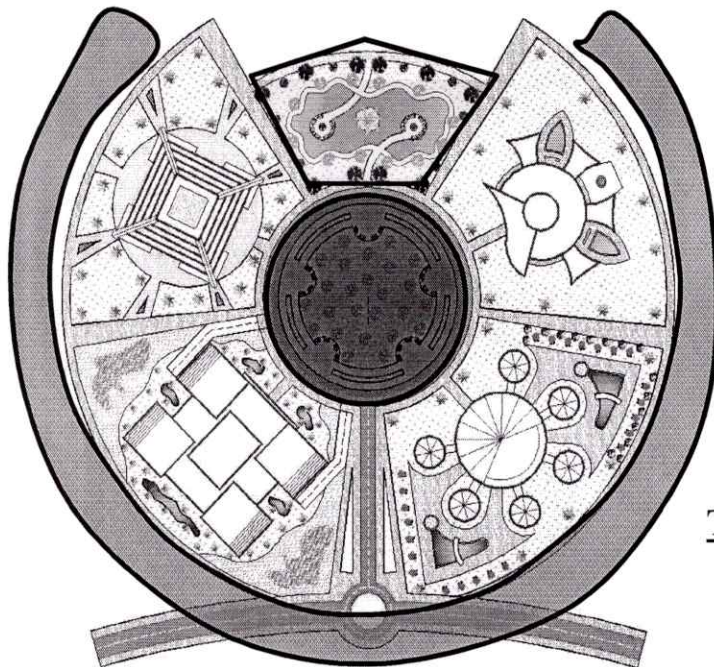
VI.2 Proportionnalité



Types :

- Parcours d'orientation structurant
- Parcours de distribution au entité
- Parcours de découverte

IV.3 Conception des parcours du plan de masse du projet



Types :

- Espace de récolte et de distribution
- Bassin écologique japonais
- Espace de confirmation
- Espace d'extension fonctionnel

IV.4 Conception des espaces extérieurs du plan de masse

IV.2.3 Conception de la volumétrie

L'objectif de l'étude volumétrique du projet est de déterminer les différents rapports qu'entretient le projet à son environnement, à savoir:

Le rapport typologique

Le rapport topologique

Le rapport identitaire

A. Le rapport typologique

Le rapport typologique de la volumétrie détermine les caractéristiques physiques du projet lui-même à travers les proportionnalités (Fig. p67), et la géométrie dont la régularité de la volumétrie obéit aux régulateurs géométriques qui sont le point, la ligne, le plan.

B. Le rapport topologique

Se sont les caractéristiques physiques du projet par rapport à son environnement immédiat.

Notre projet s'intègre parfaitement à son environnement par son architecture traditionnelle et moderne en même temps ou par sa vocation touristique ce qui fait de lui un élément de repère.

L'articulation formelle entre les composants du projet. (Fig. p.67)

L'orientation du projet vers la mer et vers la forêt afin d'avoir une tranquillité, avoir le calme, et des vues panoramiques. (Fig. p.67)

C. Le rapport identitaire

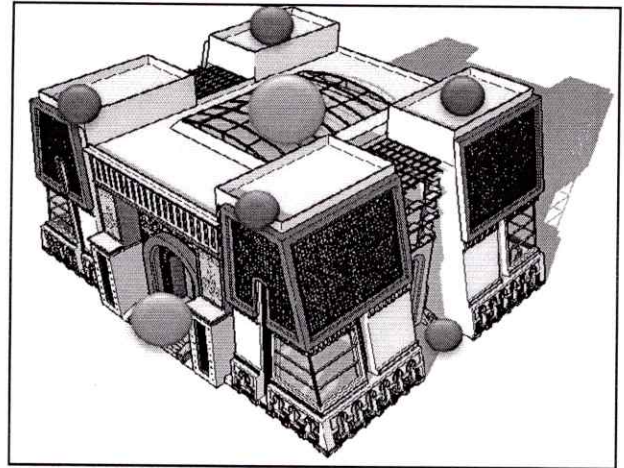
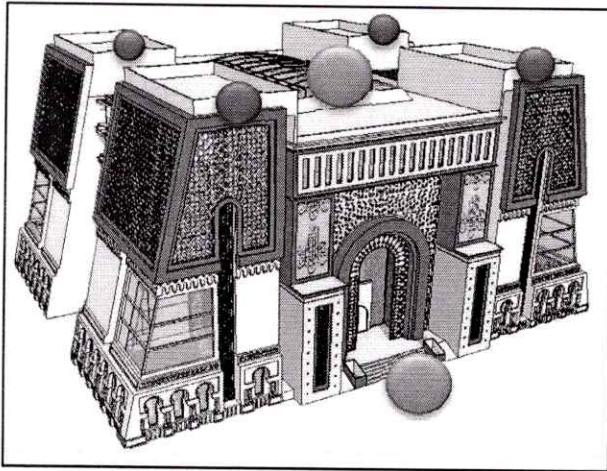
Se sont les caractéristiques physiques du projet par rapport à toute référence ou à l'aspect. (Fig. p67)

Cognitif : La forme et l'architecture du projet est significative représentant l'émergence caractéristique rappelant le KSAR

Affectif : Appartenance au lieu, à travers le point de vue historique par la réflexion de la culture local. Point de vue environnement, on a une complémentarité fonctionnelle et une intégration et appropriation des potentialités paysagère du lieu .

Normatif : hiérarchie d'usagers et des fonctions

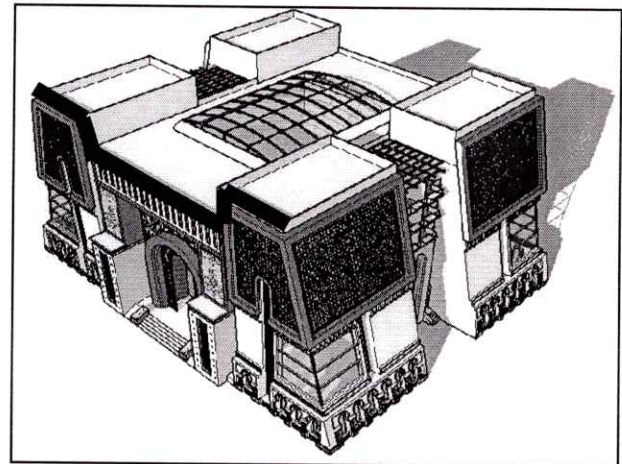
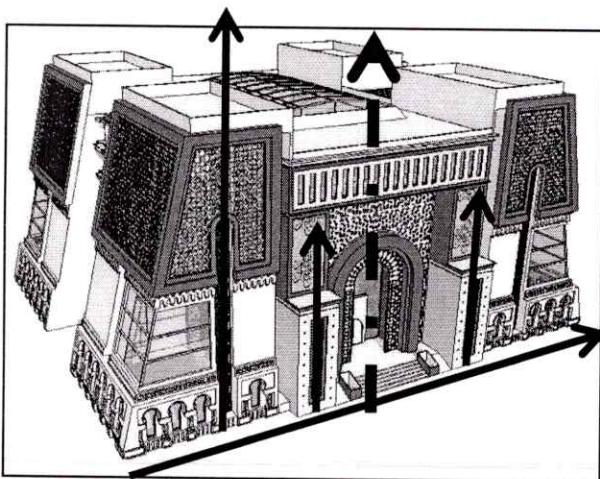
A. 1. 1. Le point :



LEGENDE

- Point d'accès principale
- Point d'issus de secours
- Point de terminaison
- Point représente le centre du projet

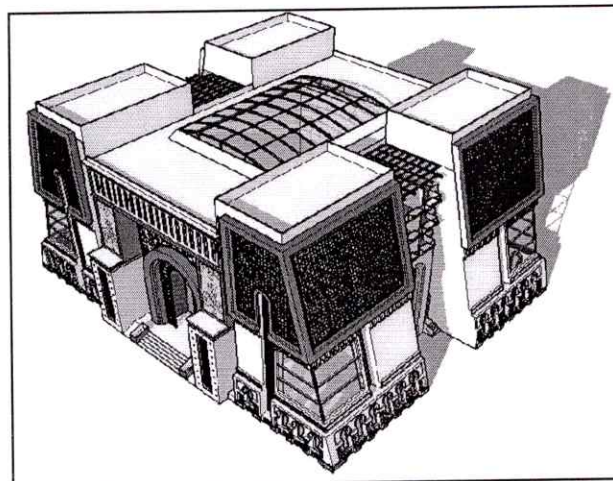
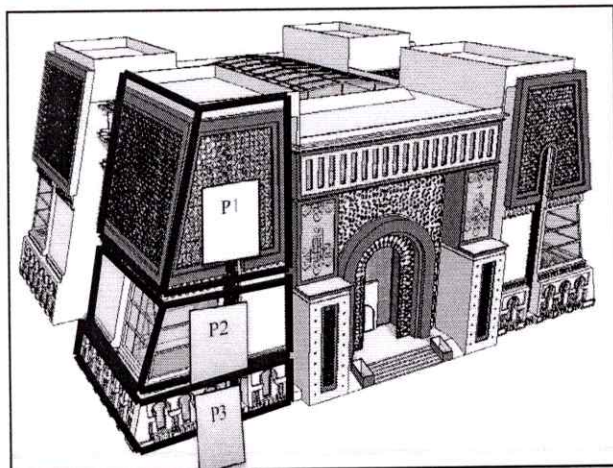
A. 1. 2. La ligne :



LEGENDE

- > Ligne de structuration du projet (axe de symétrie)
- > Ligne d'articulation verticale
- > Ligne de mise en valeur horizontale
- > Ligne de mise en valeur verticale
- Ligne de terminaison

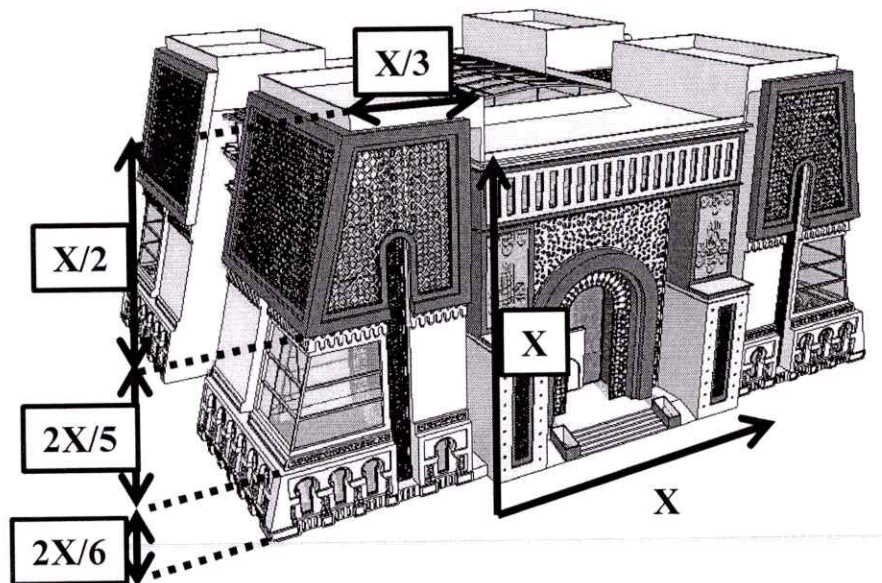
A. 1.3 Le plan :



LÉGENDE

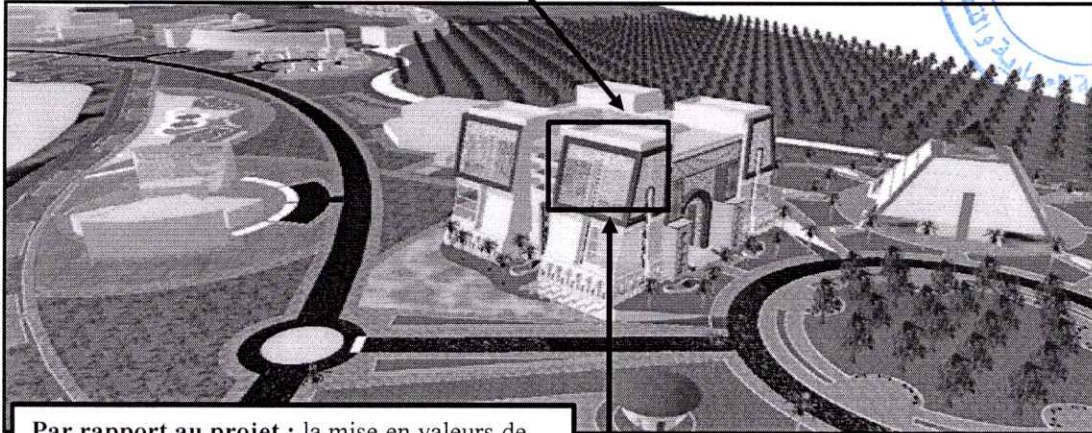
- P1 Plan repos (hébergement)
- P1 Plan échanges et détente
- P1 Plan accueil

B. Proportionnalité :



X = la hauteur et la largeur du patio

Par rapport a l'environnement immédiat : Le dialogue avec l'environnement a travers l'appropriation des éléments naturels de l'environnement au cœur du projet



Par rapport au projet : la mise en valeurs de l'hébergement (la fonction mère)

Les tours sont des éléments d'appelle

L'entrée avec l'arc va tempéré l'aspect verticale du projet et créer un équilibre entre l'horizontalité et la verticalité

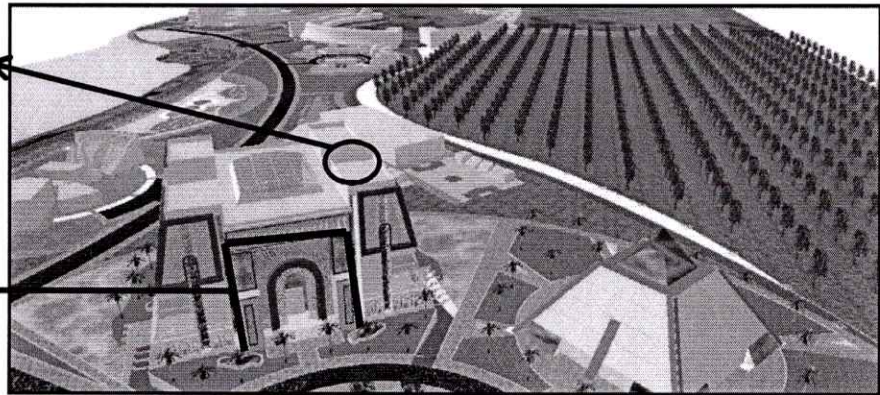


Figure IV.5 Le rapport topologique

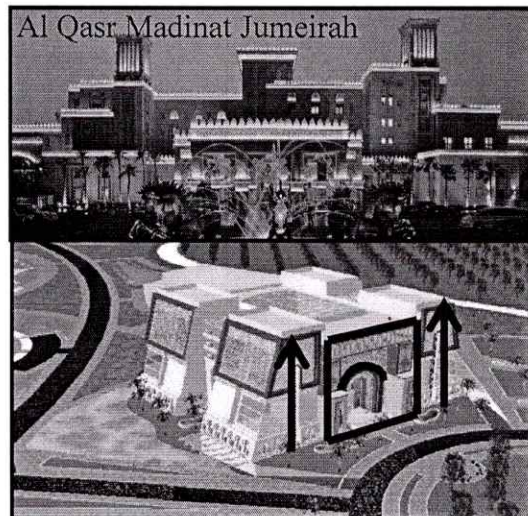
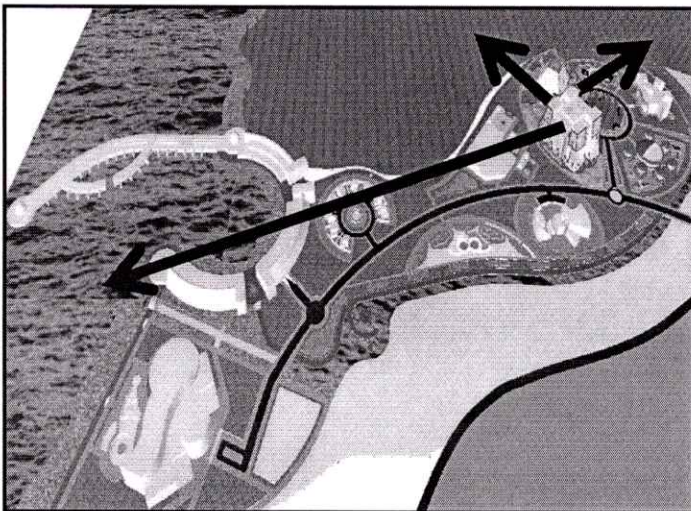


Figure IV.6. Le rapport identitaire

IV. 3. ORGANISATION INTERNE DES ESPACES DU PROJET

Introduction

L'objectif de cette partie est de matérialiser l'idée du projet à travers l'organisation interne des espaces du projet. L'organisation interne des espaces du projet consiste à illustrer les différents paliers de la conception des espaces intérieurs et cela à travers trois dimensions complémentaires qui sont:

- Dimension fonctionnelle
- Dimension géométrique
- Dimension perceptuelle

IV. 3. 1. Dimension fonctionnelle

A. La fonctionnalité du projet

La fonctionnalité du projet définit la logique de la distribution des fonctions sur le plan horizontal. La fonctionnalité dans notre projet est définie par une distribution au long d'un axe de distribution verticale, cette distribution verticale est structurée le long d'un espace central qui peut constituer le centre, symbolique ou typologique. (Fig. p.69.)

Dans notre projet la centralité représente le degré de répartition par rapport à un point qui articule les différentes fonctions du projet, elle est dominée par une orientation dans la structuration des espaces en prenant en considération l'hierarchie dans les relations fonctionnelles. (Fig. p.69)

B. Structuration fonctionnelle du projet (les grandes entités)

La structuration fonctionnelle permet de présenter la manière de structuration des fonctions mères et des fonctions supports.

On a opté pour la notion de centralité symbolique pour la distribution des activités et l'affectation des espaces on se basant sur un concept de perméabilité et de continuité visuelle

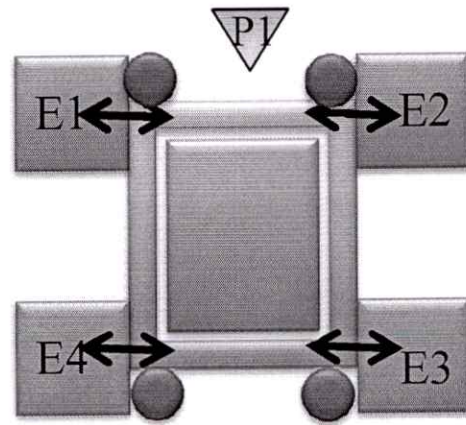
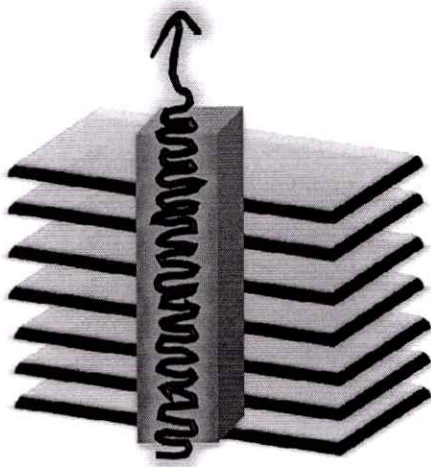
Le projet se compose en 5 entités essentielles : Accueil / Échange non structuré (consommation) / Détente / Échange structuré (culture) / Hébergement.

L'assemblage de cette composition est relié par les articulations verticales, et les fonctions sont reliés par une boucle de structuration et de distribution séquencés. (Fig. p.69)

C. Les relations fonctionnelles

La relation fonctionnelle définit la liaison entre les espaces par des (nœuds, Pôles, séquences ...)

Les rapports fonctionnels dans le projet sont basés sur la hiérarchie caractérielle à travers quatre paliers (Fig. p. 73)



LEGENDE

- Boucle de distribution
- Axe de distribution
- Point de départ
- Axe de distribution verticale
- Espace centrale
- Entités fonctionnelles
- Circulation vertical

IV.7. La fonctionnalité du projet

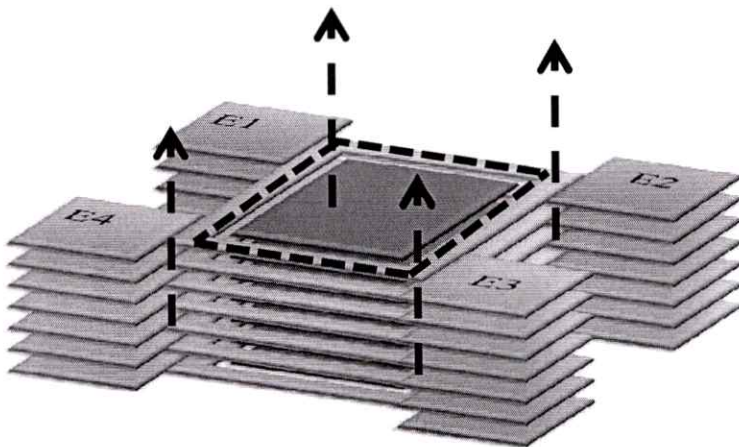


Schéma de structuration de l'appart' hôtel

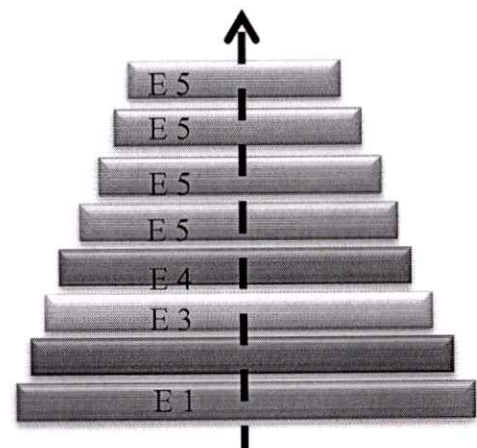


Schéma de structuration des fonctions mères en élévation

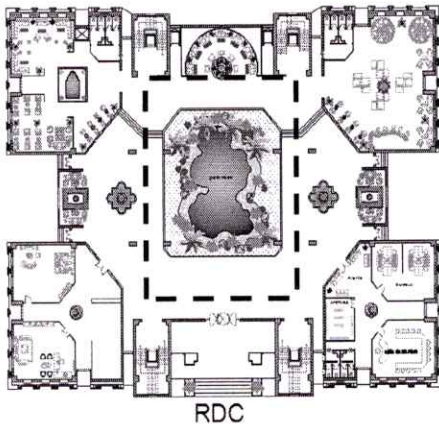
LEGENDE

E1...E5 Les entités caractérielles fonctionnelles

- Accueil
- Détente
- Hébergement
- Articulation verticale
- Consommation
- Culture
- Boucle de distribution

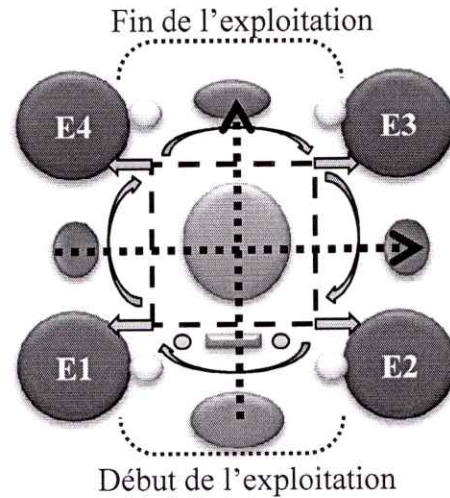
Structuration par niveau

▪ **RDC (Accueil)**



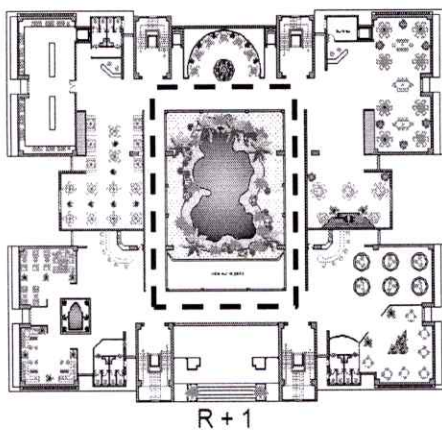
Légende :

- Salon de thé
- Café-Bar
- Restaurant
- Petit déjeuner
- Préchauffage
- sanitaires
- Circulation horizontale
- Boucle de distribution fonctionnelle



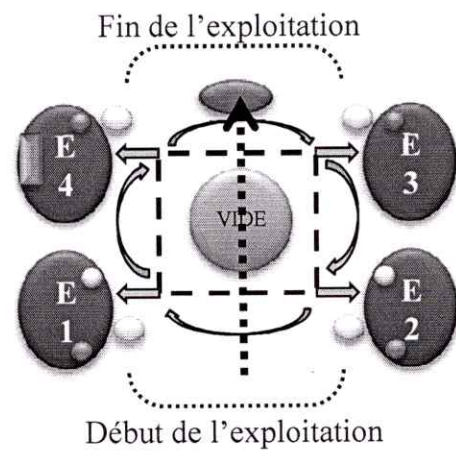
- Espace de regroupement
- Stockage
- Espace de confirmation de caractère (centralité typologique et symbolique)
- Articulation verticale
- Continuation visuelle
- Axe de jonction fonctionnel

▪ **R + 1 (Consommation)**



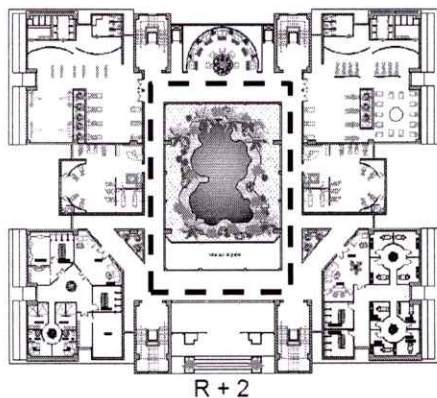
Légende :

- Espace du gouverneur
- Bureaux de gestion
- Salon d'accueil contemporain
- Salon d'accueil traditionnel
- Continuité visuelle
- Circulation horizontale
- Boucle de distribution fonctionnelle



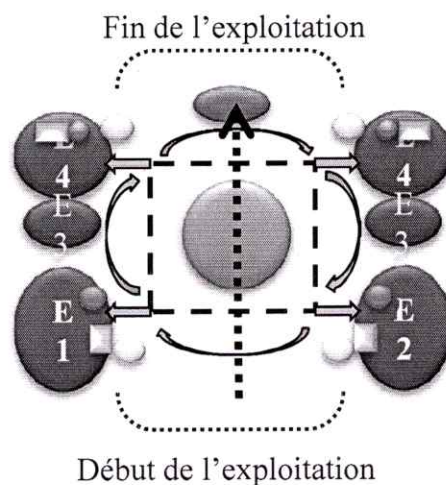
- Espace de regroupement
- Réception
- Attente
- Espace de confirmation de caractère (centralité typologique et symbolique)
- Rapport avec l'environnement
- Articulation verticale
- Axe de jonction fonctionnel

▪ **R + 2 (Détente)**



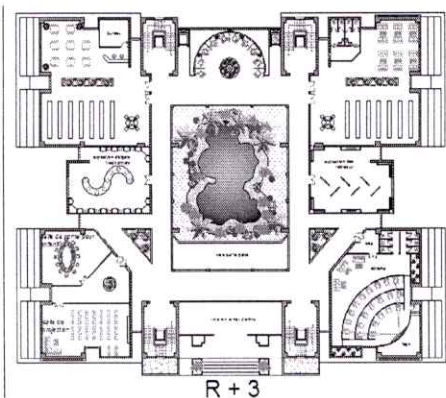
Légende :

- Soins humide
- Soins secs
- Salons de beauté
- Salles de sports
- vestiaires
- Sanitaires
- Circulation horizontale



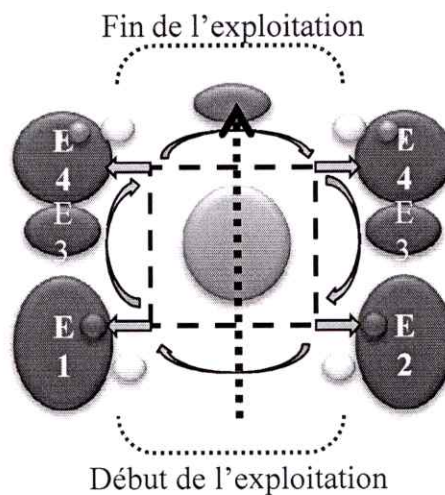
- Espace de regroupement
- Attente
- Espace de confirmation de caractère (centralité typologique et symbolique)
- Articulation verticale
- Continuation visuelle
- Axe de jonction fonctionnel
- Boucle de distribution fonctionnelle

▪ **R + 3 (Culture)**

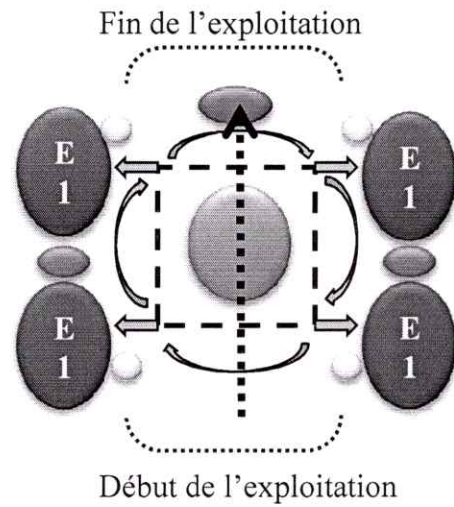
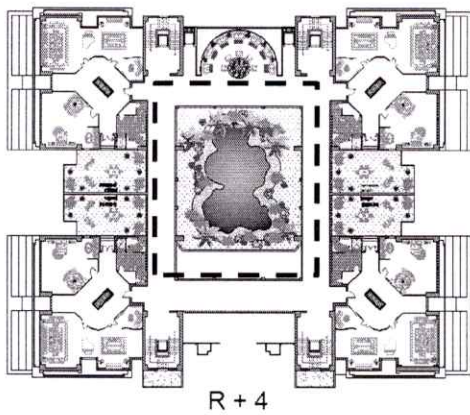


Légende :

- Salle de conte et de projection pour enfants
- cinéma
- Salles d'expositions
- bibliothèque
- Sanitaires
- Circulation horizontale
- Boucle de distribution fonctionnelle



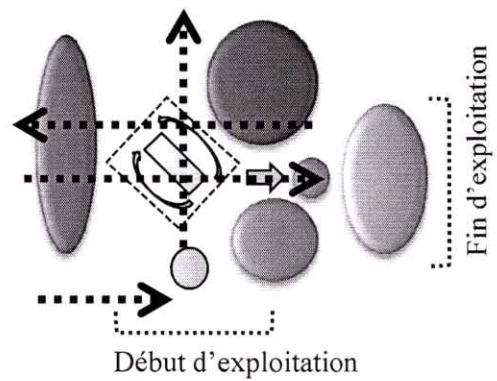
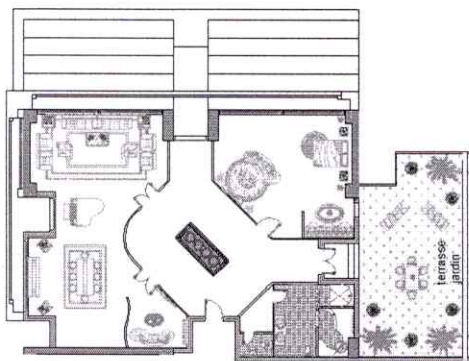
- Espace de regroupement
- Articulation
- Espace de confirmation de caractère (centralité typologique et symbolique)
- Articulation verticale
- Continuation visuelle
- Axe de jonction fonctionnel



Légende :

- Logements de luxe
- Espace de regroupement
- Espace de confirmation de caractère
(centralité typologique et symbolique)
- Articulation verticale
- Continuation visuelle

- Circulation horizontale
- Boucle de distribution fonctionnelle
- Axe de jonction fonctionnel

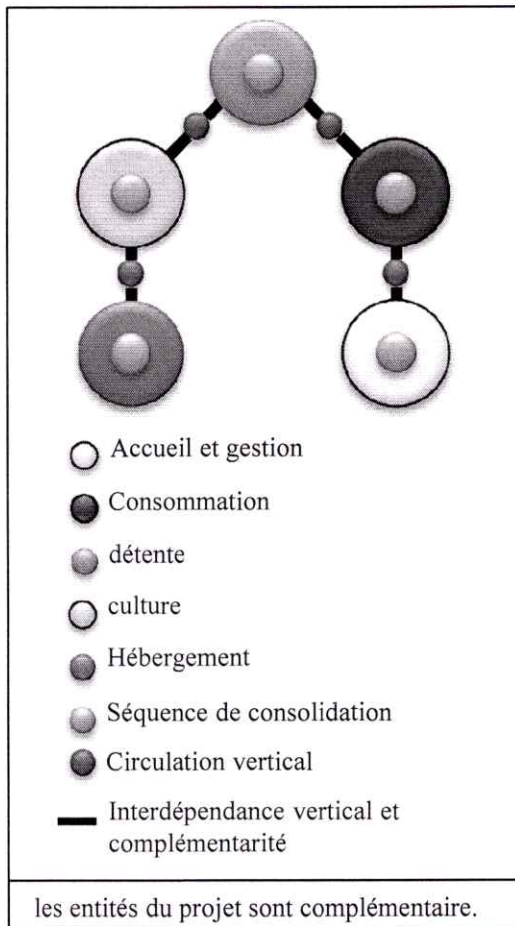


Légende :

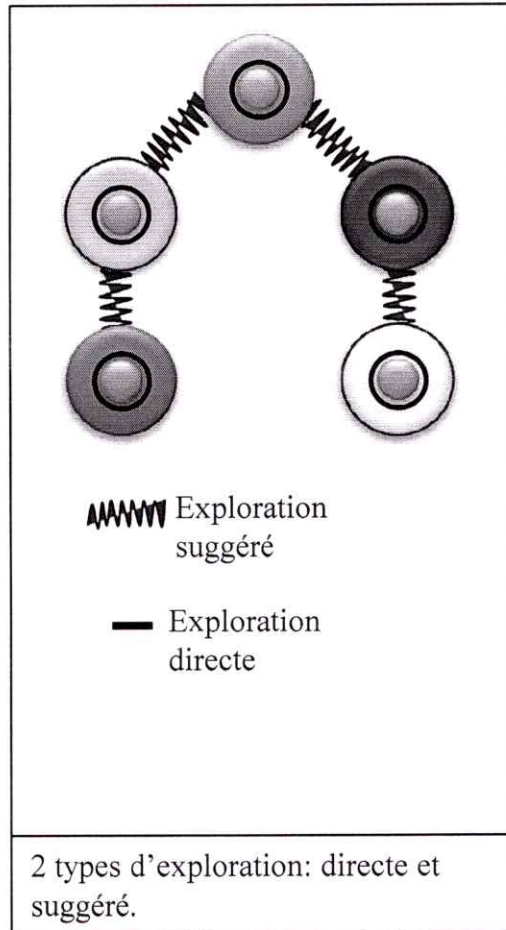
- Accès
- Espace de regroupement
- Repos
- Remise en forme
- Détente
- Rapport avec l'environnement

- Continuité visuelle
- Circulation horizontale
- Boucle de distribution fonctionnelle
- Axe de jonction fonctionnel

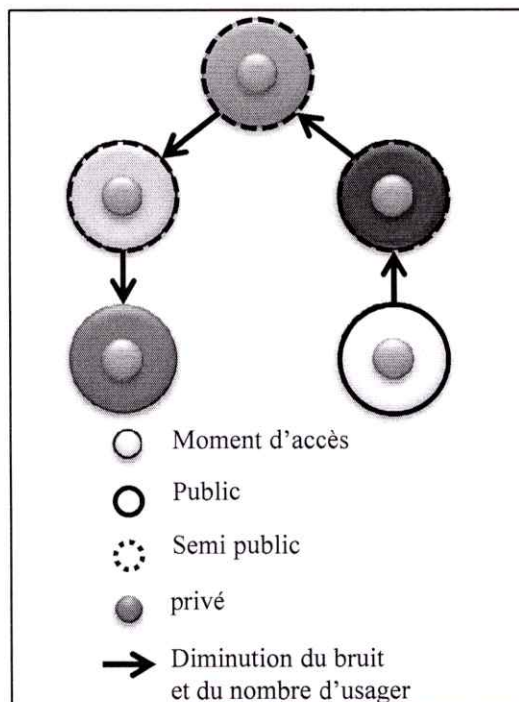
1. Les relations entre les fonctions mères :



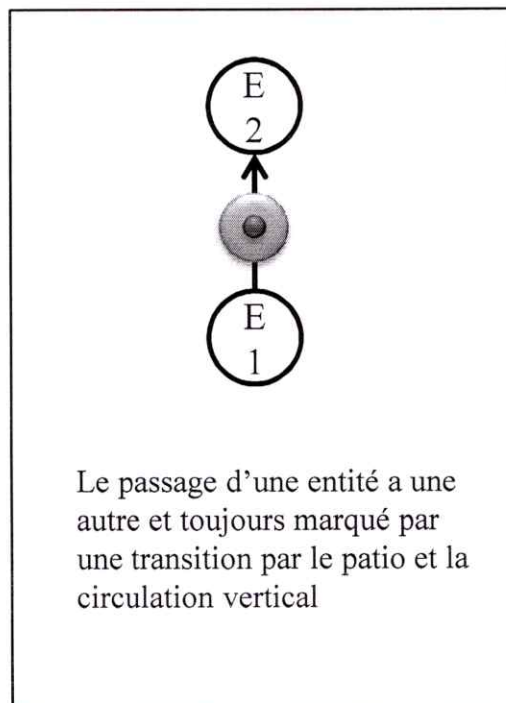
2. Classification du type d'exploration:



3. Classification du type de caractère :



4. Classification selon l'ordre de passage :



IV.3.1.C. Les relations fonctionnelles

IV.3.2. Dimension géométrique

C'est une Correction de l'esquisse fonctionnelle géométriquement à travers des régulateurs qui sont: les points, les lignes, les plans et les proportions.

A. Régulateur géométrique

Les points représentent les intersections des axes de distribution (articulation) et les points d'aboutissement ainsi que l'ensemble des séquences fonctionnelles. (Tableau. p.75)

Les lignes définissent les limites des différentes entités fonctionnelles ainsi que les axes d'orientations et de circulations du projet. (Tableau. p.75)

Les plans représentent chaque entité fonctionnelle. (Tableau. p.75)

B. La proportionnalité

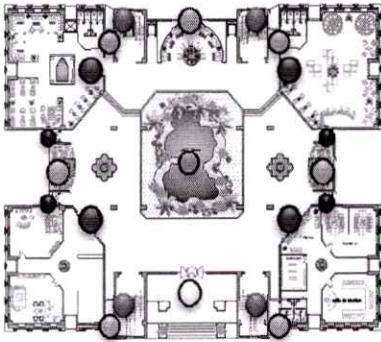
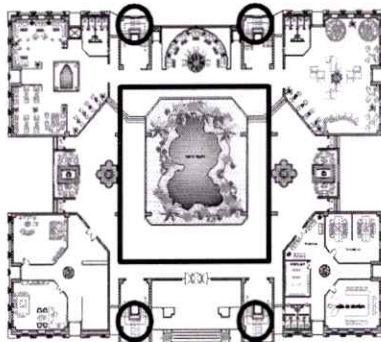
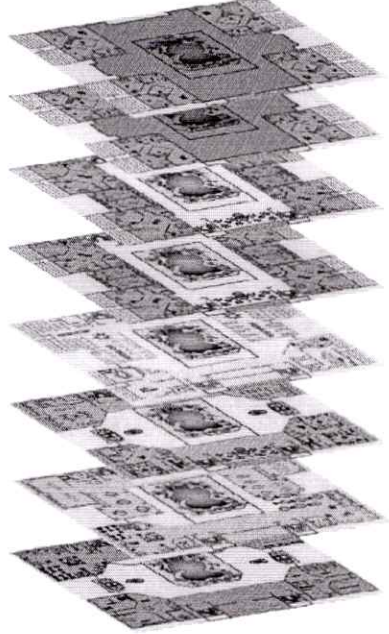
la proportionnalité des distributions intérieures obéit à un module de base de $x=30m$. (Fig. p75.)

IV.3.3 Dimension perceptuelle :

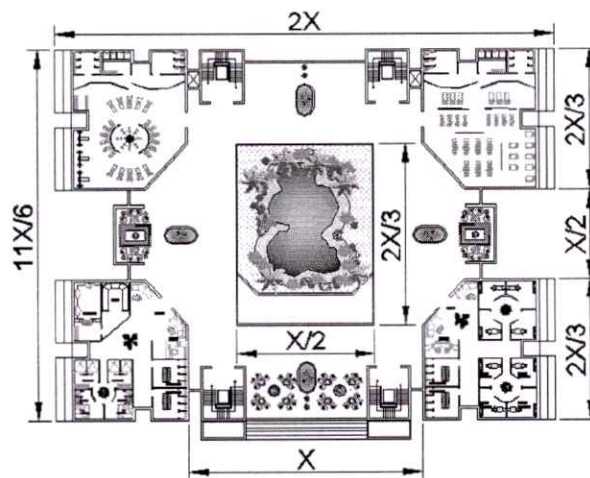
Approche cognitive : permet d'identifier le caractère de l'espace dans le projet.

Approche affective : permet de se repérer facilement dans le projet.

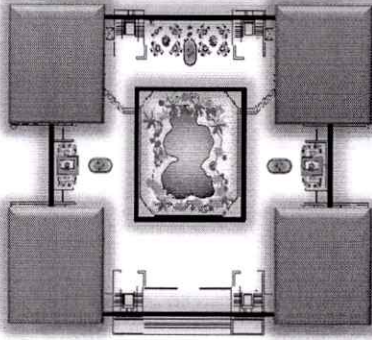
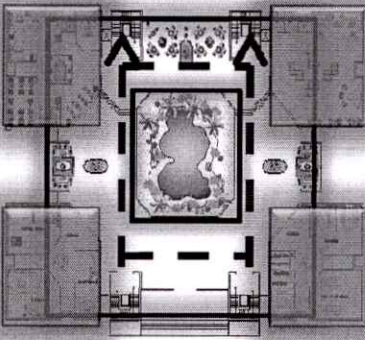
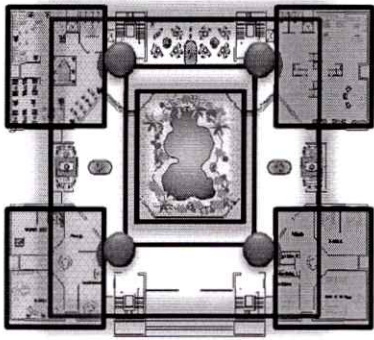
Approche normative : représente le rapport entre la forme de l'espace et son usage. (Tableau. p.76)

Les points	Les lignes	Les plans
 <ul style="list-style-type: none"> ○ Point d'accès ● Point d'articulation vertical ● Point de distribution ● Point D'articulation ● Point de convergence ● Point des perce visuel 	 <ul style="list-style-type: none"> ○ Boucle de distribution horizontal ○ Boucle de distribution vertical 	 <ul style="list-style-type: none"> ■ Plan d'accueil ■ Plan de consommation ■ Plan de détente ■ Plan de culture ■ Plan d'hébergement ■ Plan de terrasse inaccessible □ Plan de circulation et de repos

IV.8 Tableau représente les régulateurs géométriques de OIEP



IV.9 Les proportions

<i>Dimension cognitive</i>	<i>Dimension affective</i>	<i>Dimension normative</i>
 <p>La modularité a été faite pour donner une compréhension des espaces. On a inscrit le patio qui permet de se situer par rapport à l'identité architecturale.</p>	 <p>Faciliter le repérage dans le projet La distinction des différents entités du projet à travers la boucle de la galerie. Confirmation de l'axialité (créer l'intension de grandeur pour sentir l'importance et le caractère de l'espace et créée des émotions)</p>	 <p>Regroupement des fonctions du même caractère dans des niveaux différents (hiérarchie d'usage). L'utilisation d'un espace central de regroupement et de distribution au niveau de la galerie dans chaque entité du projet. Création de 4 séquences de découverte au 4 extrémités de la galerie avec le même module.</p>

IV.10 Tableau représente la dimension perceptuelle de l'organisation interne des espaces du projet.

IV. 4. LA CONCEPTION DE L'ARCHITECTURE DU PROJET

Introduction

Dans cette discipline il existe deux types de façades : le projet façade et la façade du projet. Dans notre cas, et de part sa composition volumétrique spécifique le projet est considéré comme étant un projet façade.

La lecture de la façade de notre projet est régit par deux rapports complémentaires:

- ***Le rapport à la fonction***
- ***Le rapport géométrique***
- ***Le rapport au style esthétique***

IV.4.1 Rapport à la fonction

Le rapport a la fonction détermine le degrés de lecture de la façade et du projet.

A. Identification des entités fonctionnelles

A1. Description de la façade du patio

Traitement

- Équilibre entre le plein et le vide.
- Marquer une horizontalité et une verticalité pour lier les différents éléments de la façade, et créer un cadrage qui évoque la notion du monumentalité d'entrée.
- Assurer la connectivité avec l'extérieur a travers la notion de la transparence. (Avec de le moucharabieh)
- Valorisation de l'entrée par un arc en plein cintre qui rappel l'aspect dynamique et l'esthétique arabe. . (Fig. p. 79)

A2. Description de la façade de la tour

Traitement

- Un mouvement horizontal qui permet la séparation et la lecture fonctionnelle
- Une fente vertical qui relie l'ensemble des entités de la tour, et permet d'avoir des percées visuelles.
- Une fente comme élément d'articulation entre la tour et le patio et qui permet la continuité visuelle de l'intérieur vers l'extérieur. (Fig. p. 79)
- La tour se divise en 3 entités fonctionnelles :
 - la base : fonction d'accueil
 - Le corps : fonctions communes
 - Fonction d'hébergement

La base . (Fig. p. 79)

- Mouvement de la verticalité répétitif projeté le long de la base qui représente les fenêtres du sous-sol.
- Mettre en avant une série d'arcades en pleine cintre avec double colonnes surmontées par des chapiteaux.
- L'arc est inscrit dans un cadre d'inscription

Le corps . (Fig. p. 79)

- Un grand panneau vitré sur trois niveaux avec un traitement en horizontalité pour avoir la lecture des étages
- Le corps est traversé par une fonte vitrée et couverte par la moucharabieh géométrique modèle Alhambra qui sépare deux panneaux qui représentent le plein et le vide.

Couronnement . (Fig. p. 79)

- La transparence cachée derrière une grille de moucharabieh et qui représente l'aspect esthétique arabe.
- Un cadre qui englobe la fonction hébergement, qui est franchie par la fonte d'articulation.

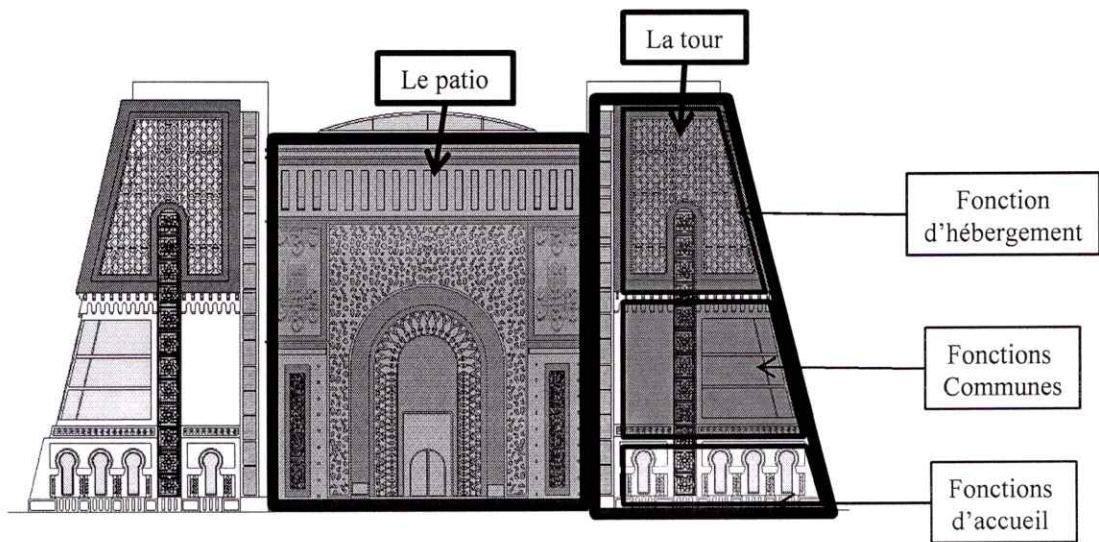
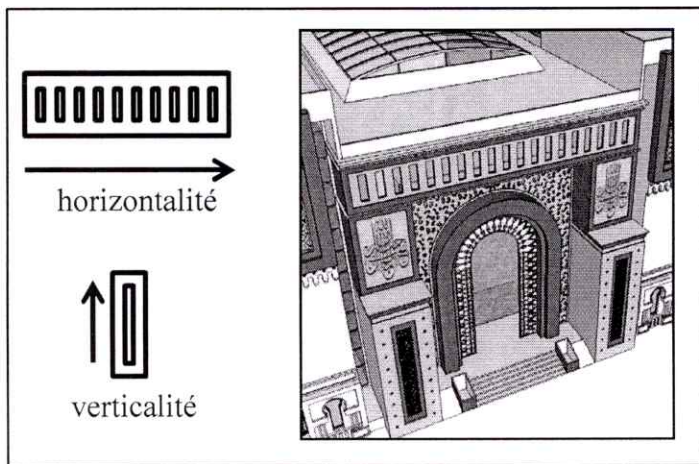
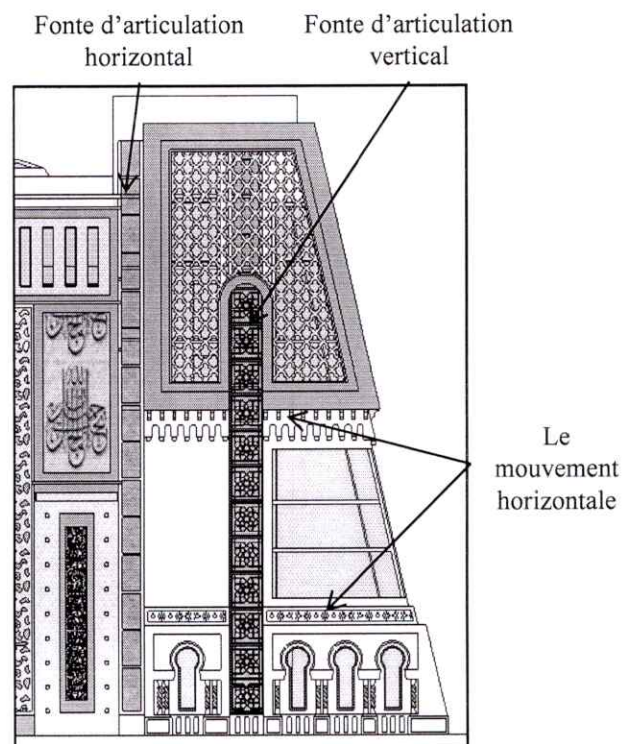


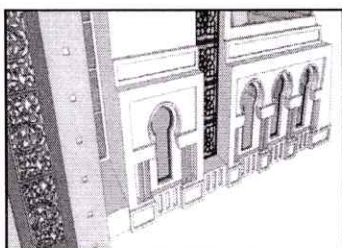
Figure IV.11 Identification des entités fonctionnelle de la façade



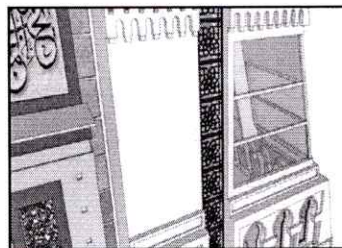
IV.12. Description de la façade du patio



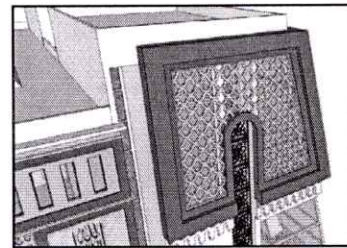
IV.13. Description de la façade de la tour



La base



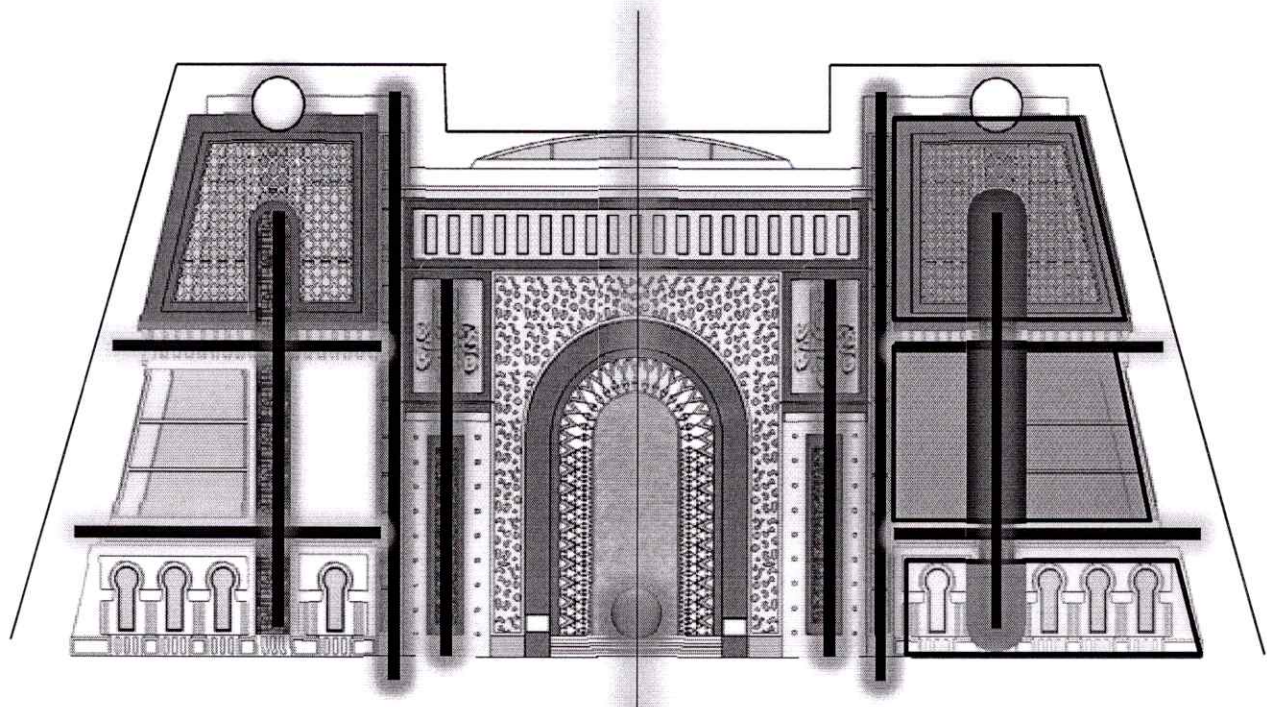
Le corps













couronnement

B. Le rapport géométrique

Le rapport géométrique détermine les différents rapports géométriques: point, ligne ainsi que la lecture de distribution des plans fonctionnels en façade.

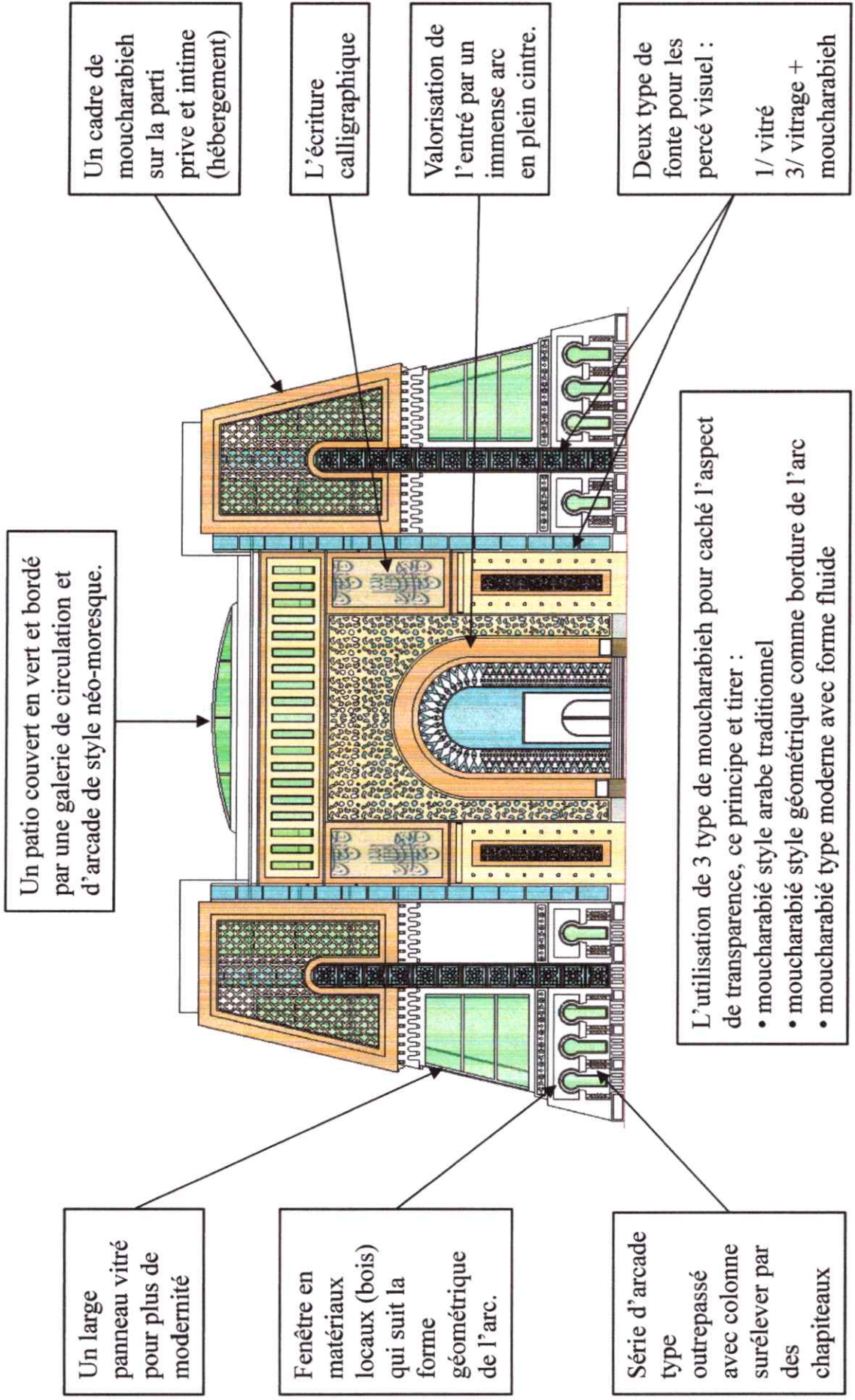


<p>Les points :</p> <ul style="list-style-type: none">  point d'entrée  Point de terminaison vertical des tours 	<p>Les lignes :</p> <ul style="list-style-type: none">  ligne de perce visuel  ligne de séparation fonctionnelle  ligne d'articulation  ligne de symétrie  ligne de confirmation de contrefort (skyligne) 	<p>Les plans :</p> <ul style="list-style-type: none">  plan d'hébergement  plan d'activité commune (restauration, détente, culture)  plan d'accueil
---	---	---

C. Style esthétique

Qui détermine l'appartenance de la façade du projet à un style d'esthétique précis.

Le style d'esthétique des façades est caractérisé par son aspect géométrique. Ces éléments symbolisent l'architecture arabe (néo-moresque), ils sont adoptés pour valoriser l'identité caractéristique de cette ville (Cherchell) et de ce lieu balnéaire.



CHAPITRE V

La réalisation de l'idée du projet

V.1 STRUCTURE DU PROJET

Une structure ou ossature est un système permettant le transfert des différentes forces appliquées au bâtiment jusqu'au sol où elles s'équilibrent. Elle permet d'assurer à la construction son indéformabilité, donc sa solidité et sa stabilité

« La structure d'un ouvrage est déterminée par les buts qui sont à l'origine par les objectifs auxquels elle est destinée, par les questions économiques, par le choix des matériaux, par la structure tectonique et par l'apparence des surfaces selon la texture et la couleur » [*]

V.1.1 Les critères du choix

Le choix de la structure dépend de l'époque à laquelle appartient le projet, de son contexte, du thème et de la fonction du projet, et de l'objectif recherché par l'architecte.

A. Relation architecture / structure

« C'est la capacité de la structure d'affirmer les caractéristiques de l'architecture » (Fig. p.85)

Notre choix s'est établi sur deux critères majeurs qui peuvent être réparties en deux catégories qui sont:

- *Premièrement*: les contraintes du site, sismicité du site (zone 3a), l'étude de sole
- *Deuxièmement*: les exigences de l'équipement projeté, la modularité, l'organisation interne du projet traduite par la flexibilité, et la rigidité de la forme qui est traduite par la rigidité de la structure.

Toutes ces exigences et ces contraintes nous ont incitées à prendre des précautions dans le choix du système constructif ainsi dans les matériaux à utiliser.

Nous avons opté pour l'utilisation du système de structure constitué de voiles porteurs et de portique en béton armé pour la superstructure.

B. Faisabilité

La structure de notre projet est conforme à la science actuelle et au règlement de la stabilité des ouvrages, ainsi on a utilisé des matériaux disponibles, et des techniques de construction qui peuvent être mises en œuvre le savoir-faire sur le site même.

[*] J.PIAGET

VI. 1. 2. Description de la structure

A. Fondations

L'étude de sol détermine le type de fondation., dans notre cas le projet repose sur un sol favorable a une résistance de 1.8 bar, on a opté pour des fondations de type radier générale de 25 cm d'épaisseur avec nervures de 60 cm vers le bas, et cela vu que le site est balnéaire ainsi que l'ancrage du projet au sol dont on a deux sous sols, et le gabarit (R+7).

Mur de soutènement

Pour la partie sous sol ,un voile périphérique étanche en béton armé désolidarisé de la structure portante est prévue pour éviter toute torsion en cas de séisme , entre autre doté d'un drainage périphérique pour éviter toute infiltration des eaux de l'ensemble de l'équipement. (Fig. p.85)

B. Structure du projet

1. Le rôle de la structure

Les voiles assurent en même temps le rôle porteur vis-à-vis des charges verticales et le rôle de résistance aux forces horizontale, ils conditionnent le comportement des structures et jouent un rôle primordial pour la sécurité.

Dans notre cas, Le système est constitué de voiles et de portiques, les voiles reprennent plus de 20% des sollicitations dues aux charges verticales. On considère que la sollicitation horizontale est reprise uniquement par les voiles

2. Morphologie de la structure

•Le patio

Bloc rectangulaire soutenue par 4 points porteur en voile (circulation verticale). Le patio mesure (15.6m * 24m) avec des poutres intermédiaire pour soutenir la dalle en porte-à-faux du patio.

La dalle pleine situé entre les cages d'escaliers a une grande portée de 16m, afin de la soutenir la dalle et éviter sa flexion on doit mettre des poutres console. (Fig. p.85)

•La tour

Pour la réalisation l'inclinaison de la façade on a utilisé le système de voile sur ses deux extrémité, ces voiles sont découpés en diagonale pour l'obtention d'une paroi incliné, pour réduire la porté on a mit deux portion de voile incliné au milieu. (Fig. p.86)

C. Plancher « plancher dalle pleine avec console »

La dalle pleine : plancher en béton armé de 15 à 20-cm d'épaisseur coulé sur un coffrage plat. Le diamètre des armatures incorporées et leur nombre varient suivant les dimensions de la dalle et l'importance des charges qu'elle supporte. De plus on a ajouté des poutres consol pour soutenir la dalle et évité la flexion dus a la grande porté. (Fig. p.86)

D. Les détails structuraux

❑ **Oasis du patio** (Fig. p.87)

❑ **Panneau Moucharabieh**

Les moucharabiehs en aluminium sont utilisés pour couvrir les façades des bâtiments comme un ornement oriental et une touche arabesque fournissant l'identité locale.

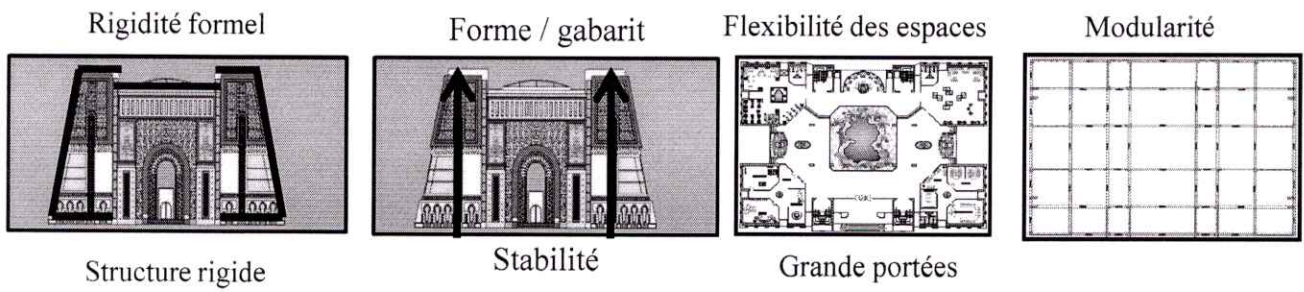
Le concept consiste à:

1. assembler par soudure des profilés en aluminium pour former un motif arabesque ou géométrique.
2. le module est par la suite passé au thermo-laquage dans les différents coloris.
3. une structure métallique galvanisée devrait être étudiée pour supporter les moucharabiehs et résister à toutes les charges structurelles appropriées. (Fig. p.87)

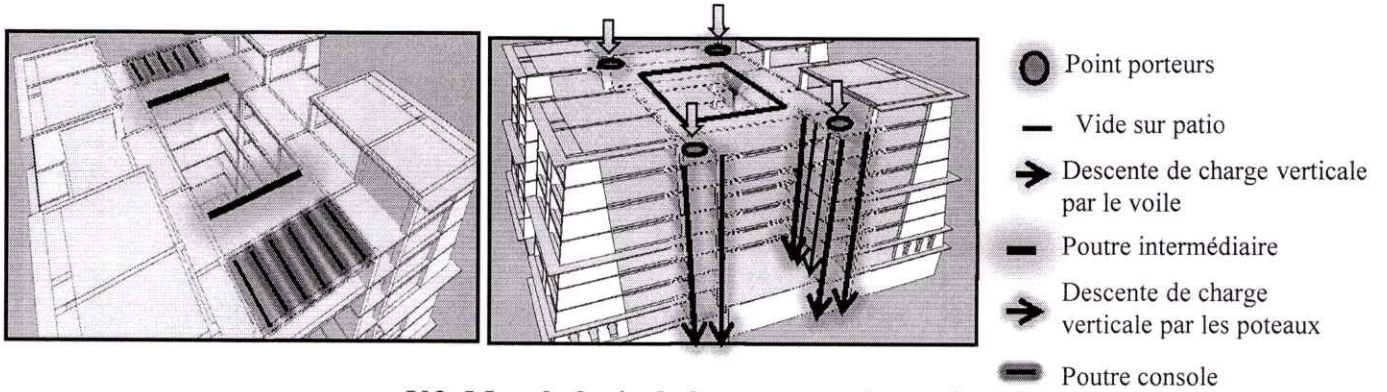
❑ **Terrasse jardin et bac a fleurs**

- Des espaces verts accessibles en terrasse, de même nature que ceux installés en pleine terre.
- Grande liberté dans l'aménagement paysager: la gamme de végétaux admissibles la plus étendue, moyennant une épaisseur adéquate de terre végétale.
- L'entretien de la végétation est traditionnel et doit être réalisé par une entreprise de paysage.

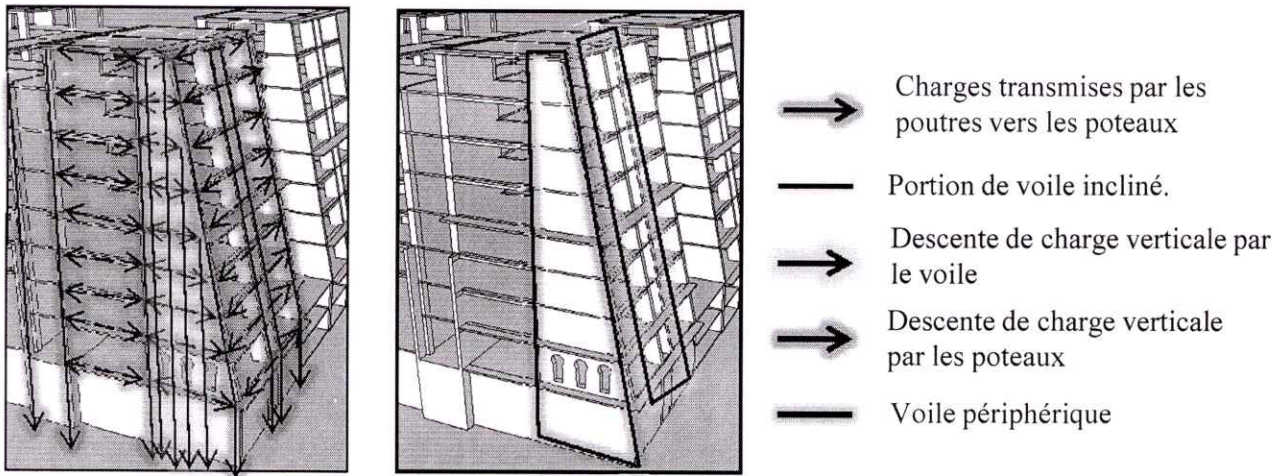
(Fig. p87)



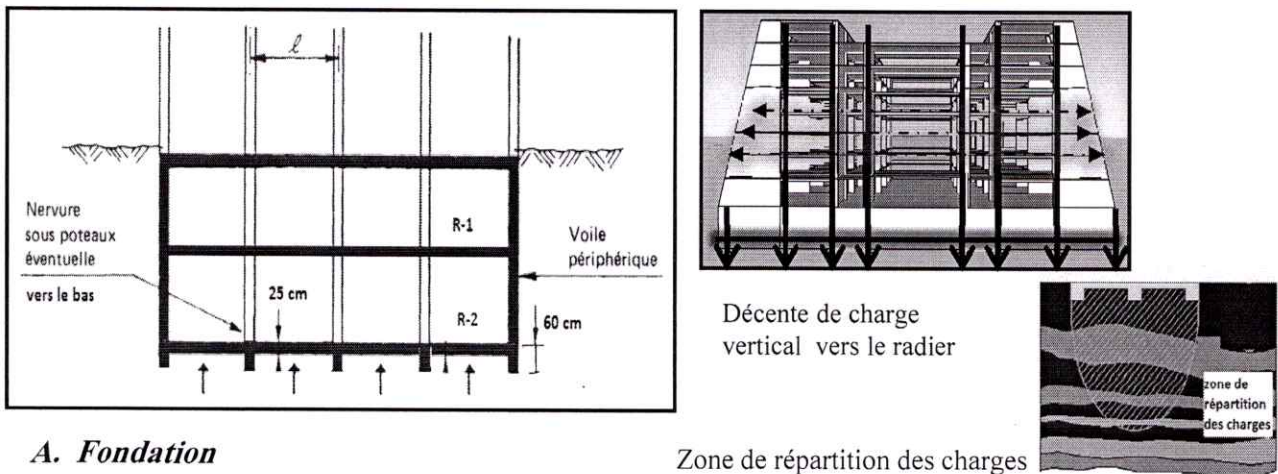
V.1 Relation architecture / structure



V.2 Morphologie de la structure du patio

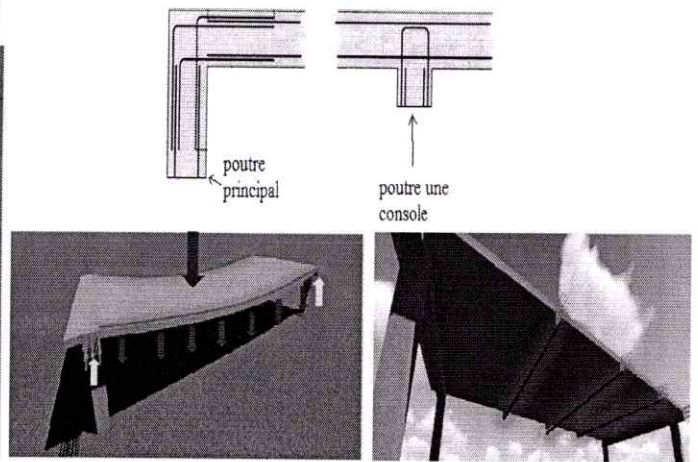
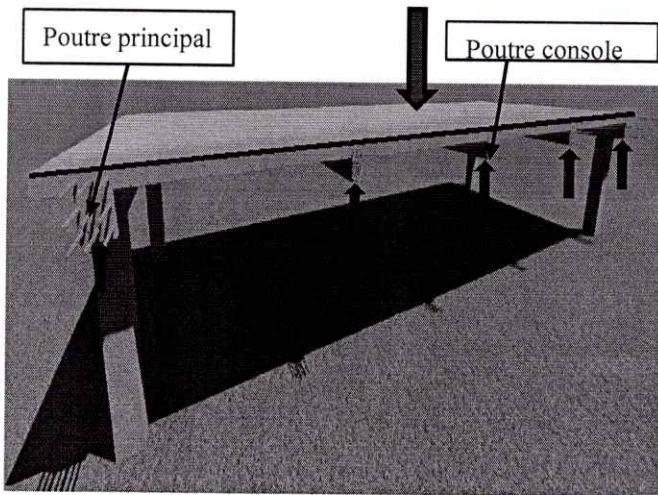


V.3 Morphologie de la structure de la tour



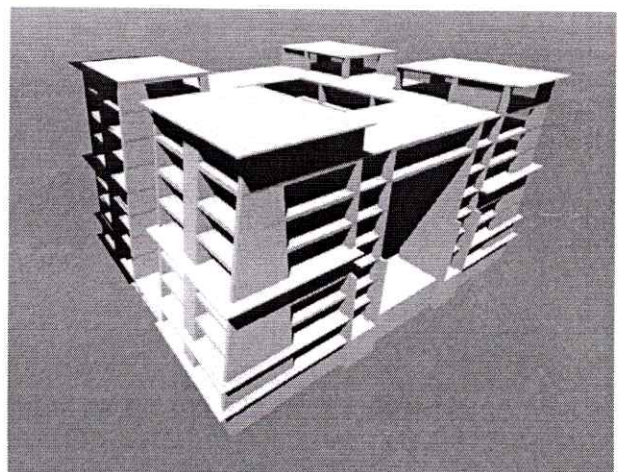
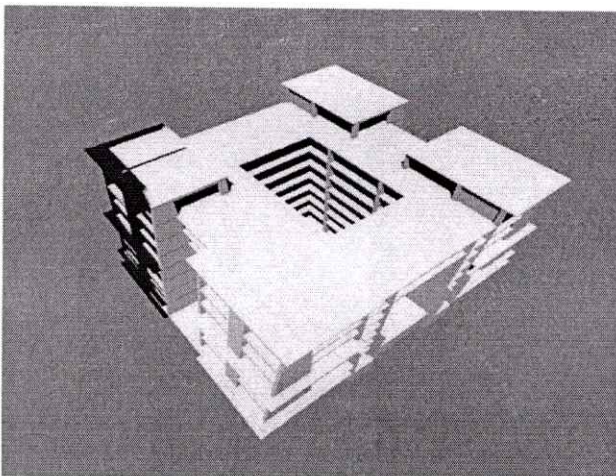
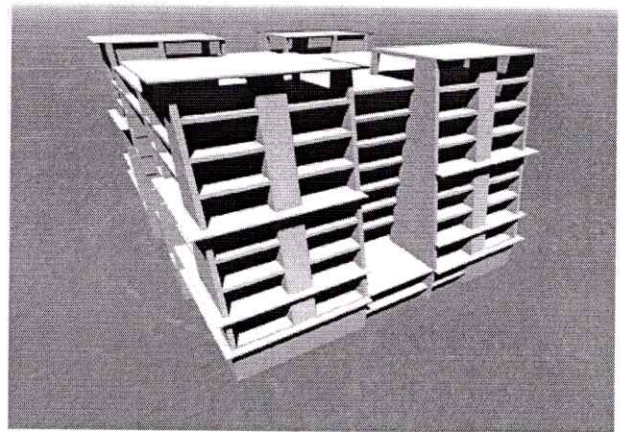
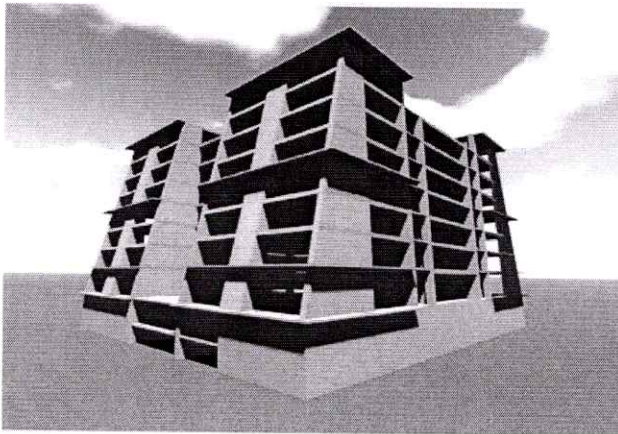
A. Fondation

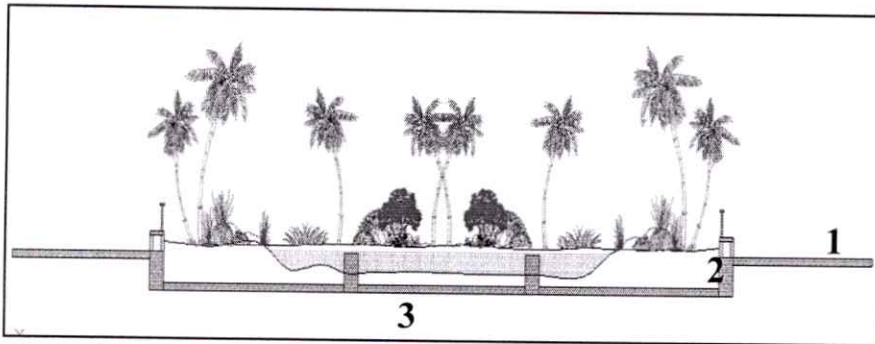
Zone de répartition des charges



C. Plancher « plancher dalle pleine avec console »

VOLUMETRIE DE LA STRUCTURE

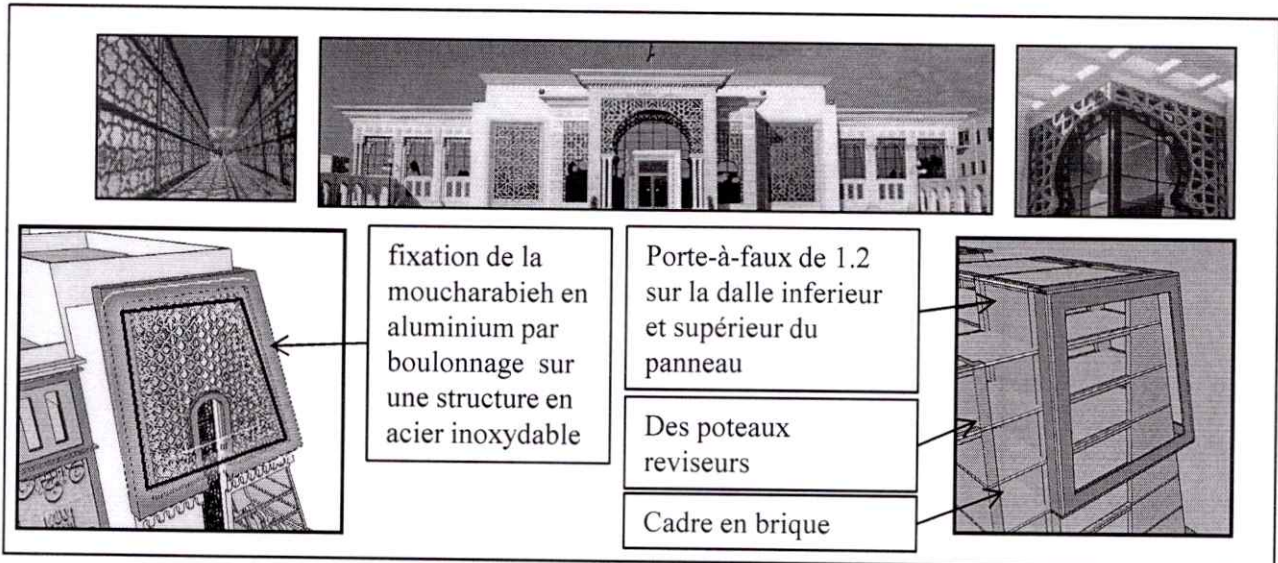




LÉGENDE :

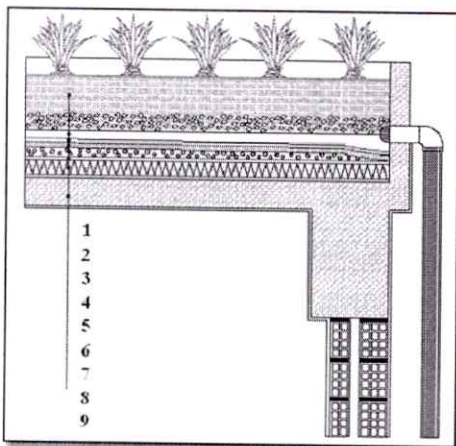
- 1. Plancher RDC
- 2. Poutre
- 3. Décalage du niveau du plancher

Oasis du patio



Panneau moucharabieh

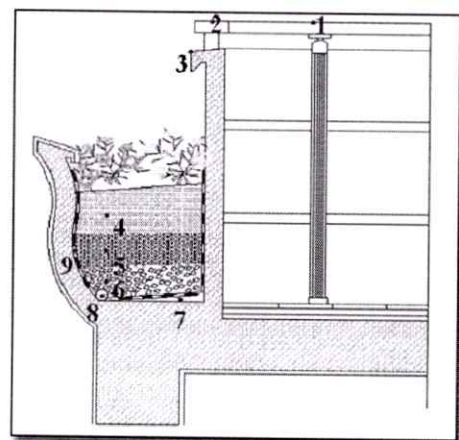
Terrasse jardin



LÉGENDE :

- 1. Terre
- 2. Couche filtrante
- 3. Couche de protection
- 4. Etanchéité composée
- 5. Chape de mortier
- 6. Forme de pente en argile
- 7. Isolation thermique
- 8. Par vapeur
- 9. Dalle à caisson

Bac à fleurs



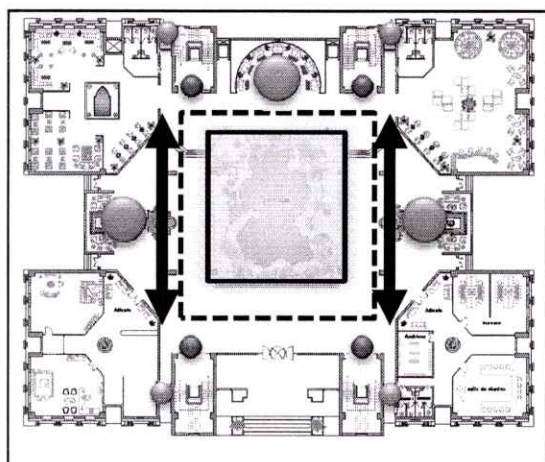
LÉGENDE :

- 1. Balustrade
- 2. Main courante
- 3. Caisson en béton armé
- 4. Terre végétal
- 5. Gravier
- 6. Cailloux
- 7. Chape en mortier
- 8. Tuyau d'arrosage
- 9. Filme polyane

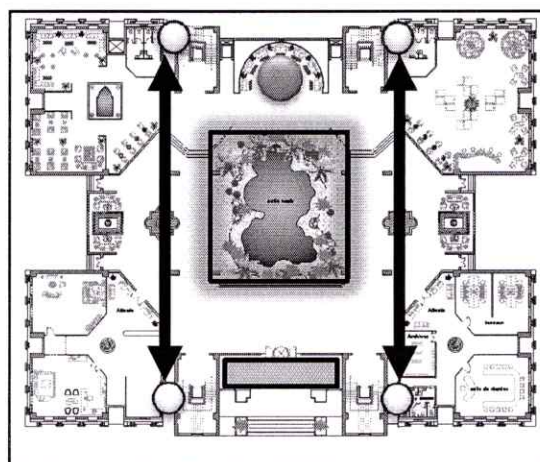
V.2 LA GESTION DE LA LUMIÈRE

V.2.1 La lumière naturelle

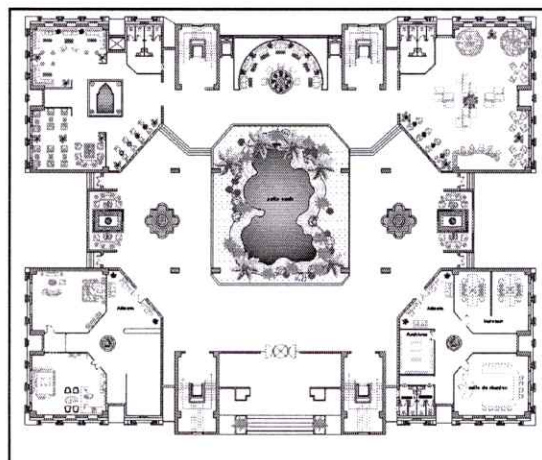
L'objectif de la gestion de la lumière naturelle dans le projet est de déterminer le rôle de l'orientation, l'équilibre et le support de la lumière du jour dans la perception, l'usage et l'esthétique du projet.



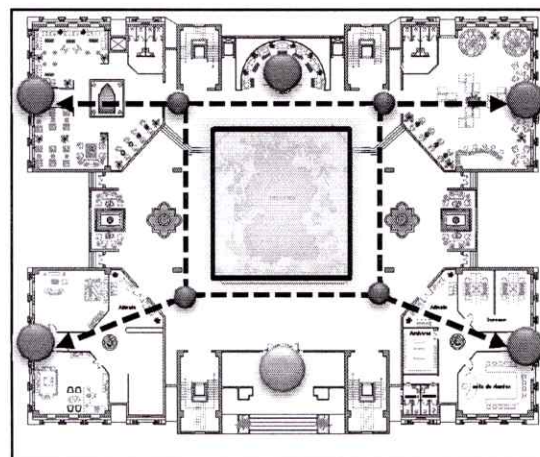
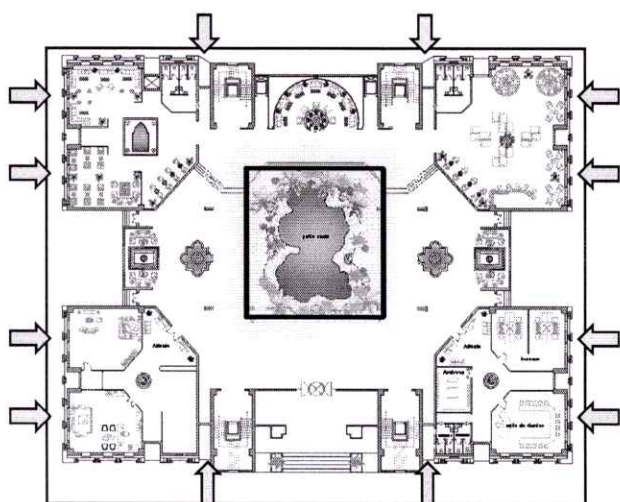
Orientation



Support de repérage



Équilibre



A. L'Orientation :

La confirmation des orientations structurelles et conceptuelles dans le projet va se faire avec:

- La consolidation du rapport projet - environnement .
- La confirmation du caractère du projet.
- L'identification des points de repère.

Les axes d'orientations ainsi que les points de repérages bénéficient d'une amplification de lumière à travers la mise en place des fontes vitrés et le patio ouvert au centre du projet pour un éclairage zénithal. (Fig. p.90)

B. L'équilibre :

La lumière naturelle comme élément d'équilibre dans le projet va se faire avec :

- L'établissement du rapport.
- L'harmonisation des zones fonctionnelles

Caractère du projet :

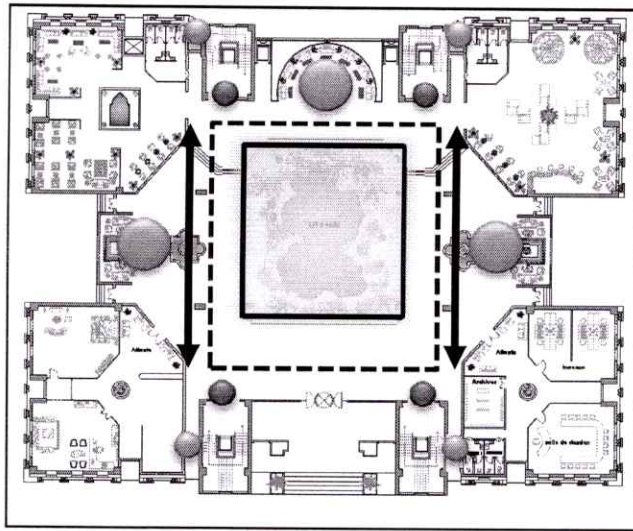
Adoucissement d'éclairage naturel pour marquer la transition de la galerie au autres entités du projet. L'amplification de la lumière naturelle marque le départ, le hall d'entrée, le centre ou la finalité d' une exploration.

L' établissement rythmique des amplifications de la lumière assure une certaine harmonie et équilibre dans le projet. (Fig. p.90)

C. Support de repérage :

Faire de la lumière naturelle un support de repérage et de déroulement de centaines activités, et faciliter à l' utilisateur l'exploration du projet.

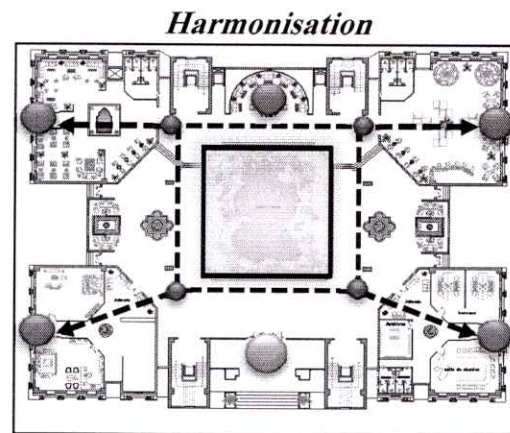
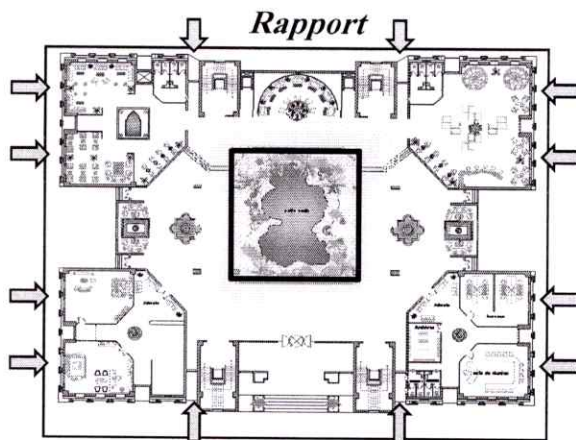
La confirmation du statut du projet à travers l'éclairage des zones de consolidation perceptuelle entre le projet et son environnement. (Fig. p.90)



Légende :

- ↔ Axe d'orientation
- Fonte (percé visuel)
- Patio
- Point d'accès
- Point de repères dans l'exploration
- - - Galerie d'exploration

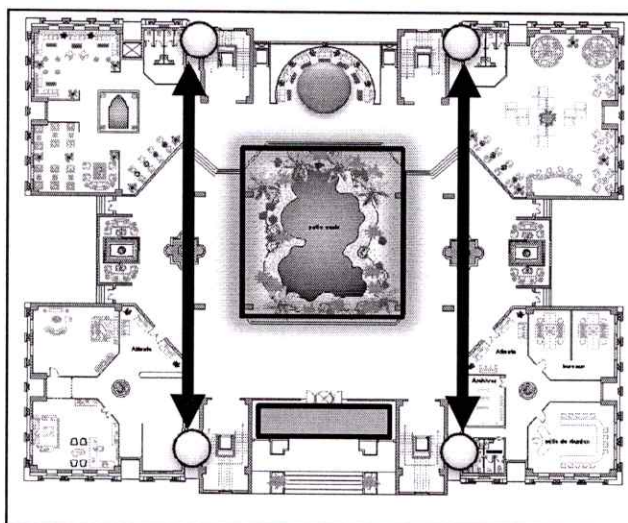
Figure: A. L'Orientation



- Zone éclairé zénithal
- ⇒ Zone éclairé latéralement

- Point d'accès
- Point de début d'exploitation
- Finalité

Figure: B. L'équilibre



- ▭ Moment d'accès
- ▭ Point de convergence
- Les percés
- ↔ Axe d'orientation

C. Support de repérage

V.2.2 La lumière artificiel :

Déterminer la manière de gérer le type de lumière artificielle dans le projet, essentiellement concernant les ambiances et la valorisation des éléments de repères ainsi qu'au remède du déficit.

A. Les ambiances du projet :

A fin de valoriser au mieux le caractère de l'espace ainsi que son usage et sa vocation conceptuelle, il faut une ponctuation de valorisation de l'ambiance.

Confirmer la ségrégation fonctionnelle à travers la mise en place de différentes ambiances reflétant le caractère du projet. (Fig. p.92)

1. Ambiance de détente

Introduire des lumières douces et indirectes qui favorisent les ambiances de détente et de repos. (Fig. p.92)

2. Ambiance d'orientation

Introduire des formes fluides et des ambiances changeantes d'orientation, permettant la création d'une atmosphère dynamique qui se confond avec l'esprit d'échange, ce qui caractérise le hall d'accueil. (Fig. p.92)

3. Ambiance de travail

Opter pour une lumière de bonne intensité créant ainsi une ambiance qui favorise et assure le bon déroulement de l'activité. (Fig. p.92)

4. Ambiance d'accueil et de réception

Opter pour une lumière accueillante et chaleureuse afin de marquer l'activité. (Fig. p.92)

5. Ambiance de découverte

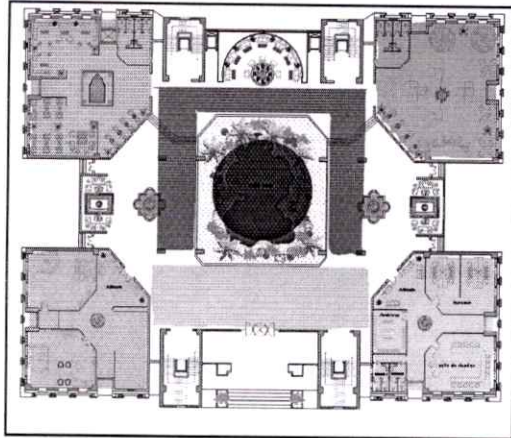
Cette ambiance se distingue par son caractère d'orientation et de mise en valeur vers les autres entités du projet, cet aspect est concrétisé grâce à un ordonnancement significatif des éléments de lumière. (Fig. p.92)






6. Ambiance extérieur

la lumière comme un élément prestigieux, elle sera le support de confirmation du statut des éléments repères dans le projet ainsi que les traits identitaires de sa volumétrie, et la mise en valeur de l'accès par la lumière du contour de l'arc. (Fig. p.92)

B. Valorisation :

Cette lumière est orientée et conçue de façon à mettre en valeur certains objets tel que les éléments porteurs ainsi ou d'exposition



-  Ambiance de détente
-  Ambiance d'orientation
-  Ambiance de travail
-  Ambiance d'accueil et de réception
-  Ambiance de découverte

Les ambiances du projet



Ambiance de détente



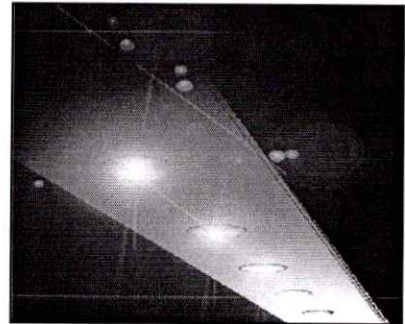
Ambiance d'accueil et de réception



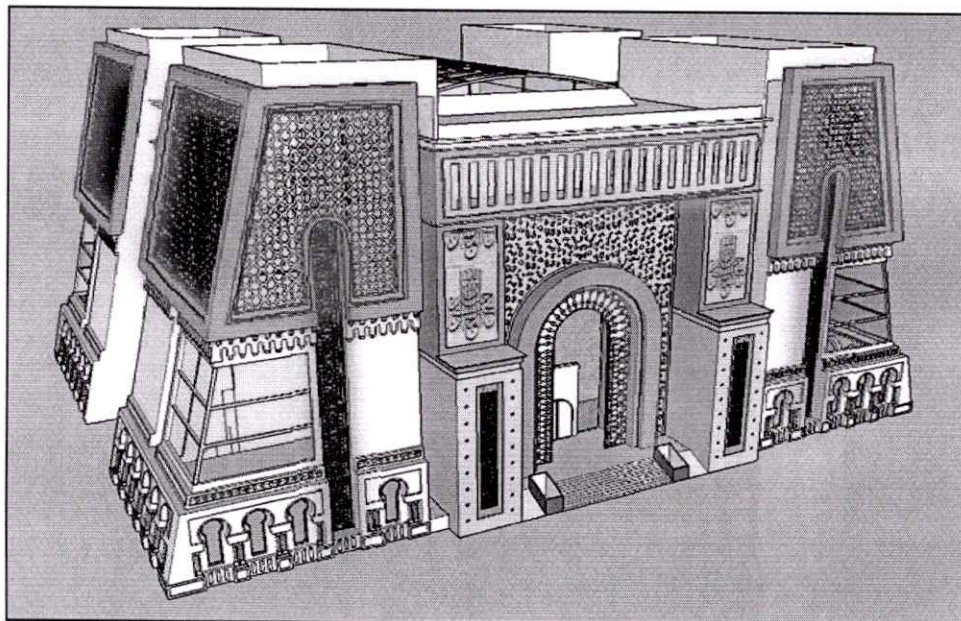
Ambiance de travail



Ambiance d'orientation



Ambiance de découverte



Ambiance extérieur

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans tout les paliers de conception, on a essayé de répondre aux hypothèses cité précédemment dans le premier chapitre.

L'organisation des masses répond a l'intégration et le respect de l'environnement de notre site d'intervention a travers une composition géométrique des enveloppes d'une part, et par l'appropriation des éléments de la nature d'une autre part. le dynamisme des parcours et de l'organisation des masses pour donné au site son caractère balnéaire représentant la fluidité de la mer.

Cet aménagement a une organisation séquentiel pour avoir une poly-fonctionnalité dans l'ensemble du projet, ce qui favorise la découverte du projet. La composition est faite par entité dont elle contient une fonction mère pour avoir une hiérarchie fonctionnelle.

Le terrain est entouré par trois éléments essentiels de la nature: la mer sur la partie (Nord), la foret sur la partie (Est) et l'oued sur l'Ouest, donc :

- 1^{er} cas : on a approprié l'eau a l'intérieur du pole d'animation situer au bord de mer.
- 2^{eme} cas : on a approprié l'élément végétation à l'intérieur du pôle d'hôtels particuliers.
- 3^{eme} cas : la déviation de la trajectoire de l'oued pour le faire entré au cœur du projet.

En ce qui concerne l'organisation des espaces interne du projet, la somptuosité de l'édifice, s'étale à l'intérieur, avec un patio a ciel couvert en verre accueil la lumière du jour, entouré d'un portique à arcs brisés qui repose sur des colonnes doubles. L'espace est animé par un oasis qui rappel l'aspect oriental, dotant ainsi l'ensemble de la composition d'une ambiance caractéristique des anciennes demeures mauresques avec plus de modernité.

La forme rectangulaire du patio, représente l'élément structurant du projet, favorise, et montre une direction.

Les espaces du projet s'organisent autour de ce dernier en quartes formes statiques modulaires qui vont recevoir les fonctions mères du projet

L'architecture du projet est traditionnelle modernisé, dont la partie architecturale préconisé s'insère dans une volonté d'affirmation identitaire, à travers des éléments en référence à la tradition architecturale arabo-andalou..

La composition volumétrique est sobre, et se développe horizontalement et verticalement offrant une façade linéaire, qui rappelle sommairement les enceintes des anciennes mosquées maghrébines. Malgré son allure linéaire, la façade est animée par des compositions immaculées, axées autour du porche d'accès principal, en plus des ouvertures en forme de rainures verticales, rappelant les façades des constructions mauresques.

Le volume central est relié a quartes tours sur ces quatre extrémités traité symétriquement. Ces derniers sont composés par une série d'arcades a la base et panneau de moucharabieh sur les étages supérieurs, pour des raisons d'intimité et d'esthétique.

La façade incliné pour rappelé la notion du contrefort.

L'ensemble de la composition est harmonieux, dans le sens où, l'emploi des référents locaux s'est fait de manière raisonnée, loin des placages biscornus, ou des projections impromptues d'éléments architecturaux et architectoniques d'origine traditionnels.

Ce projet atteste, à promouvoir une architecture à cachet identitaire.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

1. Monographie de la wilaya de Tipaza, ANIREF 14/07/2011,
2. G. N. Fisher, Dunod, Paris, 1997.
3. « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », 1re Edition, Presses universitaires de France, Paris, 1988, p 257.
4. P. Faye, B. Faye, M. Tournaire, A. Godard, J. J. Pauvert, « Sites et sitologie », France, 1974.
5. DESCOLA Philippe, Par delà nature et culture, Editions Gallimard, 2005.
6. Édith PLANCHE, « le rapport de l'homme à son environnement et la notion de sujet », Association SeA, Science et Art, Le 22 juillet 2011
7. Vincent Veschambre, « La notion d'appropriation », Norois, 195 | 2005.
8. G. Moser, K. Weiss, in « Espace de vie », Armand Colin, Paris, 2003.
9. DI MEO G., 2007, « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? », Métropoles, n°1.
10. PLANCHE Edith, «Coutelier et/ou Thiernois, Essai de définition d'une identité culturelle », Ch. 9. In Pays de Thiers, le regard et la mémoire, Presses Universitaires Blaise-Pascal- Parc Régional Livradois- Forez, 1999, 2ème édition.
11. Maria Gravari-Barbas et Fabrice Ripoll, « De l'appropriation à la valorisation, et retour » Edition Norois 2010
12. Mongi Bourgou et Jean-Marie Miossec, « Les littoraux enjeux et dynamique », 1^{re} édition octobre 2010.
13. Tarik Ghorbani, « L'homme et l'environnement sur le littoral ouest de l'algerie », édition universitaire européenne 2011.
14. DESCOLA Philippe, Diversité des natures, diversité des cultures, Editions Bayard, Les petites conférences, 2010.
15. HEBERT F., 2004, «Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé», Strates
16. Nadja REDJEL , 6e Rencontres de Mâcon, « Tourismes et territoires » - 13, 14 et 15 septembre 2007 – Pré-actes, « Territoires touristiques et fabrique de la ville cas de Annaba (Algérie) »
17. Jonathan Glancey , « Les grands monuments du monde historique », édition révisé
18. Yi-Fi Tuan, « Espace et lieu la perspective de l'expérience », titre de l'édition originale : « space and place, the perspective of experience » licensed by the university of minnesota press, minneapolis, minnesota, USA 1977 by the regents of the university of Minnesota, pour la présentation de la nouvelle édition : 2006 infolio édition.
19. Biasse et Rossi, « Territoire et identité dans le monde contemporains, Paris », édition la Villette
20. Christian Godin Laure Mühlethaler, « Edifier L'architecture et le lieu », édition verdier 11220 lagrasse.

21. Thierry Brossard et Jean-Claude Wieber, « Paysage et information géographique », édition Lavoisier septembre 2008.
22. Caroline Gallez Aurore Moroncini, « Le manager et l'environnement » édition 2003.
23. Jacques Rougerie Edith Vignes, « Habiter la mer »
24. Wissam Mouawad, « Fermeture et ouverture de la maison arabe traditionnelle »
25. Moch, « Les stress de l'environnement », Presses Universitaires de Vincennes, Paris, 1989, 56.
26. SOWA Alex, Architecture d'aujourd'hui N°339, Programme et forme, mars 2002, F .
LOMBARD . TA:303
27. Luc Noppen et Lucie K.Moriset, « Edifier un mémoire de lieux en recyclant l'histoire, usage et fonctions du passé dans l'architecture actuelle », CELAT, Université Laval
28. Joël bonnemaïson , « les lieux de l'identité:vision du passé et identité culturelle », 1979

Thèses

1. THESE de doctorat en architecture, Franck Gén , universit  de strasbourg
2. « Urbanisation c ti re en Alg rie, Processus et impacts sur l'environnement : Le cas de la baie d'A n el Turck », Ghodbani Tarik et Semmoud Bouziane.
3. « l'impact du d veloppement des chambres d'h tes   Paris », M moire professionnel pr sent  pour l'obtention du dipl me master professionnel tourisme, Sp cialit  Gestion des Activit s Touristiques et H teli res, Par Mlle Florence Wetzel, Directeur du m moire : Monsieur No l Le Scouarnec
4. THESE, En vue de l'obtention du dipl me de doctorat, option : urbanisme, Pr sent  par : CHABI Nadia, L'homme, l'environnement, l'urbanisme Tome II,
5. **Th se option** : pr servation du patrimoine architectural, **th me** : impact de l'intervention coloniale sur la vieille ville de Constantine, **pr sent  par** : Melle Bakri Rym, **encadr  par** : Debache-benzagouta Damira
6. **Th se option** : « ville, patrimoine et urbanisme », **th me** : l' valuation de la valeur esth tique des monuments historiques, **pr senter par** : Benarbia Islem
7. **Th se option** : patrimoine, **th me** : le style neo-mauresque en Alg rie fondement-port e-r ception, **Pr sent  par** : Boulbene-Mouadji Ines Feriel et **Sous la direction du** : Dr .A. BOUCHARAB
8. **Th se option** : pr servation du patrimoine architectural, **th me** :  volution de la mosqu e en tant que patrimoine architectural religieux, **Pr parer par** : Menhour Asma et **encadrer par** : Sassi Bouedmagh Souad

9. **Thèse option : Patrimoine architectural, thème :** l'évolution des éléments architecturaux et architectoniques de la mosquée en vue d'un cadre révérenciel de conception. **Présenter par :** Redjem Meriem, et **encadrer par :** Dr Boufenara Khedidja
10. **Thèse option :** A.S.T, aménagement d'un pole de plaisance et conception d'unhotel de luxe (2013), **Présenter par :** CHEIKH SOUMIA, CHERIFI FERDAOUS, MENAA HAKIMA, ZOUTAL SOUAD, **Encadrer par :** Mr H.Guenoune et **Assisté par :** Mme C. Akloul
11. **Thèse option** A.S.T, Conception d'un Centre d'Affaires (2012), **Présenter par :** Benslimane F Zohra et Bougacimi Houria, **Encadrer par :** Mr H.Guenoune et **Assisté par :** Mme C. Akloul
12. **Thèse option** A.S.T, Conception d'un Centre de Détente et de Remise en Forme à BOUSMAIL, **Présenter par :** AICHAOUI Mohamed, CHABAN Rafik et BENHELAL Bilal, **Encadrer par :** Mr H.Guenoune et **Assisté par :** Mme C. Akloul
13. Vincent Veschambre, « La notion d'appropriation », *Norois* 195 | 2005
14. (L'architecture, L'environnement et la santé, Le paysage et le patrimoine)

Référence WEB

- http://www.atelier7372.com/Definitions.aspx?CONCEPT_ID=1
- <http://www.universalis.fr/encyclopedie/environnement-art/>
- <http://norois.revues.org/589>
- http://www.toutsurlenvironnement.fr/national/recherche_thematique_xml/recherche/
- <http://histoire-cnrs.revues.org/3022>
- Pressions et impacts sur l'environnement :
<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/environnement/i/pressions-impacts.html>
- <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/ar/326/1097/consommation-despace.html>
- Yvette Veyret et Gérard Dorel : <http://eduscol.education.fr/cid46246/risque-et-environnement.html>
- <http://www.assistancescolaire.com/eleve/6e/svt/reviser-une-notion/l-action-de-l-homme-sur-l-environnement-6sce09>
- a et b « Environnement » [archive], sur Dictionnaire Larousse (consulté le 5 janvier 2010)
- Philosophie de l'architecture: identité, psychologie, rôle de l'architecte :
<http://www.lesliearchitecte.ca/philosophie-architecturale/>
- www.cairn.info



Dossier graphique